LISEZ EN PAGE 5. L'ANNONCE DE Paquet

EDITION GENERALE

l'Action

IEN CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA, ONT.
3364 L 1 JANV 65

LE TEMPS QU'IL FERA

Nébulosité variable aujourd'hui et mercredi, avec possibilité d'une averse ou chute de neige. Peu de changement dans les températures. Maximum et minimum : 40 et 25.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 6
Finance, page 15
Spart, pages 12—13—14
Spectacles, T.V., page 17

58e ANNEE — Numéro 17,302 PRIX : SEPT CENTS QUEBEC — MARDI, 2 MARS 1965

Bilan incomplet de la déflagration de Montréal: 26 pertes de vie; 50 blessés

Autres illustrations et informations sur cette catastrophe en page 18

Par JOE DUPUIS et CLAUDE HENAULT

MONTREAL. (P.C.) — Un total de 26 cadavres ont été transportés à une morgue temporaire hier à la suite d'une explosion qui a démoli un immeuble d'appartements de trois étages à LaSalle, dans la banlieue.

La déflagration, qui s'est produite à l'heure du déjeûner, a rasé une partie de l'immeuble en forme de U, a mis le feu aux deux autres et a causé des dommages à plusieurs structures dans le voisinage.

Le bilan des victimes n'est pas final, car les opérations de secours se poursuivent sur les lieux du désastre.

A un certain moment, on a signalé à la morgue temporaire qu'il y avait 21 cadavres à l'intérieur et sept autres transportés plus tard. Toutefois, le coroner, M. Marcel Thahan, a déclaré peu après 5 h. p.m. que le total des morts connus était de 26.

Le coroner Trahan a aojuté que 11 des morts étaient des adultes et 15 des enfants. Il a précisé que 13 des victimes avaient été identifiées.

Il se peut qu'il y ait au moins 50 blessés. Le Dr J.-G. Bonnier, de l'hôpital de LaSalle, est certain d'un nombre de 35.

100 DISPARUS ?

Des grues mécaniques soulèvent les débris de l'immeuble de briques et déposent le tout dans des camions.

Environ la moitié du site avait été- fouillé au milieu de l'après-midi et les cadavres étaient transportés à deux milles plus loin, à l'intérieur d'une patinoire intérieure, le Centre récréatif de LaSalle.

A cet endroit, alors que la glace est encore là, une morgue temporaire a été organisée et les gens défilent à la recherche de parents.

Quant au nombre des personnes disparues, il a varié constamment durant toute la journée. A un moment, la police signalait que 100 personnes étaient disparues, mais de ce nombre, plusieurs avaient sans doute trouvé refuge chez des voisins, sans en avertir les autorités.

Le concierge de l'immeuble a dit que 140 personnes vivaient dans les appartements.

Mme Noreen Pineo, responsable du service de renseignements au quartier-général de l'organisation de secours, a dit qu'elle avait une liste de 100 personnes qui habitaient à cet endroit.

La région, immédiatement à l'ouest de Montréal, a été fermée par les autorités, mais de nombreuses personnes se pressent contre les barricades.

Des briques ont été projetées sur une vaste distance. Elles ont volé comme des missiles dans les fenêtres voisines et même à travers les murs.

Il y avait 24 unités d'appartements dans l'immeuble et 18 sont disparues dans l'explosion.

Plusieurs automobiles ont été fortement endommagées par la déflagration et les panneaux en vitre d'un centre commercial situé à un demi-mille plus loin, ont volé en éclats.

Le major Maurice St-Pierre, directeur de l'organisation de la protection civile ,a dirigé les opérations de secours, depuis le bureau de location du complexe domiciliaire, appelé LaSalle Heights.

A deux coins de rue plus loin, tout paraissait normal à l'école St-Clément. Les classes ont continué à cette institution de langue anglaise, bien que certaines fenêtres aient été brisées par des briques projetées par la force de l'explosion.

Mais dans l'auditorium de l'école, on servait le café et les sinistrés ont pu également trouver des vêtements.

M. LESAGE SUR LES LIEUX

Quelque 50 autres immeubles d'appartements, dans la région, ont été endommagés par l'explosion. Des menuisiers ont travaillé toute la journée à réparer des fenêtres et des murs, afin que les familles puissent se loger pour la nuit.

Le premier ministre Jean Lesage s'est rendu sur les lieux en compagnie du procureur-général Claude Wagner et a promis que la province fera l'impossible pour venir en aide aux sinistrés.

M. Wagner a dit qu'une enquête a été instituée immédiatement pour connaître la cause de l'explosion.

Le Dr Bonnier a précisé que trois des blessés sont dans un état critique.

M. Lesage, qui était à Montréal pour prononcer une causerie, a dit que la scène était "épouvantable".

"Je n'ai jamais rien vu de tel".

Pointant une pile de débris, à l'endroit où s'élevait l'immeuble détruit, le premier ministre a déclaré :

"J'ai l'impression qu'il doit y en avoir d'autres là-dedans".

Quelque 300 marins, stationnés près de l'endroit, ont été au nombre des secouristes qui ont fouillé les ruines.

LA DEFLAGRATION

Ils sont arrivés environ 15 minutes après l'explosion. On a pu entendre le bruit de la déflagration à un mille de distance et les briques ont volé dans toutes les directions.

Des automobiles ont été écrasées, une femme a été atteinte par une brique alors qu'elle était dans un appartement voisin.

L'incendie qui s'est déclaré par la suite a été alimenté par des vents violents et s'est propagé aux deux autres ailes de l'immeuble. Une des ailes a été ravagée et l'autre fortement endommagée.

Le ciel était couvert et la température douce lorsque l'explosion a secoué cette région résidentielle. Le mercure se tenait dans les 30 degrés.

Des témoins ont dit que l'endroit semblait avoir été touché par "une gigantesque bombe aérienne".



● MONTREAL (Téléphoto UPI) — Des chercheurs fouillent parmi les décombres d'une maison de rapport de trois étages qui a crevé sous l'effet d'une explosion violente. La bâtisse est une perte totale. Le drame a entraîné dans la mort 26 personnes, selon les plus récents rapports.

Les signataires du mémoire sur "Le Carabin" mécontents du jugement de la Commission Pelletier (Voir page II)

Plusieurs organismes déposent des mémoires à la faveur de séances tenues par la Commission Laurendeau-Dunton (p. II)

Les administrateurs de la Cité de Ste-Foy créent un fonds industriel de $3,500,000 (détails en page 3)

Daniel Johnson voudrait laisser mourir le vieux document colonial et négocier une constitution nouvelle (page 10)



Chronique parlementaire

Par

Jean Charpentier

La dépense nationale

Les déprédations annuelles des deniers publics nous sont d'ordinaire révélées par le rapport annuel du vérificateur général des comptes. Cette année, nous n'avons même pas à attendre après lui. Le gaspillage saute aux yeux. A un mille environ au sud-ouest du parlement, une brusque dépression marque la limite des beaux quartiers. Sur les hauteurs : quelques-unes des plus imposantes résidences d'Ottawa, parmi lesquelles un immeuble résidentiel de grand luxe. En contrebas : une zone déshéritée connue sous le nom de Lebreton Flats.

Le printemps dernier, Lebreton Flats se vit soudain promu à une destinée doublement glorieuse, ayant été choisi pour la Défense nationale et les Affaires extérieures pour emplacement de leurs futurs édifices dont la valeur totale avoisinera les $50 millions.

Ce choix eut l'heur de plaire à tout le monde : aux résidents des bas quartiers qui se trouvaient expulsés vers de moins minables séjours et à ceux des hauteurs dont le coup d'oeil s'améliorait d'autant.

L'une des plus belles résidences fut achetée au coût de $350,000 par un entrepreneur de Toronto afin d'ériger à sa place un second block d'appartements plus luxueux encore que les premiers.

L'entrepreneur en question obtint un permis de construction en juillet dernier, engagea des architectes, fit ses plans. Récemment enfin commencèrent les travaux de démolition et d'excavation. C'est alors, il y a quinze jours, que la commission de la capitale nationale décida d'exproprier le futur immeuble.

Les raisons invoquées de part et d'autre sont pour le moins paradoxales. Selon la CCN, dont le rôle est de mettre en valeur les beautés naturelles d'Ottawa, des motifs de sécurité commandaient cette expropriation tardive.

Sans doute un émule de James Bond, le porte-parole de cet organisme expliqua en effet que depuis l'immeuble projeté et grâce aux techniques modernes d'espionnage, on aurait pu voir à travers les fenêtres du futur ministère de la Défense.

Cependant, le ministre de la Défense, M. Hellyer, estime qu'une telle explication était "un peu tirée par les cheveux". Venant à sa rescousse, le ministre associé sortant de charge, M. Cardin, précisa que cette expropriation s'inspirait de raisons esthétiques. L'immeuble projeté aurait rompu l'harmonie de l'ensemble architectural.

Ainsi, les paysagistes du gouvernement font dans le contre-espionnage et les militaires s'occupent d'architecture. Hélas, cet échange de fonctions occasionne, semble-t-il, de coûteux délais.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Les jeunes travailleurs s'en prennent aux compagnies de finance

125 responsables régionaux de la Jeunesse ouvrière catholique, réunis en congrès en fin de semaine à Lévis, ont examiné la série de problèmes économiques qu'ont à affronter les jeunes travailleurs aujourd'hui. Ils ont présenté une série de motions qui furent votées lors de ce congrès de l'économie de la J.O.C. Voici le texte qu'ils ont fait parvenir aux journaux.

CONSIDERANT la situation économique des jeunes travailleurs à savoir qu'après quelques années de travail ces derniers se retrouvent non seulement avec très peu d'économie mais avec de nombreuses dettes. **Témoin**, ce sondage fait auprès de jeunes représentatifs des principales régions ouvrières soit près de 700 jeunes.

Après 3 ans de travail 46% des gars ont $532.08 de dettes et 27% des filles en ont $154.84.

Comme économie 64% des gars ont en moyenne $512.33 et 76% des filles ont $267.77. Ce qui représente environ $170.00 comme économie annuelle chez les gars et $90.00 chez les filles.

CONSIDERANT que les jeunes travailleurs sont les premières victimes de l'exploitation des compagnies de finance et s'y connaissent très mal dans la manipulation des taux d'intérêt.

Dans l'enquête 33% des jeunes qui ont des dettes ont eu recours aux compagnies de finances pour des montants allant de $100.00 à $1,500.00.

CONSIDERANT que le jeune n'a pas reçu d'éducation à l'économie c'est-à-dire des notions d'administration de son budget, d'épargne ainsi qu'une certaine initiation à la vie économique du pays.

CONSIDERANT l'exploitation faite par les moyens publicitaires créant ainsi de faux besoins et exerçant une pression sociale.

CONSIDERANT le manque d'une politique de la récréation et l'exploitation des loisirs commercialisés où le jeune engloutie une partie de son salaire.

CONSIDERANT que nous vivons dans un système économique où l'argent est mal distribué c'est-à-dire que la majorité n'ont qu'un faible revenu.

Dans l'enquête la moyenne de salaire des jeunes est de $46.27 pour les gars et $39.17 pour les filles. Cette moyenne de salaire est davantage affectée par certaines régions entre autres les Cantons de l'Est.

CONSIDERANT que le jeune travailleur a droit à un minimum vital qui doit lui permettre de s'épanouir et de songer à l'établissement de son foyer.

CONSIDERANT que sa situation économique actuelle le plonge dans une grave insécurité immédiate et en fait la proie des "exploiteurs".

CONSIDERANT que cette insécurité ne leur permet pas de prévoir un avenir heureux et met des obstacles sérieux à l'établissement de son foyer de même qu'à la réalisation de sa vocation d'homme.

LA J.O.C. PAR LA VOIX DES 125 RESPONSABLES REGIONAUX DE LA VIE ECONOMIQUE DES JEUNES TRAVAILLEURS REUNIS EN CONGRES A LEVIS CE 27 - 28 FEVRIER 1965 FONT LES MOTIONS SUIVANTES :

SOUHAITE que les gouvernements, les organismes et la population en général prennent conscience de l'état d'infériorité économique des jeunes travailleurs.

DEMANDE

1. Que toutes les mesures soient prises pour améliorer le revenu des jeunes.
2. Que le Gouvernement instaure une véritable planification économique qui permette à tous de travailler et de gagner sa vie honorablement.
3. Que le salaire minimum soit fixé à $1.25 l'heure.
5. Que le gouvernement pratique le plus rapidement possible une politique de décentralisation industrielle pour solutionner le problème des régions défavorisées.
5. Que le gouvernement trouve d'autres moyens de financement que la taxation des petits salariés et que conséquemment l'exemption de base pour la taxation soit portée de $1,000.00 à $1,-500.00.
6. Que le gouvernement améliore sa politique de sécurité sociale permettant ainsi un meilleur respect des droits de la personne humaine.
7. Qu'une législation plus sévère élimine les abus scandaleux des compagnies de finance et surtout sur les prêts excédant $1,500.00.
8. Que soit instauré une régie de la récréation permettant l'élimination de l'exploitation honteuse dans les loisirs commercialisés et favorisant la mise sur pied de loisirs organisés vraiment efficaces pour la jeunesse travailleuse.
9. Que soit instauré une régie de la publicité commerciale contrôlant l'ordre des valeurs dans les besoins de consommation et enrayant toute possibilité de fraude et de fausse représentation.
10. Que dès l'école, les jeunes puissent avoir des notions d'économie et d'administration de leur budget individuel et de la vie économique du pays.
11. Que le ministère de la Famille et du Bien-Etre Social établisse une commission d'étude pour définir le minimum vital des familles par région.

SE REJOUIT de la politique des Caisses Populaires Desjardins visant à la pleine participation de tous les sociétaires à leur mouvement coopératif.

SOUHAITE que l'on continue à accorder une attention toujours plus grande à l'intégration des jeunes dans les structures mêmes des Caisses Populaires Desjardins à tous les échelons.

APPUIE la campagne d'assainissement du budget familial menée par la Confédération des Syndicats Nationaux.

APPUIE l'action d'éducation menée par la C.S.N. et les Caisses Populaires Desjardins pour l'information des travailleurs sur le système économique et souhaite la mise en oeuvre de cette entreprise dans toutes les régions.

SOUHAITE que les jeunes travailleurs dans leurs besoins de crédit, d'assurance et de consommation s'adressent à des organismes coopératifs.

S'engage à continuer chez les jeunes travailleurs l'éducation à l'économie :

— par les Caisses de Prévoyance
— par des rencontres d'information sur la vie économique
— par le service du budget des jeunes travailleurs.



● Il était impensable que le carnaval se termine sans une mascarade. Les membres du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon et les organisateurs de la Place d'Aubigny ont conjugué leurs efforts et le succès fut assuré. On voit ici le Petit Chaperon Rouge recevant son prix des mains du président du jeune Commerce, M. Léo Jolicoeur. (Photo Eclair Enr.)

Ligue de quilles des Artisans

POSITION LES EQUIPES

	PJ	G	P	TP	Tot. Pts	Moy.	PHS	PHT
1—Photo Eclair Enr.	48	28	20	10	38 26,139	544.6	672	1,751
2—Lib. H. Fournier	48	24	24	10	34 26,837	559.1	715	1,891
3—Epicerie M. Laflamme	48	25	23	7	32 25,737	536.2	654	1,742
4—J.-E. Paré Limitée	48	19	29	5	24 25,136	523.7	624	1,687

RECORDS

SEMAINE — Simple : masculin : Ls-Ph. Fournier, 177; féminin : Françoise Bégin, 194; équipe : Lib. H. Fournier, 715. Triple : masculin : Ls-Ph. Fournier, 485; féminin : Françoise Bégin, 432; équipe : Lib. H. Fournier, 1,891.

SAISON — Simple : masculin : Maurice Laflamme, 309; éminin : Françoise Béfin, 194; équipe : Lib. H. Fournier, 715. Triple : masculin : Ls-Ph. Fournier, 492; féminin : Denise Caron, 477; équipe : Lib. H. Fournier, 1,891.

MOYENNES INDIVIDUELLES — HOMMES

	PJ	Points	Moy.	PHS	PHT
1—Ls-Ph. Fournier	63	8,373	132.9	204	492
2—Maurice Hébert	63	8,330	132.2	197	487
3—Claude Marcoux	63	7,900	125.4	197	475
4—Maurice Laflamme	63	7,637	121.2	309	444
5—Adrien Laflamme	63	7,464	118.5	177	441
6—Pierre Larochelle	57	6,642	116.5	167	417
7—Jean-Marie Bilodeau	60	7,846	114.1	184	402
8—Pierre-A. Laflamme	33	3,515	106.5	159	377
FEMMES					
1—Denise Caron	60	7,465	124.4	191	477
2—Françoise Bégin	39	4,808	118.2	194	432
3—Françoise Samson	54	5,993	110.9	164	404
4—Rolande Mercier	60	6,199	103.3	151	347
5—Hélène Carrier	24	2,404	100.2	132	349
6—Claire Labrecque	63	6,245	99.1	134	359
7—Claire Fournier	65	6,210	98.6	147	365
8—Rolande Turgeon	63	6,183	98.1	135	351
9—Gemma Turgeon	51	5,332	92.5	123	315
10—Mme Lévi Gosselin	60	5,379	89.7	139	332
11—Thérèse Côté	63	5,428	86.2	126	325
12—Rose-Hélène Morin	57	4,514	79.2	111	266

Résultats du programme du 28 février
Lib. H. Fournier Enr. 2, vs Photo Eclair Enr. 2
J.E. Paré Limitée 2 vs Epicerie M. Laflamme 2

PROGRAMME POUR CE SOIR
Allées 1 et 2 — Epicerie M. Laflamme vs Lib. H. Fournier
Allées 3 et 4 — Photo Eclair Enr. vs J.E. Paré Limitée

Légendes et vérités sur notre alimentation

Est-il vrai qu'un régime riche en protéines puisse faire maigrir? Que le vinaigre fluidifie le sang? Que les carottes soient "bonnes pour la vue"? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un professeur de nutrition vous révèle la vérité sur les vertus magiques que l'on attribue à certains aliments. Lisez les précieux conseils qu'il donne pour conserver une bonne santé et un poids raisonnable. Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

Fonds industriel de $500,000 à St-Nicolas

Saint-Nicolas — Siégeant sous la présidence de son honneur le maire Henri Genest, les administrateurs de Saint-Nicolas ont adopté hier soir, le règlement no 153, pourvoyant à la création d'un fonds industriel municipal de $500,-000, vertu de la loi des Fonds industriels de la province.

Parmi les considérants dont fait mention le règlement, signalons que les administrateurs considèrent qu'il y a lieu de stimuler le développement industriel dans les limites de la municipalité afin d'accroitre son activité économique, ce qui augmentera le niveau de vie des contribuables et leur assurera des emplois permanents.

Le règlement prévoit que la ville pourra acquérir des immeubles nécessaires au developpement industriel, qu'elle pourra les louer, les vendre pour des fins industrielles, avec l'autorisation du ministre des Affaires municipales, du ministre du Commerce de l'industrie et du Commerce.

Le règlement adopté prévoit aussi que la ville pourra prêter aux industries déjà existantes afin de leur permettre de prendre plus d'expansion. tout en créant de nouveaux emplois, les administrateurs espèrent ainsi augmenter les revenus de la corporation et alléger d'autant le fardeau des contribuables.

Il est stipulé que le coût de location ou de vente devra être suffisant pour couvrir toutes les dépenses d'amortissement, y compris les intérêts, assurances, l'entretien et les taxes municipales et scolaires.

A l'article 12, le règlement décrète que l'argent provenant d'une vente ou d'une location doit être employé à l'extinction des obligations contractées par la ville; tout surplus devra être déposé dans un fonds spécial dont l'utilisation est soumise à l'approbation préalable du ministre des Affaires municipales.

Toute vente à termes consenti en vertu des dispositions du règlement doit être garantie par une première hypothèque; cependant, dans des cas exceptionnels et sur preuve d'une garantie suffisante, le conseil pourra, avec l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, autoriser une ou des ventes garanties par seconde hypothèque.

Par l'adoption de ce règlement, Saint-Nicolas suit ainsi l'exemple donné par les Cités de Lauzon et de Lévis, la ville de Saint-Romuald, la municipalité de Charny.

L'adoption du règlement a été proposée par l'échevin Roger Gingras qui avait donné un avis de motion dans ce sens lors de la séance précédente du conseil et secondée par l'échevin Jean-Charles Bolduc.

L'enthousiasme des élus du peuple semblait partagé par de nombreux contribuables.

Prenant la parole, l'échevin Roger Gingras qui manifestait le plus d'enthousiasme a prôné la formation d'un comité ou syndicat industriel qui travaillera de concert avec la ville et les autres groupements paroissiaux, à favoriser l'industrialisation du territoire municipal.

Par l'accueil que le conseil a fait à cette suggestion de M. Gingras, il semble assurer que Saint-Nicolas aura bientôt, comme Lauzon et Saint-Romuald, un Syndicat bien vivant qui se servira du fonds industriel comme d'une arme d'importance.

"Vous venez de franchir un grand pas sur la voie de l'industrialisation, a déclaré M. Claude Diamant, secrétaire exécutif du Bureau de l'industrie et du commerce du Québec Métropolitain qui venait de suggérer aux administrateurs d'adhérer à ce groupement.

Le conseil a accepté de donner son adhésion au bureau et sa contribution annuelle sera de $194.25,, en se basant sur le recensement fédéral de 1961.

Plus il y aura d'organismes à s'occuper de promotion industrielle, mieux ça ira, a continué M. Diamant; notre bureau vous aidera à fonder un syndicat industriel et à la longue, toute votre population sentira les effets bénéfiques des gestes que vous posez aujourd'hui.

Pour être adopté, le reglement devra cependant être soumis aux contribuables lors d'une assemblée publique fixée au 18 mars prochain, de 7 à 9 heures.

Cette assemblée publique sera précédée la veille d'une assemblée d'informations au cours de laquelle, MM. Paul-Emile Dubé et Claude Diamant fourniront tous les renseignements possibles.

A vendre — Divers

PIANO à vendre de marque "LINDSAY" Style colonial, modèle droit, fini noyer, en bonne condition. Pour informations, Tél.: 837-1277.
49780 2-3 (6 fs) 21 C.L.

Avis divers

MACHINES A COUDRE
CENTRE DE COUTURE Bernina-Oméga, R. LABRIE LTEE, prop. Vente et service machines à coudre, balayeuses et polisseuses 3 brosses, ainsi que batteries de cuisine en acier inoxydable 3 plis de marque "Lustre-Craft". S'adresser Centre d'Achat Rond Point, Lévis. — Tél.: Bureau: 837-3924, rés. 837-2745.
49599 26-2 (1 ms) 25 C.L.

Commerce à louer

A LOUER, épicerie, boucherie, fruits, légumes, louer avec équipement et logements, banlieue, rive sud, clientèle, chiffre d'affaires $100,000, devra acheter la marchandise en main. Ecrire à Casier 273, LEVIS.
49701 26-2 (6 fs) 65 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.
49788 2-3 (6 fs) 118 C.L.

Machines à coudre

CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR.
(Jean Couturier prop.) Dépositaire Pfaff, vous offre des machines à coudre usagées de toutes marques à prix très spéciaux, ainsi que grand choix d'accessoires et d'articles de couture. Aussi département de ventes et service de claviographes et machines à additionner. 41 AVENUE BEGIN, Lévis. — Tél.: 837-8824.
18-2 (1 ms) 120 A C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél. : 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
43837 19-1 (mar.j.s. au 18-3) 74 C.L.

Optométristes

DR LEO DESJARDINS
OPTOMETRISTE
examen visuel
VERRES DE CONTACT
LUNETTES
29 St-Joseph, Lauzon
Pour rendez-vous : 837-0352
43515 21-1 (mar.j.s. au 20-3) 154 C.L.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller





● 13 équipes représentant plusieurs régions de la province ont participé au tournoi provincial d'hiver de Pétanque tenu dans le cadre des activités du carnaval. L'équipe de Trois-Rivières, "Les Incorruptibles" ont remporté les honneurs de ce tournoi mettant aux prises les meilleurs joueurs de la province. Le tournoi était sous la présidence de M. Jean Fuschino président de la Fédération Bouliste du Canada que l'on aperçoit au centre en compagnie du Marquis de Lévis. (Photo Eclair Enr.)

QU'ON COURE... à L'ACTION ?

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE



● CLUB VENTE-PUBLICITE — Des représentants du Club Vente-Publicité de Montréal et de Toronto ont profité de leur visite à Québec à l'occasion du Carnaval pour se rendre à la mairie comme ils le font chaque année où ils ont été reçus hier après-midi par le maire Hamel que nous voyons sur la photo en compagnie de M. Gilles Mercier, président du club à Québec, M. Ernest Fowler, président à Toronto et M. George Van Koughnett, président à Montréal.

Fonds industriel de $3,500,000. à Ste-Foy



● RECONNAISSANCE A VILLE LES SAULES — Pour souligner de façon toute speciale l'appui accordé par le conseil de Ville Les Saules à la troupe scoute locale, la Fédération des scouts de Québec présentait hier soir au maire Romain Langlois, une bannière souvenir de la semaine internationale des scouts. Au cours de la dernière année, le conseil de Ville Les Saules avait en effet octroyé un montant d'argent aux scouts de l'endroit. La présentation de cette bannière a eu lieu hier soir lors de l'assemblée régulière du conseil pendant laquelle les autorités municipales dévoilèrent le drapeau canadien que la municipalité venait d'acheter. Sur la photo de gauche à droite : M. Claude Morency, représentant de la Fédération des scouts de Québec, le maire Langlois, les jeunes Jean-Guy Dorion et Pierre Faguy. Puis enfin, les échevins Henri Paré et Roger Bussières tenant le nouveau drapeau. Ces deux conseillers sont ceux qui avaient proposé et secondé l'achat de l'unifolié. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

(Par Nelson LABRIE)

Toujours dans le but de promouvoir le développement industriel dans la Vallée de la St-Charles et de ce fait stabiliser la taxe foncière dans la Cité, le conseil de Ste-Foy a adopté hier soir à l'unanimité un règlement (No : 953) décrétant la création d'un fonds industriel au montant de $3,500,000. C'est l'échevin Ben Morin, président du comité de promotion industrielle du conseil qui a proposé l'adoption de ce règlement.

M. Morin, qui présidait l'assemblée d'hier soir en l'absence du maire Carter, a tenu à préciser de nouveau pourquoi son comité avait suggéré la création d'un tel fonds industriel. Il a tout d'abord mentionné que la Cité de Ste-Foy de par son développement résidentiel considérable pouvait être encore considérée comme une ville dortoir, qu'elle avait en fait des zones commerciales mais que le développement industriel tardait à ce faire dans la Vallée de la St-Charles. Sur ce il a ajouté que le développement sur le versant nord, longtemps tributaire de l'égout collecteur, pourrait se poursuivre désormais à pas de géant une fois l'égout aménagé. Toutefois il fallait, a fait remarquer l'échevin Morin, créer un fonds industriel qui stabiliserait les prix des terrains dans cette zone pour prévenir d'abord la spéculation et permettre à la Cité d'être en mesure de faciliter les négociations éventuelles d'installation d'industries.

Pour la création de ce fonds industriel dont le montant fut déterminé après des consultations auprès des spécialistes du ministère de l'Industrie et du Commerce, et celui des Affaires municipales, et lequel fonds sera à la mesure de l'expansion qui s'annonce dans la Vallée de la St-Charles, M. Morin a remercié les corps publics de la Cité, entre autres la ligue des proprios et la Chambre de Commerce, pour l'appui qu'ils avaient apporté au projet. Puis, soulignant aux contribuables présents qu'il n'était pas question d'augmenter la taxe avec la création du fonds industriel, l'échevin Morin a dit que la Cité serait en mesure de vendre plusieurs terrains dans sa zone industrielle et que cela, apportant plusieurs millions en évaluation imposable, contribuerait sinon à baisser la taxe du moins à la stabiliser.

Actuellement la Cité doit vendre en une année 1,500,000 pieds carrés de terrain pour rencontrer ses obligations. Or selon M. Morin, il y a présentement 4 millions de pieds carrés vendus et la Cité a des prospects pour 10 millions.

EXPANSION DU COMITE INDUSTRIEL

Le comité industriel formé par le conseil entend s'adjoindre d'ici peu des représentants de la ligue des proprios, de la Chambre de Commerce locale ainsi que de la Société des Constructeurs. C'est ce qu'a laissé entendre hier soir l'échevin Ben Morin, président de ce comité. Il a mentionné que la ligue des proprios serait représentée au sein du comité par son président, M. Gérard Racine et M. Marcel Laliberté. Pour sa part la Chambre aura un délégué aux assemblées du comité, il va s'agir de M. Paul Douville, président de cet organisme. Enfin, M. Yves Germain représentera la Société des Constructeurs.

GAIN DE $3,358,225, SUR 1964

Selon un rapport concernant les permis de construction émis au cours des deux premiers mois de l'année à Ste-Foy, on remarque une augmentation en valeur de $3,358,225., comparativement à la même période en 1964. En janvier, la Cité de Ste-Foy avait émis 64 permis pour une valeur de $2,691,-700 et en février elle a attribué 82 permis totalisant une somme de $2,052,850 pour porter la valeur totale des permis émis en 1965 à $4,744,550. Pour ces deux mois en 1964, 128 permis avaient été émis et représentaient une valeur de $1,386,325.

EMPRUNT TEMPORAIRE

Avec l'autorisation de la Commission Municipale de Québec, le conseil de Ste-Foy a décidé hier soir d'emprunter temporairement un montant de $300,000. à la Banque Canadienne Nationale d'ici la perception des taxes pour l'exercice financier 1965. Au cours de cette même assemblée, les édiles ont approuvé l'achat de souliers pour les constables à la Compagnie Paquet Ltée pour un prix global de $730.59.

Hôpital pour vieillards :

Un projet qui fait du "bruit" à Sillery

par Nelson LABRIE

Le projet d'un hôpital pour personnes âgées devant être construit à proximité de Plaza Sillery et présenté hier soir au conseil municipal par son instigateur, le Dr Vaillancourt de Sillery, n'a pu faire l'unanimité chez les conseillers. Au contraire, ces derniers, informés par des contribuables représentatifs que la construction d'un tel immeuble dans le quartier de Plaza Sillery comportait de sérieux désavantages pour les résidants de cette zone et risquait également d'apporter des ennuis à la municipalité, ont désapprouvé en majorité le projet du Dr Vaillancourt.

La présentation de ce projet, qui, selon le Dr Vaillancourt, ne représente aucun désavantage et doit permettre à 60 personnes âgées de trouver un refuge où ils auraient droit aux soins médicaux nécessaires que commande leur santé débile, a soulevé de vives altercations entre les autorités municipales, le Dr Vaillancourt et des contribuables carrément opposés à l'établissement d'une telle bâtisse.

La querelle que ne voulait vraisemblablement pas le Dr Vaillancourt a tourné autour de ces questions à savoir si cet immeuble serait réellement un hôpital ou tout simplement un bloc à appartements, si cette construction cacherait la vue à plusieurs locataires de Plaza Sillery et si elle empêcherait d'autres résidants du quartier où serait construit l'édifice d'avoir une bonne vue sur le fleuve.

L'avocat Louis Fortin qui prenait la part des contribuables opposés au projet du Dr Vaillancourt, a dit que permettre une telle construction près de Plaza Sillery c'était aller contre l'intérêt de toute la population de ce quartier. M. Fortin a fait un long plaidoyer pour démontrer aux membres du conseil qu'il n'était pas dans leur intérêt d'approuver un tel projet. Pour sa part, M. Ross Godwin, également contre la construction de cet immeuble a signalé au conseil que l'édifice projeté pourrait bloquer la vue aux résidants de 45 logements de Plaza Sillery en plus d'affecter tout un quartier qui entend demeurer résidentiel. M. Godwin a proposé aux édiles de Sillery d'amender le règlement de zonage dans ce quartier afin qu'il demeure résidentiel, pour qu'il ne soit plus question de permettre la construction de bâtisses à logements multiples.

Devant la prolongation des discussions à ce sujet, l'échevin Marceau non favorable au projet du Dr Vaillancourt proposa que le conseil rejette définitivement le dit projet.

Toutefois, certains échevins étant favorables à la construction d'un édifice devant servir d'hôpital, de refuge pour les personnes âgées et malades, et d'autres, non favorables au projet, mais était désireux de prendre de plus amples informations auprès de l'ingénieur et de l'avocat de la Cité pour savoir si désavantages il pourrait y avoir avec un immeuble du genre que le Dr Vaillancourt entend construire et désireux également de s'assurer si la bâtisse serait un hôpital, la proposition de l'échevin Marceau fut battue.

Sur ce, les discussions ont repris de plus belle, chacune des parties en cause faisant valoir ses idées. Le conseil a finalement décidé de mettre cette question en suspens jusqu'à ce que les rapports de l'ingénieur et de l'avocat soient complétés et permettent de juger plus facilement si le projet va oui ou non à l'encontre de l'intérêt des résidants du quartier où le Dr Vaillancourt veut construire son hôpital.

Lorsqu'on a mentionné au cours de cette assemblée qu'un tel projet pouvait apporter des ennuis à la municipalité, on faisait allusion à Plaza Sillery qui advenant la construction d'un édifice à proximité pourrait diminuer dangereusement le nombre de ses locataires du seul fait qu'ils soient privés de la vue qu'ils ont présentement sur l'extérieur. Or, selon des contribuables opposés au projet d'un hôpital près de Plaza, une baisse des locataires serait suffisante pour entrainer cette entreprise dans des difficultés financières et du même coup priver la Cité de Sillery des revenus importants qu'elle retire en taxes sur cet immeuble.

Ville Les Saules se prononcera plus tard

par Nelson LABRIE

Le conseil municipal de Ville Les Saules ne désire pas se prononcer immédiatement sur le bill 13. C'est ce que les conseillers ont laissé entendre hier soir à l'issue de l'assemblée régulière du mois de mars au cours de laquelle ils ont étudié quelques-uns des aspects de ce bill qui est l'objet d'une publicité importante de ce temps-ci dans la presse. Pendant la séance les conseillers et le maire ont fait état du rapport publié hier dans les journaux concernant la rencontre du président de l'Union des Municipalités, M. Gendron, avec le Ministre des Affaires Municipales, M. Pierre Laporte.

Bien qu'ils aient mentionné que M. Gendron a paru satisfait à la suite de son entretien avec M. Laporte, les membres du conseil de Ville Les Saules n'ont voulu fournir aucune de leurs impressions aux journalistes, préférant attendre que les amendements projetés soient apportés au bill avant de prendre position.

A l'assemblée d'hier soir on a présenté un rapport concernant la construction à Ville Les Saules durant le mois de février. Sur le tableau en question, on constate que deux permis ont été émis et qu'ils représentent une valeur de $216,-330., soit une augmentation de $87,215., sur le même mois en 1964. Pour les deux premiers mois de 1965, Ville Les Saules a pour une valeur de plus de ½ de million en permis de construction, soit environ une valeur imposable de $318,000. et une valeur non imposable de $130,000.

Le conseil a donné des noms à deux nouvelles rues du Parc Saules Gais, les deux artères porteront, l'une le nom de Cherau et l'autre celui de Colmont. Les travaux progressent rapidement sur les chantiers du nouvel hôtel de ville nous a fait remarquer le maire Langlois après la séance. Au fait, la charpente d'acier de l'immeuble est complètement montée et l'on doit commencer dès aujourd'hui à poser la brique.

Aqueduc du rang St-Jacques

Ville Duberger refuse de payer

(Par Nelson LABRIE)

Ville Duberger s'est refusée hier soir de payer immédiatement 40% du coût d'achat de l'aqueduc du rang St-Jacques tel que lui a demandé la municipalité de Neufchâtel qui estime, qu'en tant que participante au projet d'aqueduc métropolitain, Ville Duberger se doit de défrayer une partie de son coût d'achat.

En effet, pour répondre à une lettre que lui a fait parvenir récemment la municipalité de Neufchâtel à ce propos, les édiles de Duberger, tout en s'abstenant de payer le 40% du coût d'achat de l'aqueduc du rang St-Jacques, ont décidé de demander à Neufchâtel d'étudier à fond le contrat se rapportant au projet d'aqueduc métropolitain pour s'assurer s'il est fait mention que Duberger doit contribuer à cet achat, pour expliquer plus clairement le pourquoi de cet achat, et enfin démontrer si cet aqueduc servira réellement aux fins du projet métropolitain.

Le conseil de Duberger a résolu hier soir de demander à la compagnie Quebec Power les raisons des pannes d'électricité qui, affectent le parc Boudreau, lors des tempêtes de neige comme celle subie jeudi dernier, et pendant laquelle, les résidants de ce quartier furent privés de leur service d'électricité pour une période de 1 hre 45.

Proprios de Ste-Foy Pour la création d'un parc industriel

par Nelson LABRIE

La ligue des propriétaires de Ste-Foy qui dit préconiser depuis toujours l'idée de faire du développement de la Cité un actif au lieu d'un passif pour les contribuables, a fait savoir hier soir au conseil municipal de Ste-Foy, par la voix de son président M. Gérard Racine, qu'elle appuyait par une résolution le projet de création d'un parc industriel mis de l'avant par le comité de promotion indsutrielle du conseil, cela dans le but de stabiliser les finances de la ville et de diminuer les charges qui alourdissent le budget familial des propriétaires de la Cité.

Considérant que la création d'un parc industriel serait en soi et selon les assurances d'intention garanties par les auteurs du projet, de nature à permettre au développement industriel de Ste-Foy de devenir un actif pour les propriétaires, la ligue des contribuables, bien qu'appuyant le projet, se réserve le privilège d'approuver ou de désapprouver toutes mesures, sur les plans technique et financier, qui pourraient, au cours de l'exécution du projet, venir en contravention avec l'objectif à atteindre.

Dans sa résolution qui fut approuvée à l'unanimité par ses membres lors de la dernière assemblée, la ligue des proprios tient compte du fait que les perspectives de rentabilité de ce projet de parc industriel sont sujettes à l'approbation du Ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que du Ministère des Affaires municipales. De plus, la ligue entend que les contribuables devront supporter les conséquences financières, bonnes ou mauvaises, qui en découleront et qu'ils se doivent de suivre la marche de cette entreprise.

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

De nouveau dans un garde-robe

La garde-robe semble être un endroit de prédilection pour le feu. Pas moins d'une dizaine d'incendies ont débuté dans ce lieu, cet hiver.

Encore hier matin, une garde-robe était à l'origine d'un incendie qui a délogé une famille sur la rue Boisclair, à Stadacona. Il était 9 hres 30 environ lorsque les flammes ont jailli de la chambre à coucher du logis de Mme Pauline Savoie, mère de trois enfants, situé au numéro civique 103.

Les sapeurs, sous la direction du chef de division Beaupré, ont confiné le feu à cette pièce de la maison de deux étages. L'eau et la fumée ont cependant rendu inhabitables les autres appartements. Les logis de MM. Alphonse Dion et Roger Giguère ainsi que le salon de barbier Valmore Tremblay ont subi certains dommages par l'eau.

Au cours de la lutte contre l'incendie deux pompiers ont subi de légères blessures. Il s'agit des sapeurs Théodore Lebel et Maurice Desroches.

D'après les enquêteurs du Commissariat des Incendies, ce serait la fillette de Mme Savoie qui aurait elle-même mis le feu à la garde-robe. Celle-ci, âgée de trois ans, a ensuite averti sa mère que les flammes ravageaient sa chambre à coucher.

Glissade tragique

Le jeune Michel Filion, âgé de 9 ans, fils de M. et Mme Lucien Filion, du 882 rue Champlain, a connu une mort tragique hier soir lorsqu'il a été happé par un autobus non loin de la demeure de ses parents.

L'enfant s'amusait à glisser sur un traîneau dans la falaise qui borde la rue Champlain. Habituellement, la glissade prenait fin à quelques pieds de la route. Au moment de la tragédie, le traîneau aurait bifurqué de l'endroit où il devait s'engager et a glissé jusque sous les roues du lourd véhicule, propriété de Québec-Autobus.

Grièvement blessé à la tête et à l'abdomen, le garçonnet devait peu après son admission à l'Hôtel-Dieu où il avait été transporté par l'ambulance de Germain Lépine Ltée. La dépouille mortelle a ensuite été dirigée à la morgue provinciale par le fourgon Hubert Moisan, où une enquête a eu lieu.

Catéchèse pour adultes

Mercredi soir, 3 mars de 8 h. 30 à 10 h. 30 p.m., aura lieu, en la salle amphithéâtre du Grand Séminaire (Cité Universitaire Laval) le quatrième d'une série de rencontres-échanges organisées à l'intention des parents.

Il s'agit d'une initiative conjointe des Groupements de Foyers du Diocèse et de l'Office Catéchétique de Québec.

Sont très cordialement invités, tous les couples, parents ou éducateurs qui désirent être informés sur le contenu doctrinal, l'esprit et l'orientation du nouveau manuel de la deuxième année.

Avis

A la demande générale, l'exposition Georges Rouault qui se tient au Musée du Québec a été prolongée jusqu'au 7 mars inclusivement.



Chronique municipale

Par Jacques Jobin

Une restructuration quand même?

Alors que la démission du chef de police Roger Lemire prenait effet à compter d'hier, que l'intérim est assuré par le chef suppléant Aimé Guillemette et qu'a commencé la parade auprès des échevins pour la succession à la direction du service de protection publique, un document demeure en quelque sorte sur la table du conseil.

Un document qui risque fort, comme tant d'autres, d'être relégué petit à petit vers un sombre et reculé tiroir où il aura la poussière comme tout partage.

Ce document, c'est celui déposé en septembre dernier par le chef Lemire et qui constituait un rapport élaboré sur une restructuration du service municipal de la police.

Le peu de bruit qu'a fait ce rapport lorsqu'il a été déposé provient du fait que même si les journalistes en avaient reçu copie, on leur avait demandé d'attendre le jour où il serait discuté au conseil pour en faire part au public.

Or la seule étude ou intervention qui fut faite au conseil émana de l'échevin Isidore Deschênes qui, 15 jours après que le rapport fut déposé, logea une interpellation constituée de 38 questions auxquelles M. Lemire devait donner réponse.

Cette réponse n'étant pas venue avant le départ de M. Lemire, le volumineux rapport de 81 pages risque fort de se retrouver dans le coin le plus reculé des cellules du 117 et d'y pourrir.

Toutefois, même si son auteur a quitté l'emploi de la cité, les exigences du service de protection demeurent les mêmes ainsi que la nécessité d'adapter les organismes policiers aux conditions actuelles.

Dans ce rapport, M. Lemire prônait une certaine centralisation des effectifs qui sera favorisée par la construction d'une centrale de police au parc Victoria.

Il recommandait fortement, entre autres choses, de libérer le service de police de toute tâche (la pose des billets de contravention par exemple) qui n'est directement pas relié à l'application même de la loi, à la prévention du crime, en fait au travail particulier du policier. Il insistait spécialement sur la compétence exigée des policiers.

A cet égard M. Lemire citait une étude faite à Chicago par M. Herman Goldstein, aide-administratif du surintendant de la police de cette ville qui soulignait :

"Le policier d'aujourd'hui, confronté avec les problèmes de la société, doit être conscient du Bill des Droits de l'Homme, incluant les criminels, et il en résulte qu'il doit être très bien entraîné et instruit sur les lois qui lui confèrent son autorité."

"Le besoin de savoir a toujours existé mais il faut reconnaître que l'application de la loi en période où les troubles sociaux de toutes sortes existant n'a jamais suscité autant d'intérêt ni éveillé la conscience envers les droits de l'homme qu'à notre époque. Les pratiques que l'on pouvait contester mais que l'on acceptait autrefois sont aujourd'hui combattues avec vigueur."

"La nécessité d'une grande compétence en cette période de technique et de spécialisation fait que celui qui est appelé à appliquer la loi doit posséder une vaste connaissance de son métier parce que, de la façon dont il résoudra les problèmes qui le confronteront, dépendra le degré de confiance et de respect de la population à l'endroit du service de police."

Se basant donc sur des considérations de cet ordre M. Lemire avait élaboré un vaste programme de restructuration tout en souhaitant l'établissement d'une école de police. Et même si certaines des mesures suggérées peuvent être sujettes à caution comme le laisse entendre l'interpellation de l'échevin Deschênes, l'ensemble du projet doit être reconnu si l'on confronte les énoncés cités plus haut avec le travail (au demeurant fort honnête) des policiers municipaux.

Au moment où la ville s'apprête à assurer le remplacement de M. Lemire il serait certes très recommandable de confier au nouveau titulaire la réalisation d'une restructuration amorcée, restructuration qui sans doute s'impose.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Veut-on chasser Dieu de toutes nos écoles?

La réforme de l'enseignement fut reçue par la population avec un enthousiasme qui était véritablement touchant à force de bonne volonté. On voyait la jeune génération mieux préparée pour l'avenir. On voyait l'égalité des chances fournies à tous, par une "gratuité" scolaire dont l'ensemble de la société payait les frais.

L'euphorie a cessé. Les citoyens se posent des questions. Ils veulent savoir où les nouveaux responsables de l'éducation veulent conduire la jeunesse. Les réponses demeurent confuses. Sans doute faut-il être indulgents : ceux qui ont cru rebâtir en un jour un système d'éducation qu'ils avaient détruit en trois volumes, sont nécessairement débordés par la tâche. Mais l'angoisse de la population s'abreuve, par surcroît, de rumeurs que les intéressés devraient s'empresser de mettre au point, ne serait-ce que pour conserver le réservoir de sympathie populaire dont ils ont absolument besoin.

L'une de ces rumeurs nous assaille de tous les côtés à la fois. Elle nous parvient de Montréal et elle surgit aussi à Québec. Sa persistance est telle, qu'il est nécessaire d'y faire écho pour nous joindre à une inquiétude devenue publique et presque généralisée.

Est-il vrai que les nouveaux maîtres de l'éducation au Québec, après avoir transféré à l'Etat la domination presque totale en matière scolaire, s'apprêtent à faire disparaître les aumôniers dans les écoles secondaires ? Plusieurs citoyens nous arrivent avec cette interrogation qu'ils ont puisée à des sources si variées qu'il nous faut arriver à croire que la nouvelle aurait des fondements sérieux, même si elle semble impensable au premier abord.

L'argument que l'on met de l'avant pour éliminer les aumôniers se poserait comme suit : Les aumôniers ne sont pas vraiment nécessaires, puisque les professeurs enseignent déjà le cours de catéchèse; leur présence à l'école constitue une perte de temps parce qu'ils assument un ministère religieux dont chaque élève peut bénéficier à son église paroissiale. Même les aumôniers à temps partiel ne trouvent pas grâce : on leur reproche l'indemnité de $40 par mois qu'ils touchent pour leurs services qui durent neuf mois par année.

Car il est évident que le gros argument sur lequel on se rabat est "l'économie", alors que les services d'aumônerie ne comptent financièrement que pour une fraction ridicule dans les budgets en perpétuels gonflements de nos commissions scolaires !

La dernière tranche du rapport Parent doit traiter du problème de la confessionnalité. C'est-à-dire qu'à la toute dernière heure, une fois que les plans de toutes les structures sont tracés et que la construction est commencée, l'on pensera à la clé de voûte qui est la pièce maîtresse et le soutien d'un système d'éducation pour Chrétiens.

Quel sort réserve-t-on aux aumôniers ? Assistera-t-on à une nouvelle manoeuvre pour généraliser l'école neutre, sous le couvert d'une "modernisation" de l'enseignement ? On peut s'en inquiéter. Comme l'on s'inquiète de l'avenir qui est réservé aux institutions privées, tels les collèges classiques ou les instituts familiaux dont le but était la formation chrétienne plutôt qu'un vague humanisme technologique. Comme on s'inquiète de la dissociation de la religion et de la morale dans les écoles devenues "polyvalentes" et interchangeables. Comme on s'inquiète du privilège de l'approbation suprême que se réserve l'Etat, même pour les manuels religieux comme le catéchisme... relevant d'une autre compétence que la sienne.

Les étudiants de Montréal ont pris "les moyens légaux" pour chasser Dieu de l'université. Les autorités ont courbé l'échine et pas une seule n'a protesté contre la fringale laïcisante d'une minorité de freluquets qui ne se contentent plus de vivre aux crochets de leurs parents, mais aux frais du peuple tout entier. Si leurs pareils et leurs complices veulent maintenant chasser Dieu de la petite école, que l'autorité si longuement tolérante ne dise qu'un seul mot et toutes ces strucures de l'éducation artificielle qu'on veut dresser chez nous s'écrouleront comme un château de cartes.

La population du Canada français, chrétienne dans sa presque totalité, n'attend qu'un geste pour montrer ce qu'elle a sur le coeur !

Lorenzo Paré

Lettre d'Allemagne

Un phénomène de notre époque

Que le nationalisme que l'on pouvait considérer comme à moitié mort à la fin de la deuxième guerre mondiale, réapparaisse de façon inattendue sous diverses formes, c'est là un phénomène politique important de notre époque. L'évolution vers la formation "d'un monde", c'est-à-dire un monde où les peuples se sentent dépendants les uns des autres, et où s'impose peu à peu une pensée et un mode d'action commun et supra-régional dans toutes les questions vitales auxquelles se heurte notre monde, ne semble pas, à l'heure actuelle, avoir beaucoup de chances d'aboutir. Depuis que la tension entre les deux gros blocs s'est relâchée — cela a commencé au moment où l'on a constaté que le statu quo atomique, l'équilibre stratégique rendait impossible, une guerre à grande échelle — depuis ce moment, la méfiance des gouvernements des différents continents à l'égard des grandes organisations collectives, s'est accrue. De nouveau on se rappela les intérêts nationaux. Et comme un changement fondamental du style habituel politique — qui avait duré déjà plus d'un an et demi — demandait un énorme effort, on a de nouveau emprunté les anciennes voies abandonnées, d'autant plus que la peur des peuples devant une catastrophe destructrice semble avoir disparu.

Etablir des démocraties

Ce renouveau de nationalisme est de nature assez complexe. Il représente des aspects totalement opposés et souvent contradictoires. En Afrique, d'anciennes administrations coloniales ont pris le titre de nation, bien que toutes les caractéristiques nécessaires soient absentes, y compris l'assentiment des peuples et des tribus du pays intéressé. Là, de petits groupes tentent d'obtenir pour les régions qu'ils dominent l'indépendance et la liberté de leur nation, telle qu'ils l'ont appris de l'Europe — pays d'origine du nationalisme. A cela s'ajoute que les difficultés d'instaurer sur ces territoires une démocratie libérale et légale, telle qu'on la connaît en Europe, sont beaucoup plus grandes qu'on ne l'aurait cru initialement.

En Asie également les Etats montants se heurtent à des problèmes similaires. Les Chinois pratiquent un impérialisme nationaliste, qui se fonde, entre autres, sur l'idée de la lutte raciste entre les peuples de couleur et les peuples blancs. Le nationalisme indonésien provient essentiellement de difficultés intérieures, auxquelles les expériences de la politique extérieure doivent servir de soupape. La question non résolue du Cachemire encourage déjà depuis plusieurs années un nationalisme croissant en Inde et au Pakistan, c'est-à-dire dans des pays où ce fait politique était autrefois totalement inconnu. Au Moyen-Orient, le nationalisme, issu d'Europe occidentale, s'identifie peu à peu au socialisme provenant de l'Union soviétique et de Yougoslavie.

L'Union européenne : une nécessité

En Europe, on ne parle plus guère de l'ancien nationalisme qui mettait l'accent sur le caractère exceptionnel et glorieux de la nation. Cette tendance a en grande partie été éliminée au cours de deux affreuses guerres civiles européennes. Le nationalisme ne marque plus, comme autrefois, la sensibilité de tout un peuple, mais il est plutôt une évolution des organisations et des milieux politiques dans leurs voies traditionnelles.

Le général de Gaulle sait qu'une Europe unie est une nécessité urgente pour chaque nation européenne, puisqu'elles ne peuvent plus se défendre elles-mêmes. Son objectif, dans cette affaire, est de donner à la France la première place, parce qu'il pense qu'elle est prédestinée à tenir ce rôle. En Grande-Bretagne, le parti travailliste est en quête d'un objectif national. Ce qui leur manque, c'est une idée directrice qui engagerait toute la société. Ils pratiquent un mélange de nationalisme et de pacifisme et cherchent au fond une position idéale en ce qui concerne les points de tension atlantique, européen, communiste, qui apparaissent sur notre globe; une position qui leur permette de jouer un rôle avantageux de médiateur sans avoir à prendre des engagements qui pourraient les gêner.

Dans ces conditions, les différents plans relatifs à l'Europe qui viennent d'être présentés ne sont pas plus séduisants, ni plus convaincants. Nulle part, il n'est question d'abandonner des droits de souveraineté en faveur d'une communauté plus vaste.

Mais, dans tout ceci, il ne faut pas oublier — et c'est un motif d'espoir pour l'ensemble de l'Occident — que dans les pays d'Europe centrale également le nationalisme, qui s'est manifesté depuis 1956, fera encore des progrès. On s'attend à ce que les forces qui, en Pologne et en Hongrie surtout, mais aussi en Roumanie et en Tchécoslovaquie, aspirent à la liberté, et qui ont toujours été sous-estimées au cours de l'histoire, s'imposent davantage, à l'avenir, et réaffirment avec vigueur leur appartenance à l'Europe.

Cependant, le communisme s'est vu contraint au cours des dernières années, à faire quelques concessions au nationalisme. De plus, le caractère évident du communisme pour la jeunesse de ces pays — République démocratique allemande (RDA) exceptée — est trop marqué. La confrontation avec le communisme, même si elle apparaît sous le vêtement national, continuera à faire partie de la politique occidentale. Et la question est de savoir si une Pologne nationale ou une Tchécoslovaquie nationale auraient une position plus compréhensive vis-à-vis de la République fédérale et de la réunification allemande que les pays actuels du bloc Est.

Le relâchement des liens dans les deux grands blocs ne signifie pas encore que ce schéma de la politique mondiale est complètement dépassé et que les nouvelles nations ont désormais carte blanche. Les grandes lignes qui, après la guerre, ont abouti à ce système d'alliance sont encore les bases de la politique mondiale. Mais le seul fait que dans quelque cinq ou dix ans il faudra s'attendre à ce que d'autres Etats disposent d'armes atomiques, montre dangers auxquels nous serions exposés si le statu quo atomique n'existait plus et si le nationalisme avait recours aussi à ce moyen.

Il est d'une grande importance que la responsabilité demeure entre les mains d'un nombre restreint de chefs d'Etat qui peuvent décider de l'existence ou de la non existence des armes atomiques. Mais combien la situation se compliquerait-elle si toute une série de puissances atomiques non contrôlables surgissaient, qui croiraient pouvoir poser des exigences. Le grand procès que l'Europe nationaliste a autrefois présenté au monde, pourrait de nouveau être ouvert, ailleurs. Seulement le résultat serait alors encore plus affreux.

L'avenir de notre monde dépendra en grande partie de la structure que prendra l'Europe, quelles leçons elle aura tirées d'un passé nationaliste. Le nationalisme a, autrefois, donné aux peuples européens beaucoup de force créatrice, mais les revers de cette évolution n'ont pas permis à ce continent d'atteindre un état heureux et paisible. C'est une utopie de croire qu'une Europe unie permettrait de résoudre tous les problèmes des différentes nations. C'est aussi une utopie de croire que l'on pourrait à l'avenir renoncer à la nation en tant que phénomène en soi. Même si l'humanité devait en définitive se composer de formations étatiques plus vastes que les Etats nationaux, il est bien certain que les nations continueraient à subsister en sauvegardant une certaine indépendance. Le rapprochement des Etats demandera beaucoup de patience — il n'est pas besoin d'être prophète pour le comprendre — et se fera difficilement sans pression exercée par l'évolution extérieure des événements.

Le réveil du nationalisme sous le signe de la dissolution des grands blocs

Faire preuve de courage

Pour nous, Allemands, la division de notre patrie rend difficile la naissance d'un sentiment national équilibré. Nous sommes physiquement devenus plus forts et avons une position forte dans l'alliance atlantique. Mais il nous est impossible de supprimer par nos seules forces cette division, et restons dépendants de l'aide des alliés. Cet état de choses aurait pu avoir pour résultat de provoquer de part et d'autre du rideau de fer un nationalisme qui aurait pu être une cause de trouble en pleine Europe. Cela ne s'est pas produit, quelles qu'en puissent être les causes. C'est un point qu'il faut considérer comme positif, même si les conséquences n'ont pas toujours été positives.

Si, aujourd'hui, au seuil de l'année électorale, notre gouvernement et les partis mettent en avant les revendications nationales d'une élimination de la division de l'Allemagne, c'est sans aucun doute à juste titre. Ce qui est irritant c'est la publicité et la maladresse avec lesquelles cela se fait. Nous devrions bien comprendre qu'il faut davantage de courage, de sens du sacrifice d'imagination pour donner véritablement un contenu à de tels slogans. Il y a là un danger de faire preuve d'un pseudo-nationalisme qui ne saurait convaincre durablement.

T. A.

Mieux que les Musulmans ?...

Le monde de l'Islam s'impose, chaque année, un mois d'abstinence, de recueillement et de prière : c'est le traditionnel Ramadan. Le jeûne y est de rigueur du lever du soleil à son coucher. Occasion d'entraînement ascétique, d'une foi revigorée en Allah, au point que le rythme et l'ordre des activités courantes s'en trouve plus ou moins renversé. Ouverture à la miséricorde et à la bienfaisance également, dans une meilleure compréhension des souffrances et des besoins des pauvres. D'où la pratique de l'aumône, qui a valeur de purification autant que de charité. Mahomet avertit ses disciples que les richesses sont toujours dangereuses quand elles sont détournées de Dieu.

Et nous, du monde chrétien, nous hésiterions devant le jeûne corporel, le seul de précepte étant maintenant réduit à quatre fois l'an, dont deux en carême ?... Grâce aux autres pratiques de la sainte quarantaine, nous avons d'ailleurs l'avantage de vivre au moins cet esprit du jeûne, qui implique renoncement au péché et généreuse conversion. En profiterons-nous pour faire grandir en notre coeur le repentir, pour réparer, pour réfléchir et prier, donner et pardonner, nous livrer à la charité sous toutes ses formes ?

Saurons-nous faire mieux que les pieux Musulmans, et pour des raisons encore plus élevées ? Non dans une attitude orgueilleuse mais plutôt par fervente émulation sur le chemin de la pénitence et du renouvellement intérieur, vers un Pâques de résurrection et de joie...

Nous avons plus qu'un prophète, plus que le Coran : nous avons le Christ, son exemple, son Evangile : L'Eglise est en marche à sa suite. Et l'Eglise, c'est nous... Alors ...

Jean-P. LEMIEUX

Il ne peut y avoir qu'une Eglise

Certains ont le coeur large et ils voudraient croire que toutes les religions sont également bonnes ? Il n'en va pas ainsi.

Comme il n'y a qu'un seul médiateur, un seul pasteur, une seule vigne, il n'y a aussi qu'une seule Eglise. Il y a une parenté étroite entre l'Incarnation et l'Eglise; celle-ci n'est que le prolongement de celle-là. De même que le Verbe n'a pris qu'un seul corps, né de Marie, pour mourir pour nous et nous sauver, il ne s'incarne aujourd'hui qu'en une seule Eglise pour poursuivre son oeuvre de rédemption.

S'il n'y a qu'un sauveur et qu'une Eglise, on en déduit aussitôt qu'hors de l'Eglise il n'y a point de salut. Telle est la formule qui est vieille de vingt siècles, mais qui n'implique nullement que le salut des infidèles est impossible.

Que les coeurs larges se rassurent : "Nul ne sera condamné s'il n'a pas péché contre la lumière". Ça aussi, c'est un enseignement traditionnel de vingt siècles. Ceux qui ne connaissent pas la loi du Christ seront jugés d'après leur conscience, d'après ce qu'ils ont pu connaître de la loi de Dieu. Celui qui agit avec sincérité sera sauvé.

Hors de l'Eglise, point de salut, cela ne peut avoir qu'un sens : si un protestant ou un infidèle parvient à la conviction qu'il est tenu d'embrasser l'Eglise catholique sous peine de se dissocier du Christ, parce que c'est la seule et unique Eglise, il doit suivre cette exigence de sa conscience. Il faut être sincère et logique.

L'EGLISE EST UNE DANS SA DOCTRINE : Une même foi unit les chrétiens de tous les temps et de tous les continents: la foi au Christ et à son message. "Enseignez toutes les nations. Qui vous écoute, m'écoute; qui vous rejette me rejette, et rejette celui qui m'a envoyé". (Luc, X, 16).

L'EGLISE EST UNE DANS SON GOUVERNEMENT : Société hiérarchique, appuyée sur le collège apostolique et l'autorité de Pierre. La Parabole du bon Pasteur rappelle pour toujours l'unité externe et interne d'une société dont le Christ est le seul chef.

L'EGLISE EST UNE DANS SON CULTE; et c'est la messe qui rassemble tout le monde autour de l'unique sacrifice : le Calvaire.

Notre-Seigneur tient à l'unicité de son troupeau; il multiplie les comparaisons pour faire entrer son idée. Ce sont les clefs confiées à Pierre, la porte étroite par où doivent passer toutes les brebis, c'est le chemin étroit qui mène au Royaume, c'est la vigne dont il est le cep et nous les rameaux; il est la Voie, la Vérité et la Vie.

André JOBIN, prêtre

VOTRE OPINION

Querelle de langage

M. le Rédacteur,

Le 3 courant, j'adressais à l'Action une note de protestation contre un anglicisme intolérable commis par M. André Villeneuve dans un article sous le titre : "Ici et là dans l'éducation". Je demandais de publier cette note dans le journal. J'estime que ces fautes graves contre la langue française, par un journaliste, doivent être condamnées publiquement.

Je ne sais qui a reçu ma lettre; elle était adressée à M. le rédacteur, mais je ne l'ai pas encore vue dans le journal. (N.D.L.R. Elle fut publiée lundi, 22 février).

Le 16 courant, ce même rédacteur, sous la même rubrique, en page 12 de "l'Action", **nous arrive** avec l'expression suivante : ..."une étude **exhaustive** des besoins des travailleurs"...

Le dictionnaire français que j'ai consulté ne donne pas la définition de "exhaustive". J'ai trouvé sa signification dans un dictionnaire anglais.

Il se peut que le français moderne, nouvelle vague, plus ou moins altéré, accepte ce mot mais pourquoi, diable, le populariser chez nous alors que nous sommes dangereusement menacés par l'influence anglaise et qu'il faut, par conséquent, nous appliquer à conserver jalousement la pureté de notre langue ? Pourquoi employer ce mot anglais lorsqu'il y a des mots français plus expressifs ? Est-ce que "une étude **approfondie** ou une étude **complète** n'aurait pas qualifié mieux et plus simplement **l'étude** ?

Ce rédacteur a-t-il fait des études sérieuses, est-il partisan du **français**, chez nous, est-il en mal d'originalité ? Si c'est là le genre d'éducation qu'il prétend nous donner, nous n'avons pas besoin de ses lumières.

J'ai eu connaissance des débuts de l'Action Catholique. Les fondateurs et les propagandistes nous ont toujours présenté ce journal comme un organe de défense. C'est à ce titre qu'il a gagné mes sympathies et qu'il les conserve. S'il s'éloigne de ce rôle, il n'aura guère sa raison d'être. Vous comprenez le reste.

Je m'excuse de cette longue lettre qui prend votre temps... et le mien mais je ne puis tolérer de telles licences avec notre langue française. On la massacre tellement par ailleurs, à la radio et à la TV par exemple, qu'il faut tendre à l'épurer plutôt qu'à l'abâtardir surtout dans les écrits. Il y a assez de ces Réhabilitation pour Réadaptation; Réajustement pour Rajustement. Opportunité pour Occasion etc., sans que les journaux et certains journalistes mal inspirés se mettent de la partie.

Recevez l'expression de mon espoir malgré tout.

Joseph Ferland,
Beauce.

La réplique

Monsieur Ferland,

Vous remarquerez l'attention que nous avons portée à votre lettre du 3 février. Le grand nombre de lettres que nous recevons et l'importance de certaines qui traitent de problèmes d'actualité nous ont conduits à faire paraître votre opinion et vos commentaires aujourd'hui. Nous nous en excusons.

J'accuse aujourd'hui réception de votre lettre du 19 courant. Je me permets également d'y donner réponse.

Vous dites, monsieur, "estimer que les fautes graves contre la langue française, par un journaliste, doivent être condamnées publiquement". Vous avez une opinion, c'est là votre droit le plus strict. J'accepte la teneur de votre opinion, non la forme de son expression. Il eût été plus correct de dire "faute commise par un journaliste" que de dire "faute par un journaliste". Mais passons.

Des puristes avertis nous permettent de soigner un peu plus notre français : de cela, je vous remercie. Un fait demeure, nous ne sommes pas dans la condition du littérateur qui prend le temps de chercher le sens étymologique des termes; nous ne pouvons suivre à la lettre les directives de notre ami Boileau qui disait : "Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage, polissez-le sans cesse et le repolissez".

Un facteur nous conditionne grandement : le temps. Nous oeuvrons dans un quotidien, cher ami, et nous devons faire vite. L'information dans un journal quotidien ne souffre pas de retard. J'admets volontiers que cette hâte ne doit pas être préjudiciable à la langue française. Mais de là à exiger de nous d'employer "approfondi" au lieu d'"exhaustif" il y a un pas.

Loin de moi l'idée de vouloir faire une analyse complète ou exhaustive de l'emploi de ce mot qui qualifie "le genre d'éducation que je prétends vous donner". Le mot "exhaustif" (du latin **exhaurire**) est bel et bien français. Je ne suis pas linguiste averti, je l'avoue et j'ignore les transformations que le terme latin a pu subir jusqu'à l'orthographe actuelle.

M. Jean-Marie Laurence lui-même aurait de la difficulté à le savoir.

J'ai consulté mon petit **Larousse** qui explique que le terme "exhaustif" signifie "qui traite à fond d'un sujet". Le dictionnaire **Quillet** donne comme définition à ce mot (je m'excuse, j'aurais dû dire signification) : "qui traite à fond d'une matière". Dans les deux cas, on donne comme exemple "une étude exhaustive".

Non content de ma propre recherche, j'ai contacté le laboratoire de recherches linguistiques de l'Université Laval, le département d'études françaises et le secrétariat des cours d'été de français de cette même université. Selon les réponses reçues, je suis toujours autorisé à employer ce terme qui n'est pas "un anglicisme intolérable".

Consultons plutôt l'Office de la langue française. M. Lévesque, de ce bureau, m'a informé que le terme en question est mentionné dans **Robert**. Son sens propre a été signalé en 1873 par **Littré**. "Même au sens figuré, dit M. Lévesque, on ne peut, en aucun cas le considérer comme un anglicisme". Un fait assez probant, on trouve dans l'introduction d'au moins deux traités de linguistique : "ce travail ne prétend pas être une étude exhaustive" et encore "l'auteur ne veut pas faire une étude exhaustive".

Voilà pour ce mot. Je n'ai malheureusement pas le temps de faire le même travail de recherche pour "réhabilitation" qui implique une idée de juridisme, de droit, et pour "réadaptation" qui sous-entend une idée d'association de personnes, de société.

Bien que je sache, monsieur, que vous n'avez "pas besoin de mes lumières", recevez l'expression de mes meilleurs sentiments.

André Villeneuve

P.S. : "Franglais" n'est pas français...

Changer la terre

M. le rédacteur,

Pour changer la terre, il faut changer les hommes, bien sûr. Et pour changer les hommes, il faut changer leurs idées.

Trop souvent nous accrochons nos espoirs aux changements de gouvernements, aux changements d'hommes au pouvoir, aux événements indépendants de la volonté des hommes, comme la mort d'un tyran ou l'avènement d'un grand homme.

Non, les changements sur terre ne viennent pas ainsi. Ils viennent par les idées. Sans doute la révolution française et la révolution russe ont changé quelque chose, mais ce quelque chose n'était-il pas déjà les idées ?

La révolution française est venue en 1789, comme fruit mûr de trois siècles d'erreurs : protestantisme, libre examen, subjectivisme, laïcisme, séparation de l'Eglise et de l'Etat. Voltaire est venu avant la révolution. Il est un de ceux qui ont tracé la voie à la révolution, avec sa haine du Christ et son mépris de la vérité.

Les idées étaient venues avant les coups d'Etat. Ce sont les idées elles-mêmes qui avaient changé l'histoire. Les coups d'Etat n'ont fait que signer les idées, les confirmer. Ils n'étaient pas eux-mêmes les changements. Ils dévoilaient au grand jour les changements intimes dans les esprits, dans les moeurs.

Changer les idées, c'est changer les moeurs n'est-ce pas, puisque c'est changer la philosophie et que les actes des hommes suivent la philosophie professée.

Le socialisme d'Etat, la planification imposée par l'Etat, l'économie malsaine dirigée par l'Etat, le gigantisme industriel, nous semblent des courants d'idées indépendants de la volonté de la majorité des hommes, et malheureusement trop poussés en évidence par une minorité indigne ou inconsciente au sein de nos contemporains.

Ce ne sont pas des courants d'idées ou facteurs de liberté, car ils contribuent plutôt à faire des hommes "numéros" et non pas des hommes créateurs, des modelés et non des modeleurs. Ils peuvent contribuer à faire des hommes bien nourris, bien entretenus comme des arbres dans un beau jardin, mais ils ne font pas des hommes qui conçoivent et qui façonnent comme les jardiniers, ils peuvent développer des producteurs commandés, simples, exécutant des décisions prises par d'autres, par des planificateurs ou par des embaucheurs, mais ils ne font pas des artistes, des créateurs; ils sont plus aptes à tout incliner vers le matérialisme plutôt que vers le spiritualisme. Voyez ce que les hommes sont dans les pays à "planification".

C'est un peu dans cet ordre d'idées que l'"Osservatore Romano" du 6-2-59, édition française, citait cette phrase du message de Noël '56 de Pie XII :

"L'athéisme théorique et aussi l'athéisme pratique de ceux qui idolâtrent la technique et croient au processus mécaniques des événements, finissent nécessairement par devenir des ennemis de la vraie liberté humaine, parce qu'ils traitent l'homme comme on traite les choses inanimées dans un laboratoire."

L.-P. Charpentier
Ancienne-Lorette.

Substances douteuses ?

OTTAWA (P.C.) — Deux substances chimiques que l'on soupçonne d'être à la source d'une affection sanguine pouvant entrainer la mort restent susceptibles d'être prescrites au Canada mais les médecins ont été mis au courant de la nature grave des réactions qu'elles peuvent produire, selon ce que le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré aux Communes, lundi.

Dans la réponse qu'elle a donnée par écrit à la question posée par M. David Orlikow, député néo-démocrate de Winnipeg-Nord, Mlle LaMarsh informe que son ministère a mis les médecins en garde.

La direction générale de la santé nationlae est en train de prendre des démarches pour que l'on change les étiquettes sur l'aminopyrine et la dipyrone, qui, selon M. Orlikow, seraient soupçonnées de provoquer une affection sanguine par l'administration américaine des aliments et des drogues et l'Association médicale américaine. Le nom de cette maladie, n'a pas été précisé.

Ces deux produits pharmaceutiques sont utilisés dans le traitement de la fièvre et le soulagement de la douleur.

Voyage de $6,990

OTTAWA (P.C.) — Le voyage qu'a effectué l'ancien ministre d'Etat, M. Yvon Dupuis, en Afrique et en Asie, l'an dernier, a coûté au pays la somme de $6,990.20.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Stanley Haidasz, a indiqué dans une réponse à une question écrite de M. Guy Marcoux CS-Québec-Montmorency que l'ancien ministre et son épouse s'étaient rendus au Nigéria, en Zambie, au Kenya, en Inde, au Pakistan et à Ceylan.

Le compte présenté par M. Dupuis à son retour s'élevait à $6,990.20.

Le 23 février, on a accusé M. Dupuis d'avoir obtenu la somme de $10,000 pour lui-même ou une autre personne alors qu'il tentait en 1961 d'obtenir un permis d'exploiter une piste de course du gouvernement du Québec.

Il remis sa démission comme ministre.

Refus à Diefenbaker

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le président de la Chambre des Communes, M. Alan Macnaughton, a rejeté une demande du chef de l'opposition officielle d'ajourner les travaux courants de la chambre pour étudier "l'action sans précédent et injustifiée du ministre de la Justice, M. Guy Favreau, de publier une déclaration réfutant le témoignage rendu par le sous-commissaire Lemieux, de la Gendarmerie royale, devant la commission d'enquête Dorion".

M. John Diefenbaker a accusé M. Favreau d'avoir tenté d'exercer des pressions sur des officiers supérieurs de la GRC en agissant de même.

Il a demandé que les débats courants de la chambre soient ajournés afin de permettre aux Communes d'étudier l'action du ministre.

M. Diefenbaker a déclaré que le geste du ministre, qui a publié une déclaration vendredi soir sur un témoignage qui venait d'être rendu, au cours de la matinée, par M. Lemieux, était sans précédent.

Le chef de l'opposition conservatrice estime que le ministre met en doute le témoignage assermenté du sous-commissaire Lemieux et laisse entendre qu'il a manqué d'intégrité.

"Il est urgent, continue M. Diefenbaker, de débattre la motion immédiatement, puisque M. Lemieux sera rappelé demain mardi devant la commission".

Vendredi matin, M. Lemieux a déclaré devant le juge Frédéric Dorion, qui dirige la commission qui enquête sur la prétendue offre de pot-de-vin de $20,000 faite par un ancien directeur du cabinet du ministre René Tremblay, Me Raymond Denis, à un avocat montréalais, Me Pierre Lamontagne, que le commissaire McClellan de la GRC lui a dit que le premier ministre Pearson avait averti son secrétaire parlementaire d'alors, Me Guy Rouleau, qu'il allait être interrogé par la police relativement à cette affaire.

"J'ai l'impression que M. Pearson a informé M. Rouleau qu'il allait être interrogé", a dit M. Lemieux.

Une autre enquête

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a annoncé hier aux Communes qu'il nommera sans délai une commission chargée de faire enquête sur les allégations voulant que six syndicats ouvriers aient conspiré dans le but de recueillir frauduleusement des votes en faveurs de candidats néo-démocrates, en Colombie-Britannique, lors des élections de 1963.

Le premier ministre a fait cette annonce peu après que le Président de la Chambre, M. Alan Macnaughton, eut donné lecture d'une lettre du président général des élections, M. Nelson Castonguay, disant qu'il lui était "physiquement impossible" de tenir une telle enquête.

Paquet

ASSISTEZ A NOTRE REVUE DE MODES

printemps-été 1965 au Théâtre Capitol

Les 3 et 4 mars en matinée 2h.30 en soirée 8h.30 prix des billets: 1.25 - 1.00 - .75

Les billets sont maintenant en vente au Capitol seulement.



HEURES D'AFFAIRES: OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h. A.M A 5h.30 P.M. EXCEPTE LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9h.30 P.M.

Nouvelle "MODE CHIC" printemps-été 1965

Caractérisant, la féminité et l'élégance, la nouvelle mode est adoptée à l'unanimité. Quelques modèles viennent illustrer la nouvelle silhouette:

a) Pour la jeune fille, une robe au corsage de dentelle et encolure cartée à l'avant et légèrement arrondie au dos, sans manche et à jupe de chiffon circulaire. 1 à 13 ans. Marine française et blanc et turquoise et blanc. **60.00**

b) La mère de la mariée choisira cet ensemble de crêpe et dentelle combinant manteau de dentelle et robe droite en crêpe appliquée de dentelle. Détail fantaisiste, boucle sous le buste. Taille 15 à 21. Bleu seulement. **60.00**

c) Pour le cocktail, une robe de crêpe au décolleté arrondi, sans manche et au corsage perlé. Jupe droite en crêpe finement rayé. Tailles 10 à 16 ans. Disponible dans le bleu pâle et marine française. **60.00**

Paquet, robes, 2e étage.
Commandez par téléphone. 529-4501

d) Ravissant manteau en tissage Français Versailles. Nouvelle coupe printanière légèrement ajustée. Boutons et boucle de satin. Marine française et blanc. 8 à 16 ans. **110.00**

e) Manteau en mohair importé d'Ecosse, taillé nouvelle-mode. Fausses poches au corsage et ceinture facultative. Tissu, mohair soufflé piqué. Bleu, aqua, rose, blanc et jaune. 8 à 18 ans. **110.00**

f) Une adoptation des grands couturiers. Un chic tailleur en tissage 100% laine importé d'Angleterre. Fines rayures dans la jaquette et la jupe. Surblouse blanche. Marine française. 10 à 20 ans. **169.99**

g) Très joli tailleur en worsted de laine léger, importé de France. Coupe classique. Garnitures très chics. Perlé au col et aux manches. Cendrillon, bleu et rose. 8 à 20 ans. **149.99**

Paquet, manteaux et costumes, 2e étage.

Dites simplement: PORTEZ A MON COMPTE

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Balenciaga préconise les manteaux neuf-dixième

PARIS (Reuter) — Balenciaga a présenté sa collection de printemps sous le thème d'une silhouette longue et mince, selon la coupe et technique propres à ce grand couturier. Ce maître d'origine espagnol, reconnu par plusieurs experts de la mode comme étant le nom le plus prestigieux dans le domaine de la haute couture à Paris, de nos jours, ne s'intéresse pas aux jupes virevoltantes ou aux vaporeuses toilettes féminines présentées par d'autres maisons de couture, cette saison.

Ses modèles se caractérisent par la coupe, la couleur et, occasionnellement, par une petite note d'excentricité. Ses dernières créations ont suscité l'enthousiasme des spécialistes et représentants de la presse tout comme pour les acheteurs et la clientèle privée, lors de la première présentation, il y a un mois.

Balenciaga a eu le mot de la fin sur la scène de la mode, et son inspiration se reflètera au cours des saisons prochaines.

COSTUMES

Les costumes comportent des vestes de différentes longueurs : petite jaquette droite ou modèle plus long, à simple boutonnage. Des costumes bleu marine se portent avec le gilet de toile blanche et des souliers marine et blanc. Le style des manteaux demeure classique. Plusieurs ont un double revers et col de velours, s'inspirant du paletot tailleur pour monsieur. Balenciaga préconise la longueur neuf-dixième pour ses manteaux de coupe savante, avec fine martingale, qui laisse voir un pouce de la jupe, après l'ourlet du manteau.

La jaquette prend un air nautique lorsque coupée en tissu bleu marine avec un double rang de boutons de cuivre. En fin d'après-midi le manteau redingote est réalisé en dentelle de laine de même teinte que la robe.

CEINTURES

Balenciaga utilise les ceintures sur les manteaux, costumes et robes. Il encercle légèrement la ligne de taille avec de fines ceintures d'un pouce de largeur.

Pour l'après-midi, les robes de toile, avec petits boléros, s'agrémentent de ceintures-écharpes en soieries imprimées, assorties à des turbans drapés qui complètent ces ensembles.

Dans la section des robes du soir, le couturier reprend le thème du sari laissant une épaule à découvert mais, cette fois, dans la version traditionnelle indienne, en employant le tissu lamé argent ou blanc.

Il fait voir aussi la robe courte, genre tunique, réalisée en multiples rangs de plissés de dentelle, en paillettes blanches, en écailles de poisson d'un noir jais. Des robes de grand soir reliant le corsage à une jupe légèrement en forme, utilisant des tissus côtelés, comme la soie ottoman ou soie piquée. Ces robes sont pourvues de basques recouvertes de riches broderies.

Les amies de l'Hôtel-Dieu ont donné 5000 heures de travail bénévole

Les amies de l'Hôtel-Dieu connues sous le nom de "Bénévoles" ont donné cette année environ 5,000 heures de travail au service de la boutique "La Duchesse d'Aiguillon".

La boutique "La Duchesse d'Aiguillon" est un petit magasin où tous peuvent se procurer fleurs, tricots, cadeaux divers pour les malades et amis.

Le profit de ces ventes sert à améliorer le sort des malades.

Avec les gains de cette année, elles ont pu procurer un peu de bien-être aux malades de cette institution. Parmi les douceurs distribuées, mentionnons l'achat de vêtements nécessaires à l'hospitalisation de certains malades, l'achat de bottines orthopédiques, transports aux différents hôpitaux, service de télévision à certains malades; pour ces douceurs, la boutique "La Duchesse d'Aiquillon" a souscrit un montant de $1,300.

De plus, en janvier 1965, on a aussi donné 3 télévisions pour les grands malades des sections Sacré-Coeur, Ste-Monique, St-Bernard au montant de $600.

A Noël, tous les malades ont reçu un témoignage d'amitié de la part des dames. Témoignage correspondant à la somme de $165.

Le Comité des amies de l'Hôtel-Dieu espèrent qu'à l'avenir elles auront plus d'encouragement; ce qui leur permettra d'être encore plus généreuses.

Mille façons de parfumer la maison

Paris (P.A.) — La femme choisit d'ordinaire un parfum qui lui convient et reflète sa personnalité. Que ce parfum soit utilisé souvent ou rarement, il s'identifie à la personne qui le porte.

Cependant, on ne songe pas autant à employer un parfum dans plusieurs endroits de la maison où un léger soupçon de cologne ou d'eau de toilette apporte une note de féminité. On suggère de vaporiser quelques gouttes d'une délicate essence aromatique sur chaque ampoule avant de tourner le commutateur. La chaleur provenant de l'électricité répandra l'odeur dans la pièce.

Les serviettes deviendront odorantes si elles sont rangées sur les étagères recouvertes de papier parfumé. On peut acheter du papier ordinaire et le vaporiser de parfum, ou encore choisir les élégants papiers parfumés à l'avance. Ces derniers sont plus coûteux, mais ils ont souvent l'avantage d'un fini plastique, ce qui permet le lavage avec un chiffon mouillé, et une longue durée. Les sachets parfumés sont utilisés pour le rangement des vêtements et accessoires. Cependant, il ne faut pas vaporiser le parfum directement sur les fourrures, tissus ou cuirs, mais dans le placard où ces vêtements sont rangés. On offre également des bougies parfumées comme décoration de table.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin
CONSTIPATION





Pour vous... la cliente

Pour vous, qui allez d'un magasin à l'autre, fureteuse et exigeante, sans trop savoir ce que vous voulez, et pas tellement décidée à le payer ce qu'il vaut, lors même que vous trouvez enfin l'objet qu'il vous faut, vous n'avez certes pas toujours raison ! Bien sûr, vous savez bien que vous êtes tout simplement en train de tuer le temps, et de pousser l'autre à bout !

L'autre ? C'est le fournisseur qui ne vous connait pas, et ne vous verra plus parce que vous n'oserez plus vous montrer ! Ou tout au contraire, c'est le fidèle commerçant, dont vous poussez la porte depuis des années, dont vous êtes tellement sûre que vous vous permettez d'en abuser. C'est ainsi que vous oserez apporter, en approbation, parce qu'il vous fait confiance, le vêtement que vous porterez un soir en société, et que vous lui rendrez le lendemain avec un sourire, prétextant que votre mari ne l'aime pas ! Il arrivera que vous soyez belle joueuse, mais le plus souvent vous êtes devinée . . . et diminuée !

Un fermoir-éclair que trop de précipitation a fait dérailler, une tache d'eau sur la robe de satin, ou la blouse plus jolie découverte un coin de rue plus loin sont autant de prétextes qui ramènent au fournisseur la cliente qui ne s'embarrasse pas de scrupules et qui passe à l'attaque, certaine de remporter une victoire, même déloyable ! C'est donc dire que sont victimes de leur courtoisie compréhensive, les marchands qui autorisent l'essayage, concèdent le vêtement apporté en approbation, et remettent l'argent sur demande, tandis que triomphent, bien en paix les vastes chaînes qui exigent non seulement d'être payées sur-le-champ, mais ne reprennent, ni ne rendent rien ! Elles s'assurent un maximum de sécurité, tout en vous donnant un minimum de rendement, et moins que la cliente qui demeure, vous n'êtes pour eux que l'anonyme qui passe, et dont on se soucie l'espace d'un instant ! Sitôt sortie, vous êtes oubliée !

Amabilité et honnêteté

Vertus qui devraient être le lot de deux clans en cause : clients contre commerçants, ou vice versa ! Un vieux proverbe chinois dit : "Qui ne sait point sourire ne doit point ouvrir une échoppe !"

C'est donc dire que le client doit être reçu aimablement, comme quelqu'un qui mérite de partir satisfait, mais que d'autre part ce même client ne doit pas exiger l'impossible, et réclamer des souliers dans une boutique de porcelaine. Il doit savoir ce qu'il veut, le prix qu'il désire payer approximativement et ne pas rendre le commis à bout de patience, s'il réalise ne pouvoir être satisfait sur place !

Le sourire

Se quitter poliment, en se remerciant, le sourire aux lèvres, ne coûte pas plus cher, que l'on soit content ou non, ajoute à la bonne réputation d'un établissement et finit par en décupler les clients. Il est des magasins où l'on entre peu, et de très mauvais gré, quand il n'y a pas moyen de faire autrement, parce qu'on a l'impression de violer les lieux, ou de déranger tout le monde en s'y arrêtant ! Il est possible que le système nerveux du personnel s'en trouve bien, mais pourrait-on en dire autant de la caisse ?

Francaine L. Roy

Les petites filles seront à la mode au printemps

MONTREAL. — La chaussure d'enfants pour le printemps '65 reproduit en plus petit les styles à la mode pour adultes.

Tel qu'on l'a vu à l'Avant-Première du Centre d'Information de l'Industrie Canadienne de la Chaussure, a Montréal, les petites filles comme les plus grandes, seront tout à fait à la mode dans de jolis escarpins à courroies "T" et à lanières sur le coude-pied; de plus, certains modèles ont de charmantes découpures à l'empeigne et sur les côtés.

Des escarpins en cuir verni ou en cuir uni, à bouts plus compacts et fuselés, arborent des boucles puritaines et des languettes remontantes, ou des noeuds disposés au centre des courroies, au cou-de-pied. Les souliers à bride-arrière (ou presque) et la silhouette sandale pour l'été ont adopté le style ouvert qui caractérise le soulier de dames. La légèreté et la souplesse de la chaussure d'enfants résultent de l'amélioration des cuirs et du perfectionnement de la technologie. Au point de vue ajustement, rien n'a été négligé.

Des rénovations ont été effectuées dans les oxfords lacés, les mocassins et les "ghillies" grâce à l'emploi de cuirs à double texture et à l'usage de couleurs deux-tons.

Pour la toilette, c'est encore le cuir verni noir. Puis viennent les cuirs unis et les cuirs à grains, suivis des imprimés reptiles. Dans les couleurs, le noir devance le blanc, et il y aura aussi du cuir verni blanc, la couleur, les beiges, et les bruns intermédiaires, avec toute une gamme de tons pastels.

Chez les fillettes, la mode est aux petits talons superposés et à ceux recouverts de cuir. Il est clair que cette année encore nos manufacturiers ont fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour donner aux jeunes des styles attrayants et appropriés à leur âge.

Pour les garçons, on destine des souliers en cuir lisse ou fini-nement grené, avec coutures "guantone" ou renversées, ou à empeignes unies, ainsi que des sans-attaches. Dans le soulier de loisirs, le cuir brossé sera populaire pour tous les âges. La botte continue d'être à la mode - chukka lacées, ainsi que des bottes de toilette avec talons un peu plus hauts. Dans le domaine des couleurs, le noir est incontestablement au premier rang, suivi des teintes bronzées et des bruns intermédiaires. De même que pour les hommes, on verra des souliers blancs pour garçons, du noir combiné avec du blanc, et du brun et blanc.

Le centre profite de cette opportunité pour répéter qu'il faut vérifier régulièrement la grandeur du pied des enfants; entre 6 et 10 ans, il faut vérifier à tous les deux ou trois mois, et pour les adolescents, au moins tous les six mois. Le Centre appuie aussi sur le bien-fondé du thème général de toute l'industrie canadienne de la chaussure, qui est toujours "Porter le soulier approprié à chaque occasion".



● **GRANDE SOEUR. — Les oxfords élégants sont tout ce qu'il y a de mieux pour une fillette et même pour sa cadette. A gauche, oxford blanc et noir à motif "pinwheel" sur la garniture selle. A droite, pour l'ainée, soulier lacé à deux oeillets, de teinte bois-flottant, à garniture dentelée finie antique sur l'empeigne.**

La coquette et le printemps



● **LE MANTEAU-CAPE SERA BIEN VU — La cape de longueur sept-huitièmes représente un des accents de la mode printanière. Elle redonnera du prestige aux carreaux de toutes dimensions et rivalisera sérieusement avec le manteau et tous les styles de jaquettes qui forment les costumes tailleurs.**



● **DES PLIS ANIMENT LES JUPES — Chanel inspire le style de ce tailleur dont la jupe s'anime de plis creux, dans le bas. La jaquette s'ouvre sur une blouse de shantung.**

Demi-grandeurs



Si vous habillez les demi-tailles, vous ne manquerez pas de choisir cette pratique et jolie robe droite. Ses manches peuvent être courtes ou longues.

Le patron 9016 se vend demi-grandeurs : 12½, 14½, 16½, 18½, 20½ et 22½.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Horoscope

MERCREDI, 3 MARS

21 mars au 21 avril (Bélier) — Prenez le temps de réfléchir avant d'agir. N'éparpillez pas votre énergie dans plusieurs directions à la fois.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Etudiez les faits, ne vous contentez pas de les juger superficiellement. Vous faites une expérience qui sera profitable à d'autres.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne négligez pas vos vieux amis parce que les nouveaux vous accaparent. Vous obtiendrez des informations précises.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne prenez pas de décisions hâtives, même si on vous incite à le faire. Un changement de décor serait profitable aux natifs de ce signe.

24 juillet au 23 août (Lion) — Si les choses ne vont pas à votre goût, cherchez-en la raison plutôt que de vous impatienter. Efforcez-vous d'éliminer toutes les sources d'erreur.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Examinez bien tous les aspects d'une question avant de porter un jugement. Ne perdez pas confiance dans vos possibilités.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous aurez plus d'occupations que vous n'en désirez. Ménagez-vous des loisirs pour profiter de la belle saison.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — On vous fait des observations pertinentes sur une situation cocasse. N'attendez pas trop du hasard ou de la chance.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Il sera difficile de percer votre chemin à travers le brouillard de contradiction qui vous entoure. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Du retard dans la conclusion d'une affaire mettra votre patience à l'épreuve. Plusieurs problèmes importants sont soumis à votre attention.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Début d'une période profitable aux constructeurs, aux agriculteurs ainsi qu'aux navigateurs. Difficultés mineures sur le plan domestique.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous devrez accepter une succession peu agréable à inventorier. Ne pensez pas trop loin, en avant.

SI VOUS ETES NE UN 3 MARS

Les natifs de ce signe sont doués d'un charme naturel, mais ils ne se donnent pas toujours la peine de le faire valoir. Si vous avez un programme important à réaliser, tout va pour le mieux, mais dans le cas contraire votre enthousiasme s'éteint



POURQUOI
RETARDEZ-VOUS À VOUS FAIRE ÉPILER RADICALEMENT ?

Ça fait mal ? Pas la thermolyse Gregory. Elle est confortable et sans douleur au point que de nombreuses femmes se font épiler même les bras et les jambes. Rien à comparer avec "l'électrolyse", dont vous avez pu entendre parler par des femmes d'un âge plus avancé.

Dangereux ? Pas la thermolyse Gregory. Elle ne laisse ni trous, ni marques sur la peau. Rarement une vague irritation inoffensive et passagère. Des médecins recommandent cette méthode.

Coûteux ? Pas la thermolyse Gregory. Quatre ou cinq fois plus rapide que l'ancienne électroylse, la thermolyse moderne Gregory est d'autant de fois meilleur marché.

Les bénéfices que vous retirerez sont trop importants pour remettre indéfiniment votre décision de vous faire épiler radicalement, et cela pour avoir entendu des racontars de vieille époque. Venez voir et vous rassurer vous-même sur la thermolyse Gregory. Nous vous ferons gratuitement une démonstration qui ne vous engage en rien.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory Systeme
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879
Suite 2 - Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest
Québec, P.Q.
OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.



● Même si la dystrophie musculaire condamne Debbie Selmes à la chaise roulante, la petite est heureuse : elle vient d'apprendre que le public canadien a fait preuve d'une générosité sans précédent au cours de la dernière campagne de souscription publique de l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire (ACDM). En effet, les solliciteurs bénévoles de l'ACDM ont recueilli $473,000 — un chiffre record. Comme par le passé, ce sont nos sapeurs-pompiers qui ont été les chefs de file : ils ont sonné aux portes, organisé des jours de quête publique et soirées dansantes, et distribué des milliers de tirelires à collecte dans nos villes, petites et grandes, d'un bout à l'autre du pays. Le succès de nos sapeurs-pompiers a ravivé l'espoir de Debbie et des 20,000 Canadiens qui partagent son sort. Leur seul espoir, c'est de voir nos hommes de science trouver enfin la clé du mystère qu'est la dystrophie musculaire. A cette fin, l'ACDM subventionnera cette année non moins de 50 projets de recherche, dont les deux objectifs de base sont de dépister la cause de la DM, et d'y inventer un remède. Le beau travail de nos sapeurs-pompiers en 1964 leur permettra de pousser de l'avant sur 50 fronts en 1965. (Photo : J. Rooke)

Les parents ne savent plus au juste si deux plus deux égale 4 ..... ou 5 ..... ?

Vous souvenez-vous du temps où vous pouviez aider votre enfant dans ses devoirs d'arithmétique ? Les choses ont maintenant changé. Les enfants ont commencé à étudier ce qu'on a convenu d'appeler les "nouvelles mathématiques" avec le résultat que le père et la mère sont complètement perdus. Cette nouvelle méthode est maintenant enseignée dans les écoles américaines et elle a été introduite l'automne dernier dans les écoles d'Ontario et dans quelques institutions québécoises.

Même avec la nouvelle méthode, 2 plus 2 égale 4. Mais, maintenant, au lieu de se contenter de savoir quelle est la réponse, l'élève apprend à savoir pourquoi 2 et 2 font 4. C'est ainsi que Kattie Mueller, âgée de 14 ans, qui en est à sa troisième année d'étude de la nouvelle méthode, explique le système dans ce premier d'une série de cinq articles sur ce sujet. Kattie fréquente une école secondaire à Redlands, Californie.

(Ecrit pour la Presse Associée par KATIE MUELLER)

Certaines personnes, tout particulièrement des parents qui n'y comprennent rien, semblent croire que "la nouvelle méthode de mathématiques" n'est qu'une façon ingénieuse de faire en sorte que 2 plus 2 égalent 5.

Or, ce n'est pas le cas. A vrai dire, la grande différence entre l'ancienne méthode et la nouvelle se résume à ceci : l'ancienne méthode vous enseigne comment faire un problème tandis que la nouvelle méthode ne se borne pas à vous enseigner comment, mais vous explique également pourquoi résoudre un problème de telle façon.

D'aucuns se demanderont : "Pour l'amour du ciel, pourquoi apprendre 'pourquoi' quand vous savez déjà 'comment' ?".

Eh bien ? voilà, c'est très bien de savoir "comment" résoudre un problème — jusqu'à ce que vous oubliez "comment". Mais, si vous savez "pourquoi" un problème est fait d'une certaine façon, les chances sont qu'il vous sera plus facile de vous souvenir "comment" procéder.

Les toutes premières choses qui vous sont enseignées avec la nouvelle méthode sont les clés de principes commutatif et d'association. Ceci n'est pas aussi compliqué que cela le semble à prime abord.

Le principe commutatif pour l'addition — ou PCA — n'est qu'une désignation fantaisiste pour un fait que tout le monde connait : 3 plus 4 équivaut à 4 plus 3. Comme vous pouvez le constater, ce principe ne fait que constater que si vous additionnez deux nombres, la réponse n'est pas affectée par l'ordre dans lequel vous les additionnez.

Or, le principe commutatif de la multiplication — PCM — est basé sur la même conception: 3 fois 4 équivaut à 4 fois 3.

Quant aux principes d'association, ils sont semblables.

En réalité, plusieurs personnes ont recours au principe d'association pour l'addition — PAA — sans le réaliser.

A titre d'exemple, si on vous soumettait le problème suivant : additionnez 37 plus 19 plus 11, vous pourriez obtenir la réponse de deux façons.

Vous pouvez suivre l'ordre des chiffres et constater que 37 plus 19 donnent 56 et que 56 plus 11 donnent 67. Cette façon de résoudre ce problème équivaut à ceci : — 37 plus 19 — plus 11 égalent 67.

Mais, vous pourriez résoudre le problème par un procédé plus simple, soit en additionnant les deux derniers nombre, 19 plus 11 égalent 30 puis additionner ce nombre à 37 pour obtenir le total de 67. Cette méthode aurait l'air de ceci : — 19 plus 11 — plus 37 égalent 67.

Et c'est ce que le principe d'association pour l'addition — PAA — signifie véritablement : — 37 plus 19 — plus 11 équivaut à la même chose que — 19 plus 11 — plus 37.

En d'autres mots, lorsqu'il s'agit de trouver le total de trois chiffres ou plus, peu importe l'ordre dans lequel vous les additionnez, le total sera toujours le même.

Le principe d'association pour la multiplication — PAM — est semblable au principe d'association pour l'addition — PAA — que nous venons d'illustrer.

Pour mieux saisir le côté pratique du principe commutatif de la multiplication — PCM — et le principe d'association de la multiplication — PAM — faites ce problème-ci : 5 X 37 X 2.

Là encore, vous pouvez procéder de deux façons, la première étant la suivante : 5 X 37 égalent 185 — et 185 X 2 égalent 370.

Par contre, si vous utilisez la méthode PCM ou PAM, vous procéderez de la façon suivante: 5 fois 37 multiplié par 2 équivaut à 37 fois 5 multiplié par 2 — PCM — ou 37 fois 5 multiplié par 5 fois 2 — PAM.

37 fois 10 donnent 370 tout comme 10 fois 37 donnent 370.

Cette façon de procéder élimine un tas de multiplications difficiles et elle est aussi efficace.

De prime abord, ces principes peuvent sembler étranges. Néanmoins, au fur et à mesure pour que vous vous familiarisez avec, ils deviennent naturels et votre travail est simplifié d'autant.

La nouvelle méthode de mathématiques a recours à plusieurs autres principes fort pratiques et je tâcherai de vous les expliquer au fur et à mesure que nous progresserons.

Pour l'instant, oubliez les détails sans importance et souvenez-vous des PCM et des PAM.

Demain, nous verrons ensemble d'autres principes.

FAITES-LE DÈS MAINTENANT
Pourquoi attendre au Printemps?

7ième pays d'Afrique à l'Expo

MONTREAL — (Service de presse de l'Expo 67). — La République du Cameroun est devenue le septième pays d'Afrique et le trente-cinquième pays du monde à annoncer officiellement sa participation à l'Exposition universelle qui sera tenue à Montréal en 1967.

La nouvelle est parvenue cet après-midi au siège social de l'Expo, Place Ville-Marie, sous forme d'un télégramme de Son Excellence Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo et ambassadeur plénipotentiaire du Canada, qui poursuit actuellement sa mission en Afrique.

L'Ontario sera dignement représentée à l'Expo 1967

MONTREAL — (Service de presse de l'Expo 67). — Le gouvernement de l'Ontario a révélé ses projets en ce qui concerne un pavillon de 5 millions de dollars destiné à présenter cette province au monde lorsque l'Expo débutera en 1967.

M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, a dévoilé une maquette de 13 pieds de hauteur du pavillon ontarien devant les représentants de la presse, de la radio et de la télévision, à l'Assemblée législative de l'Ontario, à Toronto, et ce en présence de M. Robert Shaw, sous-commissaire général de la Compagnie de l'Expo.

Le pavillon sera situé à l'extrémité sud de l'île Notre-Dame, à proximité de la voie maritime du Saint-Laurent.

Il couvrira une superficie de quelque 50,000 pieds carrés, sur un terrain de 90,000 pieds carrés. De forme courbe, il sera recouvert d'une "toiture" de fibre de verre et de vinyle posée sur une ossature métallique légère.

"Il n'y aura que très peu d'endroits complètement enclos". C'est ce qu'a déclaré M. J. W. Ramsay, ingénieur chargé des projets spéciaux et des prévisions au Service des affaires économiques et du développement de l'Ontario. "Nous ferons ressortir les aspects visuels du bâtiment, ainsi que son contenu", a-t-il ajouté.

D'après le "schéma d'ensemble" du pavillon, on fera entrer les visiteurs dans une sorte de "salle de séjour". La présentation commencera par un "pays des merveilles" pour enfants et se terminera par des commentaires sur le thème des "loisirs pour la nouvelle génération et pour les personnes âgées". A l'entrée du pavillon, on présentera non seulement l'histoire de l'Ontario, mais on fera valoir également l'influence des immigrants sur la "mosaïque canadienne" et l'importance des personnages passés et présents dont la province et le pays tout entier garderont l'empreinte pour toujours.

Dans une autre série de tableaux, on expliquera comment l'industrie, l'agriculture, les richesses naturelles, les affaires et l'ingéniosité humaine ont fait de l'Ontario la province la plus riche du Canada.

"Le centre d'intérêt du pavillon est constitué par une grande salle de spectacle de 100 pieds de hauteur, conçue pour recevoir 350 personnes", ont déclaré les porte-parole. Ce sera là, pour le spectateur, une "expérience unique, qui l'intéressera au plus haut point". Les créateurs de cet ensemble nomment celui-ci "théâtre du mystère".

A côté du pavillon, on trouvera quatre restaurants, depuis le genre classique jusqu'à la rôtisserie, qui donneront tous sur l'eau. Une discothèque destinée aux moins de vingt ans fonctionnera pendant toute la durée de l'Expo et un jardin d'enfants permanent sera mis à la disposition des parents.

IL GAGNE $2000

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!



Loretteville, Qué.: M. Denys Turgeon, 109, rue Racine, Loretteville, Qué., reçoit de M. Robert Nadeau (à gauche), représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de $2,000 en argent. En effet, M. Turgeon a trouvé un des certificats de $1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format King Size extra-long à bout filtre, et il reçoit en plus les $1,000 que le concurrent précédent n'a pas reçus puisqu'il n'a pas répondu correctement à une question mettant ses connaissances à l'épreuve. Achetez un paquet de PETER JACKSON aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être $1,000 ou davantage.

Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

COMMENÇANT DEMAIN LE 3 MARS, LES...
4 jours d'aubaines printanières

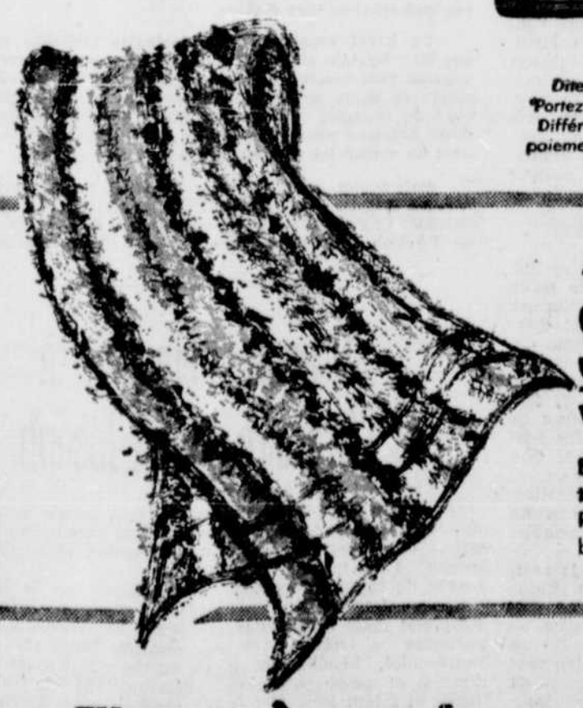
Le Syndicat DE QUÉBEC

● Profitez de ces spéciaux maintenant. Parcourez les 16 pages de notre circulaire.

● Pour vos commandes, écrivez C.P. 1217, Québec 2 ou signalez 529-7351

Dites seulement "Portez à mon compte" Différents modes de paiement, mise de côté*





Aux 200 premiers clients . . .
Serviettes en ratine
Valeur rég. .25 ch.
En ratine spongieuse. Très pratique pour la ville ou le chalet. Rayures de couleurs sur fond blanc.
12 pour .94
Syndicat, 5e étage. 12 par personne seulement. En vente au comptoir

Tissus à manteaux, val. 5.00-6.00 et 7.00
Pour la confection de jolis manteaux ou costumes, voici des tissus 100% laine dans un choix de textures: toile de lin, tissu panier, aéré et autres. Variété de teintes printanières. C'est l'occasion d'acheter plusieurs verges de ces tissus à ce prix vraiment exceptionnel au début de la saison.
2.78 vge
Syndicat, 2e étage. C.P. 1217, Québec 2. Tél.: 529-7351



● Le Président du Tanzania, M. Julius Nyerere, s'arrête quelques instants pour causer avec des religieuses de son pays.

L'AFRIQUE ET SES HOMMES D'ETAT

(Par Yves Tourigny, p.b.)

(Originaire de Magog, l'auteur est un Père Blanc qui a une longue expérience missionnaire, particulièrement en Uganda. Il s'occupa d'Action catholique, puis s'orienta vers l'information. Actuellement il est chargé du Centre d'Information des Pères Blancs, à Rome. — R. T.).

La presque totalité du continent africain était, il y a vingt ans, dirigée de loin par des Etats européens. Les représentants de ces états dans les divers pays avaient recours à l'assistance de chefs locaux qui furent formés, par étapes, en vue de prendre eux-mêmes en mains les destinées de leur pays. Ces chefs sont aujourd'hui des hommes d'état qui dirigent les pays africains indépendants et participent aux activités des grandes instances internationales. L'un d'eux, M. Alex Quaison-Sackey, vient d'être élu Président de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

L'EGLISE S'INTERESSE AU CITOYEN

L'Eglise a été présente dans cette évolution progressive. Il n'appartenait pas aux missionnaires de former des politiciens; mais ils se devaient, ou plutôt, ils devaient au Christ qui les avaient envoyés, de former des hommes intègres, des citoyens capables de participer au progrès de leur pays, en un mot, des chrétiens qui puissent devenir le ferment qui soulève la nation pour la sortir des misères physiques et morales inhérentes au paganisme. Ce souci se retrouve dans le système scolaire établi par les missionnaires.

Il faut ajouter un autre facteur qui a joué un grand rôle dans la formation des hommes d'état chrétiens: c'est l'Action catholique. En effet, c'est dans le cadre de l'Action catholique que beaucoup de nos dirigeants africains ont puisé leur esprit d'observation, leur jugement équilibré et leur manière d'agir avec maturité dans les circonstances les plus délicates. C'est encore dans l'Action catholique que beaucoup d'Africains ont, pour la première fois, pris conscience des problèmes sociaux de leur pays; leur premier contact avec une doctrine sociale a souvent été lié à une réunion jociste ou un cercle d'étude paroissial.

INFLUENCES DIVERSES

Il est donc normal que l'on voit un assez grand nombre de chrétiens parmi les hommes d'Etat africains de notre temps. Beaucoup d'entre eux ont émergé progressivement de groupes qui formaient l'élite d'un milieu. Cela ne veut pas dire que tout homme d'état chrétien est "ipso facto" un modèle de vie chrétienne: pas plus en Afrique qu'en Europe! Mais l'influence qui a servi de base à l'évolution de leur personnalité demeure.

D'ailleurs, il faut tenir compte du fait que le christianisme n'a pas été la seule influence dans la vie et la formation de ces hommes d'Etat. Il faudrait sans doute des volumes pour analyser tous ces facteurs, et surtout celui qui est sans doute parmi les plus importants: la vie et les coutumes du village, du clan et de la tribu. Le milieu scolaire africain et surtout le milieu universitaire européen ont eu une grande part dans l'orientation intellectuelle et morale de ces hommes.

Certaines personnalités africaines ont parfois manifesté publiquement jusqu'à quel point elles étaient "engagées" dans la cause chrétienne. Il est évident qu'on ne s'attend pas à entendre des professions de foi au parlement, mais souvent, même là, on sent dans certains discours le ferment chrétien. M. Léopold Senghor, tout comme M. Julius Nyerere et plusieurs autres personnages éminents vont même jusqu'à voir comme une vocation spéciale de l'Afrique d'introduire l'idée religieuse dans le complexe des idéologies qui dirigent le monde. M. Senghor écrivait: "Une 3e révolution (après celles de 1789 et de 1917) est en train de se faire, en réaction contre les matérialismes communiste et capitaliste, qui intègrera les valeurs morales, sinon religieuses, aux apports politiques et économiques des deux grandes révolutions". C'est là, ajoute-t-il, la contribution des peuples de couleur à l'"édifice de la nouvelle civilisation planétaire".

DANS UNE SOCIETE PLURALISTE

Pour rester dans la réalité, il faut bien reconnaître qu'en Afrique comme en Europe, plusieurs hommes d'Etat chrétiens laissent la politique dominer leur vie. Gardons-nous cependant de généraliser d'un côté comme de l'autre. Il faut se rappeler que la plupart de ces gouvernants africains sont en présence d'une société pluraliste, où le bien commun exige une grande pondération, voire même des concessions qui peuvent parfois sembler étranges.

Citons, par exemple, la pression exercée par la Chine communiste sur certains gouvernements: le fait n'est un secret pour personne. Tel ou tel homme d'Etat chrétien peut très bien se rendre compte du danger, mais il doit tenir compte de son entourage, peut-être est-il lui-même soumis à une décision parlementaire; alors il se voit impuissant à mettre un frein à une action qui engage tout son pays dans une voie douteuse.

Il faut donc tenir compte de tous ces facteurs dans notre appréciation des hommes d'Etat chrétiens d'Afrique. Parfois il sera même nécessaire d'établir un parallèle entre des décisions de ces dirigeants et celles de leurs confrères d'Europe ou d'Amérique. Rappeons la position prise par le regretté Président Kennedy au sujet de la question des subsides scolaires aux écoles catholiques...

L'actualité de "Pacem in terris"

ROME — (C.C.C.) — "Cette manifestation nous a fait plaisir car elle constitue une reconnaissance de la parole des Pontifes, qui se manifeste plus vraie, plus féconde, bonne, humaine et susceptible de grandes et larges applications", a dit le Pape dimanche dernier, à midi, avant de bénir la foule rassemblée place Saint-Pierre.

Paul VI venait de faire allusion au collogue international de New York sur l'encyclique "Pacem in terris", dans laquelle, a-t-il dit, notre prédécesseur Jean XXIII résumait aussi l'enseignement de Pie XII en définissant les fondements de la coexistence pacifique des peuples".

"Cette manifestation nous fait plaisir aussi pour la diffusion qu'elle donne à l'enseignement de la paix, a poursuivi le Pape, car nous devons éduquer les générations dans la paix non pas pour les rendre timides et veules, mais pour leur donner confiance dans la force du droit et non pas dans le droit de la force. Cette manifestation nous a fait plaisir enfin, parce que ces exposés du thème de la paix se font au profit d'applications concrètes pour la vie dans le monde.

Nous soutiendrons ces efforts et ces études, toujours si graves et difficiles, par nos invocations à la Vierge, reine de la paix".

"Cette rencontre mondiale solennelle a reconnu et proclamé la vérité et la sagesse de l'enseignement chrétien sur les problèmes de la paix qui, par leur origine et leur connexion, sont les problèmes mêmes de l'homme et de la société conçus moralement", lit-on dans un éditorial de l'OSSERVATORE ROMANO à propos du congrès d'études sur l'encyclique "Pacem in terris", qui s'est déroulé à New York sous les auspices de l'O.N.U.

Le journal poursuit: "Cette encyclique, à part l'étendue, la nouveauté et le caractère génial de son enseignement et des applications positives aux situations contemporaines, exprime la doctrine éternelle et immuable de l'Eglise, fondée sur le respect de l'homme, créature de Dieu, c'est-à-dire sur la valeur infinie proclamée par l'évangile de la personne humaine, à laquelle doit être subordonnée toute réalité et toute organisation sociale en tant que moyen d'atteindre une fin plus haute".

Relevant les dissensions qui se sont manifestées au sujet de différentes controverses mondiales, le journal se félicite de constater que les différentes thèses se sont affrontées "dans une atmosphère de recherche, qui s'inspirait toujours du message de l'Eglise et de l'appel positif de Jean XXIII, avec son corollaire idéal engageant tous les hommes de bonne volonté et tous les pouvoirs aimant la paix, à tout mettre en oeuvre pour humaniser les crises en cours".

Le pape définit l'art chrétien

ROME — (C.C.C.) — "Ne vous laissez pas séduire par les folies déraisonnables qui envahissent et saccagent aujourd'hui le pardin de l'esthétique humaine et religieuse", a dit le Pape en s'adressant aux élèves de l'école d'Art chrétien "Bienheureux Angelico".

"L'art chrétien, de religieux se fait liturgique", a ajouté le Pape. "Il pénètre dans le sanctuaire de la réalité positive de la religion. Il se fait sûr, objectif, social. Il se place au service, au coeur même, de la vie ineffable, du règne de vérité, propre à la foi catholique. Ministère et mystère le caractérisent. Il sa fait sacramental".

Le Saint-Père a enfin recommandé à ses auditeurs de faire pénétrer leur oeuvre dans la liturgie et la prière de l'Eglise. "Il est superflu, d'ajouter, a-t-il dit, que vous devez rester fidèles aux grandes lignes maitresses de l'art chrétien, celui qui s'en va toujours à la recherche de nouvelles beautés pour documenter sa jeunesse éternelle, parce que divine, exempte des formes "insolides" que l'Eglise, depuis toujours, et depuis le Concile de Trente explicitement, n'aime pas voir perturber la dignité et la popularité de son culte".

Un diocèse publie un livret des fidèles

SAINT-ANNE-DE-LA-POCATIERE. (C.C.C.) — La Commission diocésaine de liturgie du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vient de publier un livret des fidèles. La composition générale de ce livret indique clairement le double but poursuivi: favoriser à la fois la participation communautaire et une meilleure intelligence de la messe, par une brève catéchèse sur les principaux points.

Ce livret est entièrement conforme à la dernière Instruction sur la liturgie et aux récentes directives de l'Episcopat canadien. C'est un livret indispensable pour la participation communautaire, puisqu'il contient les textes officiels de l'Ordinaire de la messe et indique clairement les attitudes communautaires des fidèles.

Ce livret reproduit les principales mélodies grégoriennes du "Kyriale simplex" que vient de promulguer la commission post-conciliaire sur la liturgie, et les mélodies françaises de deux messes approuvées sur la commission nationale de liturgie. Le commentateur y trouvera des indications précises pour le moment des interventions, et le servant de messe les réponses qu'il doit dire en latin.

Impression deux couleurs — Livret de 64 pages, 4½ x 6½, au prix de $10.00 le cent. En vente à la Commission de liturgie, C. P. 430, La Pocatière (Kam.), P.Q. — La Librairie de l'Action Catholique, 3, Place Jean-Talon, Québec.

Grande neuvaine à l'Oratoire Saint-Joseph

MONTREAL. (CCC). — Il y aura une grande neuvaine de prière en l'honneur de saint Joseph à l'Oratoire Saint-Joseph du 10 au 18 mars.

Chaque jour de la neuvaine comprend deux cérémonies importantes à trois heures de l'après-midi, bénédiction, prédication et messe pour les malades, et à huit heures et demie du soir, officie principal avec prières, confessions, messe, prédication et communion.

Chaque soir de la neuvaine, un évêque célébrera la messe selon les nouveaux rites de la réforme liturgique et parlera sur le mystère de l'Eglise en commentant la Constitution conciliaire sur l'Eglise.

Session de pastorale pour les prêtres à l'université d'Ottawa

OTTAWA. (CCC). — L'Université d'Ottawa offre aux prêtres une session de pastorale qui se tiendra du 12 juillet au 6 août. Deux thèmes seront à l'étude: la pastorale sacerdotale dans le monde de l'enfance et la pastorale sacerdotale dans le monde de l'adolescence.

Le thème de l'adolescence sera animé par le R. P. Pierre Babin, o.m.i., professeur de psycho-pédagogie religieuse aux instituts catéchétiques de Lyon et de Paris, et celui de l'enfance, par M. François Coudreau, p.s.s., curé-doyen de Boulogne-Billancourt et directeur honoraire de l'Institut Supérieur Catéchétique de Paris.

Cette session de pastorale aura lieu durant la période des cours d'été à l'Université d'Ottawa. Elle s'adresse aux prêtres désireux de repenser les données du renouveau liturgique et catéchétique au regard de leur ministère.

Du 12 au 24 juillet, les cours porteront sur la pastorale en face de l'adolescence; la première semaine sera consacrée aux options de la catéchèse des jeunes d'aujourd'hui et la seconde, aux orienaations pédagogiques de la catéchèse de la liturgie des jeunes.

Du 26 juillet au 6 août, les cours porteront sur la pastorale en face de l'enfance, la première semaine étant consacrée à la pastorale catéchétique de l'enfance, et la seconde, à la pédagogie de la foi au catéchisme et dans les célébrations liturgiques.

Chacune des journées de cette session se divisera en trois parties: cours, discussions et tables rondes sur des problèmes concrets, et préparation de célébrations liturgiques offertes aux étudiants des cours d'été.

Un des principaux responsables de l'organisation de cette session, le R. P. Maurice Parent, o.m.i., a déclaré que les prêtres qui ne peuvent suivre qu'un des thèmes ou même une seule semaine de la session seront quand même acceptés, car il comprend qu'il est impossible à beaucoup de prêtres de se libérer pour un mois. Toutefois, a-t-il ajouté, la priorité sera accordée aux prêtres qui participeront à toute la session.

Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements additionnels, on n'a qu'à écrire au R. P. Maurice Parent, o.m.i., Session sacerdotale de pastorale, Université d'Ottawa, 75 est, avenue Laurier, Ottawa, Ont.

Autre voyage du pape?

CITE DU VATICAN — (A.F.P.) — Le pape s'apprête à faire un nouveau voyage. Tel est du moins le bruit qui court avec insistance dans les milieux du Vatican.

Etant donné le secret rigoureux qui a toujours été observé au sujet des projets du même genre que Paul VI a conçus et réalisés depuis son accession au trône pontifical, rien ne transpire ni sur le lieu où se rendra le pape ni sur l'époque à laquelle s'effectuera ce voyage.

Certains indices laissaient croire cependant que le nouveau déplacement du pape ne coïncidera pas avec une grande manifestation religieuse mais qu'il aura un très vaste retentissement sur le plan international.

Un Secrétariat canadien du Centre international Pie-XII

SHERBROOKE. (CCC). — Un Secrétariat canadien du entre international Pie XII de Rome dont le directeur est le R. P. Lombardi, S.J., vient de s'ouvrir à Sherbooke. Le directeur en est M. l'abbé Lionel Lisée.

Le Centre de Sherbrooke a pour but, comme celui de Rome, la prédication de retraites communautaires au clergé, aux communautés religieuses et à des groupes de laïcs.

Cette formule des retraites communautaires, mise à l'essai dans 25 pays, veut être un instrument efficace au service de toute l'Eglise pour promouvoir la réforme individuelle et collective.

Le Secrétariat canadien organise un cours d'un mois qui se tiendra au Grand Séminaire de Sherbrooke du 25 juillet au 25 août et qui permettra aux personnes intéressées d'approfondir les thèmes de cette retraite communautaire et de vivre une expérience exceptionnelle.

Le cours sera sous la direction de Don Occhiena, responsable du Mouvement pour un monde meilleur en France, et il n'est pas impossible que le P. Lombardi puisse y participer.

Pour obtenir des renseignements, on peut s'adresser au directeur, M. l'abbé Lionel Lisée, ou à M. l'abbé Fernand LaRochelle, prédicteur, 471 rue Québec, Sherbrooke, Qué.

Cours sur les psaumes à l'Institut Pie-XI, à Montréal

MONTREAL. (CCC). — Des cours sur les psaumes seront donnés à l'Institut Pie XI, à Montréal, les 2, 9, 16, 23 et 30 mars, par le R. P. Jean L'Archevêque, S.J., diplômé de l'Institut catéchétique "Lumen Vitae" de Bruxelles, et M. l'abbé Denis Rivest, de la Commission de liturgie de Montréal.

Chaque cours durera deux heures. La première heure de cours sera donnée par le P. L'Archevêque et portera sur différents thèmes: le Christ et les psaumes, les psaumes dans la vie d'Israël, les psaumes dans la vie de l'Eglise, les psaumes dans la liturgie, etc.

La deuxième heure sera donnée par M. l'abbé Rivest. Ce cours à la fois théorique et pratique portera sur la technique du chant des psaumes, les psaumes du nouveau catéchisme de première année et les psaumes les plus utilisés dans les célébrations liturgiques.

Les cours se donneront en l'Auditorium d'Arcy McGee, 220 ouest, Avenue des Pins. Les frais d'inscription sont de 10 dollars par personne ou de 15 dollars par couple. Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements, on s'adresse à l'Institut Pie XI, 2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25 (tél.: 937-6391).

mes tapis j'achète
QUEBEC PRELART & TAPIS LTEE
865, 1ère Avenue
529-8175

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.

VERIFICATEURS
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
Jusqu'à $6,630

On demande pour affectation à Halifax, Fredericton, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnineg, Edmonton et Vancouver des personnes possédant l'expérience appropriée dans le domaine de la vérification des comptes. Il y a actuellement 38 postes à remplir.

Sont invitées à présenter une demande les personnes ayant un diplôme universitaire et de deux à quatre ans d'expérience en vérification et les personnes sans diplôme ayant cinq ans d'expérience.

Pour certains emplois, il faut savoir le français et l'anglais. On se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de Placement ou au bureau le plus proche de la Commission du Service civil du Canada.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-650.

EMPLOIS OFFERTS EN
ADMINISTRATION DE PERSONNEL
GOUVERNEMENT DU CANADA
Traitement initial — jusqu'à $10,700

On a besoin de personnes compétentes pour affectation immédiate dans l'un des domaines suivants:

— RECRUTEMENT ET SELECTION
— ADMINISTRATION DES TRAITEMENTS ET SALAIRES
— FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL
— CLASSEMENT ET EVALUATION DES EMPLOIS
— ADMINISTRATION DU PERSONNEL DES MINISTERES

Un diplôme universitaire est exigé dans la plupart des cas, mais pour certains postes dans le domaine de l'évaluation des emplois et de la formation du personnel, on étudiera les demandes des diplômés d'école secondaire qui ont une vaste expérience pertinente.

Prière de présenter SANS TARDER un exposé sommaire de sa formation et de son expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et d'y rappeler la mention 65-1900.

AVOCATS
Jusqu'à $8,640
OTTAWA ET MONTREAL

MINISTERE DU TRAVAIL — OTTAWA (Direction de la prévention des accidents et de l'indemnisation). Donner des avis juridiques, y compris les avis concernant les questions qui relèvent de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'Etat; préparer les dossiers à présenter au ministère de la Justice.
Pour les postes suivants, il faut savoir le français et l'anglais.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE — MONTREAL — Donner des avis juridiques, y compris les avis concernant les questions qui relèvent de la Loi sur l'assurance-chômage; témoigner devant le tribunal criminel dans le district judiciaire de Montréal.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION — OTTAWA — Donner des avis juridiques, y compris les avis concernant les questions qui relèvent de la Loi sur la radiodiffusion; rédiger des lois et des documents juridiques.

COMMISSION NATIONALE DES LIBERATIONS CONDITIONNELLES — OTTAWA — Etudier des demandes pour l'exercice de la Prérogative royale de clémence sauf dans le cas de peine capitale, et des demandes de clémence dans le cas d'amendes et de saisies; préparer des dossiers sur des questions de fait et de droit.

QUALITES

Etre membre en règle, ou admissible à le devenir,

a) du barreau de l'une des provinces ou de l'un des territoires du Canada, pour les postes au **ministère du Travail**, au **Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion** et à la **Commission nationale des libérations conditionnelles;**

b) du barreau de la Province de Québec pour le poste à la **Commission d'assurance-chômage.**

On se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste, aux succursales du Service national de placement ou aux divers bureaux de la Commission du service civil du Canada.
Prière de rappeler le numéro de concours 65-850.

FAITES-LE MAINTENANT
IBR-CP

Dans les écoles du Québec — le vendredi 9 avril 1965
La Journée de l'Eglise du Canada



Le vénérable
François de Montmorency-Laval

Dans un esprit conforme au présent concile, qui entend mettre en lumière la part de l'épiscopat dans la vie et le gouvernement de l'Eglise,

Mgr de Laval est proposé en modèle

Premier évêque du Canada
Défenseur intrépide de la liberté de l'Eglise
Pionnier de l'instruction de la jeunesse
Infatigable artisan de la grandeur du Canada

La direction de chaque maison d'enseignement est priée de nous adresser au plus tôt sa demande, afin que nous puissions faire parvenir à temps les images en couleurs et tout ce qui est nécessaire à la campagne.

Ce matériel vous est fourni et livré gratuitement sur demande.
Détachez cette formule — Remplissez-la, s.v.p. — Jetez-la à la poste (ou bien donnez-nous les détails sous pli séparé).

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11, Qué. — 387-2541 (poste 44)
Nombre de professeurs: ..... Nombre d'élèves: .....
Signature: .....
Nom de l'école: .....
Adresse: .....
Comté: ..... Diocèse: .....

QU'ON COURE... à L'ACTION ?

Couronnement de la reine du carnaval de Ste-Croix



Odette 1ère devient la reine du carnaval de 1965 de Ste-Croix.

Moment inoubliable pour la duchesse Odette 1ère que celui où Diane Chabot, reine de 1964 dépose sur sa tête la couronne qui en fait la reine du carnaval 1965 de Ste-Croix.

Sur la photo, de gauche à droite, Mlle Diane Chabot, reine de 1964, Odette 1ère, reine du carnaval, M. Yves Jean, intendant de la nouvelle reine.

La population de Ste-Croix et des environs s'est rendu nombreuse, pour acclamer la nouvelle reine.

A cette occasion des allocutions ont été prononcées, par M. Henri-Paul Hamel, président de l'oeuvre des loisirs de Ste-Croix, M. Arthur Tardif, maire du village, M. Robert Pouliot pro-maire de la paroisse, M. le chanoine Alexandre Deblois, curé de Ste-Croix, M. Raymond Sévigny, directeur du carnaval.

Après s'être adressé à ses sujets, Odette 1ère, fit l'ouverture de la danse accompagnée de son intendant et toute l'assistance ne tarda pas à les accompagner.

C'est par une magnifique réception en l'honneur de la reine et de la duchesse, que s'est terminé cet événement grandiose.

2,500 employés gagnent une semaine de vacances

MONTREAL. — Du Pont du Canada a annoncé qu'à compter de cette année, environ 2,500 de ses employés auront droit à une semaine additionnelle de vacances payées.

Les changements apportés au plan de vacances de la compagnie profiteront à trois catégories d'employés. Ceux qui ont de cinq à neuf ans de service auront droit à un total de trois semaines de vacances. Ceux qui ont de 15 à 24 ans de service auront droit à un total de quatre semaines, et ceux qui ont 25 ans de service et plus auront droit à cinq semaines. Les employés qui ont de dix à 14 ans de service ont déjà trois semaines de vacances, alors que ceux qui ont jusqu'à cinq ans de service ont droit à deux semaines après une période initiale de qualification.

Les employés salariés et les employés payés à l'heure sont éligibles aux termes du nouveau plan de vacances. Le nombre d'employés que ces changements concernent augmentera à mesure qu'un plus grand nombre d'entre eux accumuleront des années de service. Les 2,500 employés intéressés en 1965 représentent environ 40 pour cent de l'ensemble du personnel.

Un autre changement prévoit que les employés qui ont 15 ans de service et plus peuvent réserver deux semaines. Environ 1,000 employés de Du Pont du Canada ont maintenant 15 ans de service et plus.

Au Musée des Beaux-Arts de Montréal le 4 mars : "L'Art et les Saints"

Les dirigeants des églises chrétiennes du Canada se trouveront réunis au Musée des Beaux-Arts de Montréal le 4 mars à 21 h. (9 h.) lors de l'inauguration officielle de l'exposition "L'Art et les Saints".

Mgr Paul Grégoire, personnellement délégué par le cardinal Paul-Emile Léger, et l'abbé Jean Martucci, commissaire général du Pavillon chrétien de l'Expo '67, ouvriront l'exposition.

Cette exposition, qui est la première organisée ici par le nouveau directeur du Musée, M. David G. Carter, déploiera un éventail de plus de cent peintures, estampes, sculptures et dessins, dont quelques-uns datent de plus de mille ans.

M. Carter déclare que "ces images des bienheureux permettent de suivre l'évolution de l'art selon les styles et les écoles, en même temps que l'histoire du christianisme".

Le cardinal Léger devait ouvrir l'exposition lui-même mais en raison de son voyage à Rome, il s'est fait remplacer par Mgr Grégoire, évêque auxiliaire de l'archevêché de Montréal.

L'abbé Martucci participera à la cérémonie à titre de représentant de toutes les églises chrétiennes qui s'uniront pour ériger un pavillon commun à l'exposition universelle de 1967. Des dignitaires de chacune des églises seront aussi présents.

L'exposition groupera des éléments fort éloignés les uns des autres mais inspirés d'un thème commun, l'illustration de la sainteté.

"Cette exposition peut servir à rappeler que les arts visuels peuvent avoir d'autres buts que de charmer ou d'instruire, a dit M. Carter.

"Nous espérons que l'homme moderne, qui doit faire face à un monde où l'automatisation et la complexité augmentent chaque jour, pourra trouver un réconfort moral dans ces oeuvres."

On aura une idée de la diversité de la sélection par les noms de quelques artistes. Domingo Valls, El Greco, Georges de la Tour, Salvator, Rosa, Van Dyck, Rubens, Ribera, Tiepolo Jean-Baptiste Côté, Ozias Leduc, Salvador Dali, Rodin Jean-Paul Lemieux et William Kurelek.

Congrès de la SSJB dans la région de Lotbinière

La Société St-Jean-Baptiste tiendra ce congrès de la région de Lotbinière, à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Croix, dimanche le 7 mars 1965.

Voici le programme de la journée :

1 h.: Inscription des Congressistes.

1 h. 30 : Ouverture du Congrès. M. Lucius Lemay, président, mot de bienvenue, M. Arthur Tardif, maire de Ste-Croix.

2 h.: Assemblée générale, présentation des rapports :
1—Procès-verbal du dernier congrès.
2—Activités de la régionale
3—Rapport du trésorier.
4—Propagandiste régional.
5—Rapport du diocésain — M. Jean Hubert.

2 h. 30 — Elections. Nomination des officiers d'élections; mise en nomination; votation.

3 h. — Conférences : 1er sujet : L'agriculture, M. Ludovic Garneau, agronome; 2e sujet : La régionalisation des écoles, M. Yvon Lévesque, président de la commission scolaire de Ste-Croix.

3 h. 30 — Forum : Meneur de jeu : M. l'abbé Robert Létourneau, Dosquet.

4 h. 30 : Intermission.

5 h.: — Réception civique.

6 h. 30 — Souper-causerie : Socialisation et Coopération; Conférencier invité M. Jean Hubert, Québec.

7 h. 30 — Rapport des élections.

8 h.: — Soirée récréative. Artistes invitées : Les Petits Bonheurs.

Taxe à $4.09

La municipalité scolaire de St-Joseph-de-la-Rive maintiendra, pour la présente année le taux de $4.09 déjà en vigueur.

Ce dernier taux avait été fixé l'an dernier, à la suite de la construction de la nouvelle école. Auparavant, les contribuables ne payaient que $3.59.

Le Ministère de l'Education vient d'accorder son approbation aux prévisions budgétaires de cette municipalité, sans aucune modification dans la présentation qu'elle lui en avait faite.

Travaux de $75,000

Les travaux remédiant au chômage ont repris à Petite Rivière St-François. Un montant de $75,000.00 avait été autorisé l'automne dernier et il était entendu que les travaux ne se feraient que pendant un mois; c'est la continuation des travaux qui est en cours.

En outre, la municipalité vient de recevoir l'autorisation d'employer un montant additionnel de $15,000.00.

Une cinquantaine d'hommes s'occupent donc à la réfection complète de la Côte de la Grande Pointe.

Plusieurs gens d'un certain âge négligent leur diète

TORONTO. (P.C.). — Parmi les gens d'un certain âge, plusieurs négligent leur diète alimentaire. Après l'âge de 55 ans, les calories ne sont peut-être pas indispensables en aussi grand nombre, mais la même proportion de protéines, vitamines et minéraux s'avère aussi nécessaire que dans le jeune âge.

Les produits laitiers sont particulièrement importants comme habitude alimentaire d'une personne relativement âgée, et les repas quotidiens devraient comporter le lait à riche teneur en calcium. Dans l'après-midi, les gens d'un certain âge pourraient remplacer le thé par un verre de lait. Les fruits et légumes, contenant beaucoup de vitamines, leur sont également recommandés.

Précisions sur le timbre du drapeau canadien



Le ministre des Postes, M. René Tremblay, a fait savoir aujourd'hui que le timbre en l'honneur du nouveau drapeau canadien sera mis en vente le 30 juin, veille de la fête nationale du Canada.

Le timbre sera rouge et bleu et de grand format horizontal. Le drapeau, qui en est l'objet, y figurera aux couleurs officielles, rouge et blanc, sur un fond bleu. Le mot "Canada", au coin droit supérieur, les mots "Poste-Postage" à la lisière inférieure, à droite, et un gros 5 au coin gauche inférieur, constitueront les seules inscriptions.

En communiquant ces détails, M. Tremblay a dit que le ministère des Postes s'attend, pour ce timbre, à une demande plus forte que pour les autres timbres commémoratifs. C'est pourquoi le tirage atteindra 35 millions d'exemplaires au lieu de 27 millions habituels. Le timbre a été dessiné et sera imprimé par la Canadian Bank Note Company Limited.

Notre mystérieux système lymphatique

La plupart de ses canaux sont si fins qu'ils restent invisibles; mais notre santé et même notre existence dépendent du fonctionnement de ce réseau complexe, qui commence à peine à nous livrer ses secrets. SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous rapporte les progrès accomplis dans l'étude du système lymphatique. Lisez pourquoi "cette grande rivière mystérieuse" renferme peut-être la clé de quantité d'énigmes médicales. Achetez Sélection aujourd'hui!



Nouvelle envolée-jet sans escale vers Paris tous les jours à 7:35 P.M.—Sensationnelle!

Europe 870 sera là bientôt! A partir du 25 avril un jet DC-8 d'Air Canada quittera Montréal vers Paris tous les jours... et à la même heure: 7:35 P.M.! Vraiment, ce printemps et cet été rien ne sera plus rapide ni plus commode que l'envolée *"Europe 870"!*

Europe 870 sera le choix des gens avides de l'Europe qui veulent s'y rendre à la rapidité du jet et surtout dans une ambiance amicale et détendue. A partir du 25 avril, un départ tous les jours de la semaine fixé à une heure idéale: 7:35 P.M. Communiquez avec votre agent de voyages ou Air Canada aujourd'hui même! Tél.: 683-3685, et à Chicoutimi, appelez 543-7788.



Pour un avant-goût de l'Europe...

AIR CANADA

Commentaires sur les réformes de l'enseignement

"SYSTEME TROP IDEALISTE" OU "GIGANTESQUE MACEDOINE"

Par André Villeneuve

"Une éducation pour notre temps", "exigence sociale", "système trop idéaliste", "unification nécessaire" et "gigantesque macédoine", tels sont en substance les différentes façons dont cinq panelistes ont qualifié les réformes proposées par la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Les participants au colloque organisé conjointement par la Société St-Jean-Baptiste et par l'Association parents-maitres de Beauport avaient été invités à traiter de la survivance ou de la disparition éventuelle des institutions indépendantes et notamment des collèges classiques face aux nouvelles structures proposées par le rapport Parent.

éducation pour notre temps

Le premier à prendre la parole, M. Michel Giroux a insisté sur la pensée de base qui a présidé aux recommandations du rapport. Il faut, dit-il préparer les jeunes pour l'avenir. La société évolue à un rythme sans cesse accéléré et la science double ses connaissances à chaque décennie. Situant les collèges classiques dans l'élaboration des projections du rapport, le secrétaire de la Commission Parent a clairement établi que les commissaires n'ont eu à aucun moment l'intention de bouder ni de condamner ce qui s'est fait jusqu'à date. "Ils constatent seulement, a-t-il ajouté, que nous sommes en face d'une situation nouvelle et que dans 10 ans, la situation sera encore toute différente".

M. Giroux a insisté sur la collaboration nécessaire pour mettre en oeuvre le rapport. Les collèges classiques devront apporter eux aussi leur apport a-t-il expliqué. Lorsqu'un problème d'envergure se présente, on se groupe, on unit des forces et on parvient à l'affronter. Les situations nouvelles nous obligent à mettre en commun toutes les ressources existantes.

exigence sociale

Pour sa part, M. Fernand Jolicoeur, directeur du Service de l'éducation à la C.S.N. a insisté sur la nécessité de la démocratisation de l'enseignement. "Les structures que prône le rapport doivent être aussi démocratiques que possible, affirme-t-il".

Cette démocratisation des institutions est très importante selon lui. Dans le passé, la participation des parents était nulle et ce n'est que dernièrement qu'ils ont eu quelque chose à dire dans un domaine qui est leur responsabilité propre.

A ce sujet, M. Jolicoeur loue des nouvelles structures comme le Conseil supérieur et les comités régionaux de planification scolaire. Ces organismes consultatifs sont une occasion véritable de démocratiser les structures. Tout le monde a maintenant voix au chapitre et ce à tous les niveaux de l'enseignement. Cette participation accrue des personnes et des corps intermédiaires marque la naissance d'une nouvelle démocratie en éducation qui selon lui ne peut être que bénéfique.

système trop idéaliste

Le Père Jacques Custeau, c.j.m. s'est fait ensuite l'interprète des collèges classiques pour traduire l'inquiétude qui le tenaille depuis la parution du rapport. Le directeur des études à l'Externat classique St-Jean Eudes affirme que le deuxième tome du rapport a jeté la confusion chez les dirigeants des collèges classiques.

"Nous souhaitions des réformes", a-t-il dit; mais il reste dommage que les victimes de ces réformes soient les collèges classiques. Analysant la notion d'indépendance dans le cas d'une institution, le Père Custeau a clairement énuméré les conditions de survie d'une institution indépendante. Après avoir donné quelques raisons valables pour lesquelles le cours des choses ne devait pas changer trop vite, le Père Custeau a déploré que le rapport ne garantisse pas le pluralisme de l'enseignement. L'existence d'institutions privées dans un système public permettra une saine compétition qui dit-il assurera les deux systèmes d'une vitalité nouvelle en leur évitant l'embourgeoisement. Il a terminé en disant qu'il ne fallait pas trop écouter "les cris des jeunes socialistes québécois". "Notre cours classique, malgré tout le mal que l'on en dit, reste encore valable Je l'aime bien".

unification nécessaire

Me Yves Prévost s'en est tenu aux aspects légaux de la question. En réponse à l'invitation que les organisateurs lui avaient faite de traiter de cet aspect particulier, le conférencier a établi que notre système d'éducation est toujours lié à l'article 19 de la Loi de l'instruction publique qui assure aux institutions indépendantes le droit à l'existence.

"Je suis, a-t-il dit en faveur d'un ministère de l'Education, non en faveur d'un monopole étatique". Au nom d'un triple droit pour l'individu, celui d'enseigner, celui d'apprendre et celui de choisir son maitre, Me Prévost a élaboré ce qu'il considère comme une véritable liberté dans l'enseignement. Selon le conférencier, sans le respect de ces trois droits, on ne peut parler de véritable liberté d'enseignement. Or c'est en vertu de ces droits que les institutions indépendantes ont encore droit à l'existence. Et c'est à l'Etat qu'il appartiendra de les laisser vivre.

"Au nom de la justice distributive, a dit Me Prévost, justice que doit pratiquer l'Etat puisqu'il prélève des impôts de tous les citoyens, il est essentiel que les institutions indépendantes reçoivent leur part équitable du produit des impôts publics à la condition cependant qu'elles respectent les normes administratives et pédagogiques communes à toutes les institutions d'enseignement..."

gigantesque macédoine

Me Jean-Noël Tremblay, qui parlait le dernier a reproché aux collèges classiques le peu d'ardeur qu'ils ont mis jusqu'ici à défendre leur propre cause. Traitant des recommandations "hétéroclites et sans cohérence" du rapport, le professeur a dit qu'il ne fallait sûrement pas donner à ces suggestions un caractère exécutoire.

Parlant à nouveau du "moule unique", Me Tremblay a reproché aux commissaires de vouloir l'imposer au détriment des institutions séculaires dispensatrices de la vraie culture. Selon le conférencier, le rapport Parent, par ses ambiguités réduit le cours classique à une "formule hybride, à une gigantesque macédoine et à une culture à rabais".

Et il terminait en disant: "Il y aura toujours quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse une aristocratie de l'esprit".



● AU CLUB 2-N — M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, a pris la parole, hier, au club 2-N de Québec. Sur la photo, l'on voit, de gauche à droite, M. Fernand Trépanier, président honoraire du club, M. Albert Fortier, président, M. Daniel Johnson et M. Jean-Marc Boudreau qui a présenté M. Johnson. (Photo l'Action par Marcel Laforce)



● COLLOQUE — La Société Saint-Jean-Baptiste et l'Association parents-maitres de Beauport organisaient conjointement un colloque sur la survie des institutions indépendantes dans le contexte du nouveau système d'éducation prôné par le rapport Parent. Nous apercevons sur la photo les conférenciers invités, MM. Michel Giroux, Fernand Jolicoeur, Jean-Noël Tremblay, Jacques Custeau, c.j.m. et Me Yves Prévost. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

8,000 voitures par année ?

Pour être rentable, l'usine de montage Peugeot-Renault de St-Bruno devra produire un minimum de 8,000 voitures par année. Les ventes des années dernières n'ont jamais atteint ce nombre, toutefois on s'en approchera l'an prochain et on pense pouvoir l'atteindre l'année suivante.

L'une des raisons de cet optimisme est la création d'un climat de confiance. En effet, les clients éventuels, c'est-à-dire l'automobiliste en général est beaucoup plus porté à faire confiance à un produit qu'il sait être fabriqué chez lui. D'ailleurs on s'est rendu compte qu'effectivement les voitures étaient souvent de qualité supérieure lorsqu'elles étaient montées localement. Il en est de même pour les accessoires tels que peinture, parties du système électrique, etc.

Une autre raison est que les ventes ont été ralenties par les années dernières, à cause de facteurs tels que la dévaluation du dollar et l'imposition de la surtaxe sur les importations en '62 et '63. En produisant les voitures ici-même, la société sera plus protégée contre les soubresauts et les fluctuations économiques. A l'occasion, on consultera même la société, comme on le fait avec GM, avant de prendre certaines mesures.

C'est pourquoi, selon M. Georges Basiliou, vice-président et directeur général de Renault Canada, on peut compter sur une progression rapide et certaine des ventes au cours des prochaines années.

LES GRANDES LIGNES DE L'ACCORD

On sait qu'un contrat de montage sous licence avec prévision d'un pourcentage progressif de pièces composantes canadiennes a été signé entre la Société Générale de Fiancement et la société Renault (Canada). La gérance de cette usine sera assurée par une société spécialement formée à cet effet par la SGF, la Société de Montage Automobile ou SMA dont le directeur sera M. Brousseau.

Des clauses garantissent un certain volume annuel soit 6,000 Renault et 2,000 Peugeot, un certain niveau de qualité et enfin un pourcentage déterminé de pièces composantes canadiennes, lequel augmentera d'année en année pour finir par atteindre 100% du total. Pour le moment certains modèles continueront d'être achetés en France. Le premier modèle à être monté à St-Bruno sera la R-8 et on prévoit la sortie de la première voiture pour octobre prochain. Les premières commandes de pièces canadiennes pour ces voitures ont déjà été placées.

D. Johnson : Laisser mourir à Londres le vieux document colonial et négocier une constitution nouvelle

"Laisser mourir à Londres le vieux document colonial (c'est-à-dire la constitution canadienne) et négocier une constitution totalement nouvelle: telle est la seule formule qui soit digne d'un pays adulte".

Voilà ce qu'a dit, hier, M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, devant le Club 2-N, à Québec.

"Le ministre fédéral de la Justice du Canada, M. Favreau, me qualifiait, de dire M. Johnson, du plus extrême des extrémistes parce que j'ose m'opposer à la formule d'amendement constitutionnel qu'on voudrait nous faire accepter sous le masque d'une formule de rapatriement".

"Alors sont donc des extrémistes M. le chanoine Lionel Groulx, M. François-Albert Angers, plusieurs dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste, le journal "Le Carabin" de l'université Laval, et tous les autres organismes qui ont dénoncé cette formule comme une camisole de force".

"C'est toute la population québécoise que M. Favreau accuse d'extrémisme, puisque la Commission Laurendeau-Dunton dit dans son rapport préliminaire qu'elle n'a trouvé personne, dans le Québec, qui soit satisfait du "statu quo" constitutionnel, dans lequel la formule en question voudrait nous emprisonner pour toujours".

M. Johnson a ensuite répondu au discours que M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a prononcé, hier midi, au Club de Réforme de Montréal.

"M. Lesage, a continué le chef de l'opposition, dit que si le Québec demande un droit de veto, la justice élémentaire veut qu'il accepte d'accorder le même droit aux autres provinces. C'est proclamer, selon M. Johnson, une fois de plus que le Québec est une province comme les autres. C'est nier qu'elle soit le principal foyer d'une nation. C'est vouloir perpétuer notre état de minorité dans une Confédération formée de onze gouvernements où le Canada anglais a dix voix et le Canada français, une seule".

M. Lesage prétend qu'il a fait approuver par le peuple, lors des élections de 1960 et de 1962, sa formule d'amendement à la constitution. Comment aurait-il pu le faire, puisque cette formule est issue de la conférence des procureurs-généraux tenue en 1964 ? Ce n'est pas au rapatriement de la constitution que les gens s'opposent, mais au mécanisme d'amendement à la constitution, mécanisme qui bloquerait toute extension future des pouvoirs du Québec".

VETO

"M. Lesage, de continuer le chef de l'opposition, dit que le droit de veto peut, à l'occasion, donner un certain "bargaining power".

M. Johnson a affirmé qu'il faudrait alors se servir de ce droit immédiatement alors que les réformes constitutionnelles sont à l'ordre du jour. "Que le Québec n'hésite pas à mettre son veto à la formule de rapatriement. Il faudra bien que les négociations s'amorcent entre les deux races, en vue d'une constitution faite au Canada, par des Canadiens et pour des Canadiens".

Une question du Dr R. Goyette

Sous quelle formule l'assurance-santé servira l'intérêt de la population ?

Par Bernard BASTIEN

Prononçant un exposé très objectif sur l'état actuel des idées concernant l'assurance-santé, le Dr Roger Goyette, adjoint au médecin chef du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre, a déclaré qu'actuellement, il ne s'agit plus de savoir si nous avons besoin de l'assurance - santé, mais par quel moyen nous pourrons arriver au but final et sous quelle formule ce système servira le mieux l'intérêt de la population".

Le Dr Goyette qui avait été invité par le Conseil central des Oeuvres à donner son opinion devant un groupe choisi de représentants d'organismes intéressés de Québec, est d'avis qu'une société démocratique doit s'occuper de son peuple au moins aussi efficacement que les Etats totalitaires. Il a ajouté que c'est la minorité des médecins et des politiciens qui préfèrent maintenir le "statu quo".

Soulignant les répercussions catastrophiques que peut avoir une maladie dans la vie d'un individu et sur la société même, le Dr Goyette a rappelé que, selon notre système de pensée actuel, l'hygiène publique et l'hospitalisation sont reconnues comme la responsabilité des gouvernements.

"Le rôle de l'Etat dans l'hospitalisation ne fait plus de doute désormais, a-t-il dit. Faisant allusion au système d'assurance-hospitalisation du Québec, le Dr Goyette a ajouté que nous avions raison d'en être orgueilleux et fiers et qu'il fallait surtout voir ce qu'il rapporte, plutôt que ce qu'il en coûte.

Le Dr Goyette est d'avis que les systèmes d'assurance privée de maladie ont une contribution importante. "Ils jouent un rôle de pionnier et ils précèdent généralement les initiatives des gouvernements, a-t-il dit. Le Canada continuera à en avoir besoin.

"Les médecins, a affirmé le Dr Goyette, doivent, comme tout citoyen, considérer l'assurance-santé comme de la médecine positive et non comme une médecine d'Etat. Le conférencier s'est longuement appliqué à faire la distinction entre assurance-santé et médecine d'Etat où les médecins sont fonctionnaires payés par l'Etat.

Le conférencier est d'avis que nous avons maintenant atteint l'étape où il faut étendre l'assurance-hospitalisation à l'assurance-santé. C'est un placement dans notre productivité, a-t-il dit, et nous ne pouvons plus lésiner.

DIVERSES FORMES

L'assurance-santé prendra-t-elle une forme obligatoire ou facultative ? Partant de cette interrogation le conférencier a élaboré succinctement sur les systèmes maintenant établis en Alberta et en Saskatchewan où ces deux formules sont mises à l'épreuve, disant que les deux semblent donner satisfaction, du moins d'une façon générale.

Selon le Dr Goyette, le facteur le plus important est le contrôle de l'utilisation et du financement d'un tel système par l'Etat. Ceci comporte de nombreux risques, tant du point de vue des médecins que du point de vue de la population. Les médecins s'objectent à ce que les fonctionnaires se mettent le nez dans les dossiers des malades. "De toute façon, a dit le Dr Goyette, lère est à la compréhension et aux ententes. Il doit exister une mentalité qui nous rapproche de part et d'autre".

Selon Bona Arsenault

Le fait français est plus reconnu au Canada

Invité au dîner-causerie qui réunissait conjointement les membres du club Optimiste Ste-Foy et ceux du club Optimiste Champlain, l'hon. Bona Arsenault, secrétaire de la province, a rappelé les initiatives nombreuses prises par les provinces canadiennes d'expression anglaise en vue de la reconnaissance du fait français au Canada.

Parlant à "bâtons rompus" de ses expériences politiques inter-provinciales, M. Arsenault a relaté plusieurs faits qui, depuis environ 10 ans, s'accumulent en faveur du bilinguisme canadien. Dans maintes villes ontariennes, à l'esprit plus conservateur des traditions, M. Arsenault a noté un changement extraordinaire en faveur du Québec. A Sarnia, Sudbury, et surtout à Kingston, M. Arsenault a participé à plusieurs réunions, banquets ou activités diverses où il a constaté un réel effort des Canadiens anglais à comprendre et à s'exprimer en français.

M. Arsenault a ajouté que la formule: "Apprends l'anglais pour réussir" s'est transformée depuis 20 ans. C'est: "Apprends le français" que l'on entend aujourd'hui.

Citant quelques chiffres, M. Arsenault a mis en parallèle la situation d'il y a 100 ans avec celle de 1964. Selon le recensement de 1871, il y avait plus de 50% de Canadiens d'expression franaçise au Canada. En 1964, malgré l'immigration massive des Anglo-Saxons, les chiffres révèlent que la proportion français-anglais est de l'ordre de 5 à 7, et que l'équilibre tend à se faire de plus en plus entre les deux groupes.

Les Canadiens français sont de plus en plus nombreux, signifiait le secrétaire provincial. En Ontario, le nombre a doublé en 20 ans. A Toronto, ajoutait-il, on trouve autant de Canadiens français qu'à Québec en 1945.

Parlant surtout des initiatives de l'Ontario, M. Arsenault a rappelé les paroles de M. Robarts, à Québec a semaine dernière, dans lesquelles le premier ministre ontarien recommandait de rendre le Canada bilingue pour réaliser l'union entre les groupes linguistiques et pour établir entre ces groupes une mesure exacte de compréhension.

Quand on voit l'Ontario aussi bien disposée, a dit M. Arsenault, qui a énuméré les mesures législatives de cete province pour la reconnaissance du fait français, on peut avoir espoir en un Canada fort et uni, surtout si on voit l'Ontario dans son rôle de première province économique du Canada et de chef des autres provinces d'expression anglaise.

En terminant, M. Arsenault a affirmé que le bilinguisme n'est pas le fait de la législation, mais de l'effort de chacun à respecter l'autre et à se faire respecter par ses qualités propres. Il faut être fier et nous le sommes tous, d'être et de rester des Canadiens.



JEUNES ONTARIENS A QUEBEC. — Un groupe de 19 jeunes filles de l'école Matthews, de London Ontario, a été accueilli hier au parlement provincial par le Secrétaire provincial M. Bona Arsenault. Ce groupe, qui comprenait Mlle R. Robarts, fille du premier ministre John Robarts est de passage à Québec sous les auspices des Visites interprovinciales. Nous voyons, sur la photo, de gauche à droite, Mme George Slavraky, présidente des Visites interprovinciales pour London Ontario et professeur de français dans cette municipalité; Mlle Charlotte Clément, secrétaire des Visites interprovinciales de Québec; et Mlle Robarts, alors que le groupe suit attentivement dans l'Assemblée législative, les explications du guide touristique officiel M. Paré. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

Prêts de $533,000 obtenus

Des municipalités de la région de Québec viennent d'obtenir des prêts de la Commission municipale de Québec. Ce sont la cité de Beauport, la ville de Saint-Romuald-d'Etchemin, la ville de Villeneuve, et le village Les Becquets.

La cité de Beauport a obtenu $73,300 pour le service d'aqueduc et d'égout et pour la construction de rues sur les lots 387 - 34 - 33 - 32 - 31 - 30 - 29 - 28 - 37 - 18 - 54 - 17 - 53 et l'avenue du Cénacle.

La Commission municipale de Québec a accordé $38,600 à la ville de Saint-Romuald-d'Etchemin pour l'extension du réseau d'aqueduc et d'égouts et pour les rues Garnier, Bellevue, Saint - Paul, Saint - Philippe, Saint-Claude, Rioux, Lemelin et Bois-Joli.

La ville de Villeneuve a reçu $422,000 pour des améliorations qui doivent être faites au système d'aqueduc actuel, pour l'extension des services d'aqueduc et d'égout et pour l'amélioration du réseau d'égouts.

La Commission a octroyé $259,300 au village Les Becquets pour la construction d'un réseau municipal d'aqueduc comprenant un système de protection contre les incendies, une station de pompage, un réservoir en béton et une conduite maitresse d'amenée.

Anglais et français

OTTAWA (P.C.) — Le rapport anglais de la commission de tutelle des syndicats maritimes sera déposé en Chambre cette semaine, a déclaré M. Allan MacEachen, ministre du Travail.

Le rapport français sera disponible à une date ultérieure, a-t-il fait savoir à M. Tom Barnette, néo-démocrate de Comox-Alberni.

Le gouvernement a également décidé de déposer le rapport minoritaire de M. Charles Millard, l'un des curateurs.

Palais de justice

Six mois de détention au lieu d'une sentence suspendue

Trois juges de la Cour du Banc de la Reine ,en appel, ont renversé la décision qu'un juge de première instance a rendue à Drummondville, district d'Arthabaska, le 21 janvier 1964, en imposant une sentence suspendue à un individu qui avait enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir été en possession de 81 billets de $20 contrefaits.

L'hon. juge A. Taschereau, dont l'opinion est partagée par ses collègues, les honorables Antoine Rivard et Paul-Charles Casey, accueille l'appel du procureur général du Canada et suggère une sentence de six mois d'emprisonnement pour l'intimé.

Les griefs exprimés par la Couronne sont les suivants:

a) L'hon. juge des Sessions de la Paix n'a pas tenu compte de la gravité de l'offense qui est punissable par une peine de 14 ans d'emprisonnement;

b) Il n'a pas tenu compte, après avoir été mis au courant, que l'intimé avait été condamné à une peine d'emprisonnement dans l'Etat de New York, pour avoir fait circuler de la monnaie contrefaite;

c) L'hon. juge ne pouvait pas condamner le prévenu à une sentence suspendue.

"Les crimes de cette nature peuvent avoir des conséquences très graves, non seulement pour les individus, mais pour la société", fait remarquer l'hon. Taschereau.

Il ajoute qu'une suspension de sentence, comme dans l'espèce, non seulement ne peut exercer un effet préventif contre le crime, mais est même de nature à l'encourager.

Son huitième vol d'auto lui vaut une sentence de 6 mois

Un récidiviste de 20 ans a plaidé coupable hier, devant S.H. le juge Paul Roy, à l'accusation d'avoir volé une auto de $2,000, dans la nuit du 26 au 27 février. Depuis 1963, le prévenu a été condamné sept fois pour des offenses semblables, c'est-à-dire d'autres vols d'autos. Hier, le juge lui a imposé une sentence de six mois de détention.

Vous aimez "l'Action" ? Parlez de "l'Action"

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

Enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme

On veut la projection de l'image véritable des Canadiens français

OTTAWA (P.C./ – Un organisme de langue française d'Ottawa a réclamé, hier, après un vigoureux plaidoyer en faveur des minorités françaises, la création d'un bureau d'information canadiennes-françai ses afin de corriger ce qu'il appelle "Les erreurs disséminées sur le compte des Ca nadiens français".

C'est dans un mémoire à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que l'institut canadien-français d'Ottawa formule cette requête.

L'institut est une association récréative et culturelle qui groupe quelque 700 membres.

La commission tenait, hier, dans la capitale canadienne, ses premières audiences publiques officielles.

Neuf organismes lui ont présenté leurs vues sur les problèmes du bilinguisme et du biculturalisme au cours de la journée.

Quatre mémoires ont été présentés par d'importants groupes culturels.

L'institut canadien-français souligne que le bureau qu'elle propose pourrait être institué en vertu d'ententes fédérales-provinciales, afin de lui assurer l'affranchissement le plus complet de tout pouvoir ou parti politique.

On pourrait mieux encore, dit le mémoire, le confier à une fondation dont les revenus seraient assurés par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les grandes sociétés financières et les particuliers.

La tâche première de ce bureau serait de renseigner les Canadiens de langue anglaise sur le mode de vie, les aspirations et les réalisations du peuple canadien-français au moyen d'articles, de communiqués, de brochures ou d'opuscules.

APPORT INESTIMABLE

L'institut croit qu'un tel organisme apporterait une contribution d'un prix inestimable à l'unité nationale.

Il entrainerait au plus, dit-il, des déboursés annuels de quelque $100,000.

L'organisme affirme d'autre part que même si la commission royale d'enquête ne parvenait qu'à convaincre les ministères d'Education des provinces de modifier leurs programmes scolaires et de les orienter en fonction des intérêts du Canada moderne, elle aurait accompli une tâche éminemment louable.

Trop de provinces semblent considérer encore le Canada comme une colonie de la Grande-Bretagne, souligne le mémoire.

L'institut se dit d'opinion, par ailleurs, qu'il n'y a pas lieu d'accorder un statut officiel au multiculturalisme au Canada.

Les néo-Canadiens, ajoute-t-on, peuvent se joindre à l'un des deux groupes fondateurs du pays, puisqu'ils doivent d'ailleurs, avant d'acquérir la nationalité canadienne, connaître l'une des deux langues officielles.

L'organisme recommande que tous les gouvernements provinciaux soient appelés à reconnaître officiellement l'existence des minorités françaises et leur accorder les mêmes égards, sinon les mêmes droits, que le gouvernement du Québec reconnait à ceux qui, dans les limites de ses frontières, constituent une minorité.

L'EGLISE UNIE

La Commission a été par ailleurs saisie, hier, d'une foule de recommandations réclamant des réformes dans un grand nombre de domaines.

L'Eglise unie du Canada a demandé un système d'éducation public et distinct pour les écoles primaires et secondaires de langue française dans les secteurs où les minorités sont numériquement fortes.

La plus importante église protestante du pays s'est déclarée d'opinion que de telles écoles n'affaiblirait pas mais bien plutôt renforcirait l'unité nationale. Ces institutions ne devront pas nécessairement être des écoles séparées catholiques, a déclaré l'Eglise unie.

Les porte-parole de la Société St-Jean-Baptiste d'Eastview, une banlieue d'Ottawa, ont déclaré que la plupart des Franco-ontariens trouveraient acceptables la proposition de l'Eglise unie. Ils ont souligné que la chose essentielle pour les 425,000 Franco-ontariens est un enseignement en français qui leur permettrait de survivre.

La Société s'est dit prête à ne pas insister sur la nécessité d'écoles séparées catholiques s'il devenait ainsi plus facile d'obtenir des écoles françaises.

L'enseignement religieux pourrait quand même être dispensé en dehors des heures régulières de cours.

Les Conseil des Arts du Canada, un organisme formé par le gouvernement fédéral et qui distribue annuellement quelque $2,500,000 en subventions et bourses pour favoriser le développement des arts et des sciences sociales, a déclaré qu'il lui fallait encore un meilleur appui financier pour assurer des échanges culturels et des contacts entre les deux principaux groupes ethniques.

Neuf organismes

La Société Royale du Canada, un organisme groupant 627 écrivains et hommes de sciences, a recommandé la création d'un Conseil de coopération de l'enseignement qui pourrait, entre autres choses, inciter les provinces à étudier les avantages que pourrait avoir une certaines uniformité de base des programmes scolaires.

Ce Conseil aurait un caractère consultatif et serait formé de représentants des ministères provinciaux de l'Education et d'autres organismes canadiens s'intéressant à l'éducation.

L'Association canadienne des bibliothèques a demandé que le gouvernement fédéral apporte un appui financier initial de $5,000,000 afin d'établir des programmes interculturels dans les bibliothèques.

L'organisme a aussi recommandé que le gouvernement fédéral accorde un meilleur appui financier au Conseil des Arts pour qu'il puisse financer les traductions des livres canadiens des deux langues. Il recommande, en outre, qu'une université canadienne soit invitée à établir une école de traduction.

La Canadian Association of Comparative Law a préconisé que tous les statuts fédéraux soient revisés afin qu'ils renferment les principes et la philosophie du Code civil du Québec, aussi bien que les principes du "Common Law" en vigueur dans les neuf autres provinces.

En tout neuf organismes ont déposé des mémoires devant la Commission. Vingt-deux autres doivent être soumis d'ici mercredi.

Les audiences ont débuté, hier, avec une déclaration de M .A. W. Trueman, directeur du Conseil des Arts du Canada, qui a félicité la Commission de la franchise qu'elle a manifestée dans son rapport préliminaire la semaine dernière.

Soulignant qu'il parlait à titre personnel, il a dit que ce rapport n'est pas toujours agréable à lire mais qu'il constitue quand même un pas important vers une meilleure compréhension entre le Canada anglophone et le Canada francophone.

Les protestants de langue française : une minorité

OTTAWA (P.C.) — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a appris hier que les protestants de langue française sont une minorité au sein d'une minorité et qu'ils font souvent face à la discrimination — de la part des deux groupes linguistiques.

"Toutes les portes nous sont fermées", a déclaré M. Louis Foisy-Foley, de Montréal, rédacteur d'un périodique français de la United Church.

Il a ajouté que les Canadiens français protestants ne sont pas considérés comme des Canadiens français par leurs frères catholiques et qu'ils ne sont pas admis dans les sociétés St-Jean-Baptiste et plusieurs autres associations culturelles canadiennes-françaises.

On ne les invite que rarement aux réseaux de télévision ou de radio de langue française et, quand ça arrive, c'est généralement sur la suggestion de prêtres catholiques, souligna-t-il avec un sourire gêné.

Un commissaire, M. Jean-Louis Gagnon, de Montréal, dit alors en souriant que les Canadiens français ont appris à accepter les agnostiques, mais non les protestants.

M. Foisy-Foley le reconnut. La raison probable en est que les agnostiques d'ascendance catholique sont toujours considérés comme appartenant à l'Eglise, tandis que les convertis au protestantisme sont regardés comme des apostats.

Seule Radio-Canada est juste envers les Canadiens français

OTTAWA — (P.C.) — L'Institut canadien-français d'Ottawa, une société récréative et culturelle, a affirmé, hier, devant la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qu'elle ne connait aucun moyen important de communication du pays qui soit tout à fait impartial vis-à-vis les Canadiens français, exception faite de Radio-Canada.

Dans un mémoire présenté à la commission, l'Institut s'en prend en particulier à l'agence de nouvelles de la Presse Canadienne.

Le mémoire note d'abord que la Canadian Press, dirigée de Toronto, occupe une place importante dans la diffusion des nouvelles canadiennes et mondiales.

Propriété des journaux qui souscrivent à son service, cette agence de nouvelles, dit le mémoire, est administrée par un personnel compétent et anglophone "qui naturellement protège les intérêts de la "majorité".

"Mais il conviendrait, croyons-nous, de démontrer au personnel de la Canadian Press comment il pourrait promouvoir le concept d'égalité et la connaissance de notre héritage culturel en disséminant moins d'erreurs et de préjugés.

"Trop de ses reporters châtient, sauf à quelques exceptions près, d'une façon impitoyable mais toujours voilée ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme la majorité de langue anglaise. Que de sottises cette agence a pu répandre sur notre compte".

M. André Laurendeau, président conjoint de la commission a demandé si l'Institut avait étudié la copie de la Presse Canadienne de façon systématique avant de formuler de telles critiques ou s'il s'agissait du fruit d'impressions générales à la lecture des journaux.

M. Raphael Pilon, directeur littéraire de l'Institut, a répondu qu'étant lui-même un ex-journaliste il étudie la question depuis 20 ans.

Il a ajouté que les "erreurs" de la Presse Canadienne n'étaient pas volontaires ou faites de façon systématique.

Les deux dernières années, et les six derniers mois en particulier, ont été marqués de beaucoup d'améliorations, a-t-il dit.

Le mémoire déplore le fait que lorsqu'une nouvelle défavorable se produit au Québec on l'achemine par fil à tout le Canada.

"Ainsi, on a accordé beaucoup trop d'importance aux déclarations des séparatistes en regard de leur force numérique".

Mais la nouvelle est-elle favorable au Canada qu'on ne semble la distribuer qu'au réseau du Québec.

M. Jean-Louis Gagnon, membre de la commission et lui-même journaliste, a fait remarquer que le manque de nouvelles canadiennes dans les journaux semble être un phénomène régional plutôt que linguistique.

Par exemple, a-t-il dit, on trouve peu de nouvelles des Maritimes dans les journaux de l'Ouest et vice-versa.

Dans le domaine international, dit encore le mémoire, à l'exception des nouvelles qui émanent de Washington, la Presse Canadienne ne sert que ce que Londres veut que l'on sache et, toujours, c'est le point de vue britannique qui est présenté, encore qu'il soit important, sans être nécessairement toujours indispensable.

L'enseignement de l'histoire: une farce

Jean Martineau

OTTAWA (P.C.) – M. Jean Martineau, président du Conseil des arts du Canada, a qualifié, hier de véritable farce la façon dont l'histoire du Canada est enseignée au pays.

Il commentait devant la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme le mémoire que le conseil venait de lui remettre.

Dans son mémoire, le conseil, formé par le gouvernement fédéral pour développer et favoriser l'étude des humanités et des sciences sociales, affirme que l'on devrait inviter des universitaires canadiens de langue anglaise et de langue française à entreprendre une enquête sérieuse et méthodique sur les manuels d'histoire.

L'objet d'une telle enquête serait de découvrir et de faire disparaître les différences nuisibles et de déterminer s'il serait possible d'en arriver à une conception commune de l'histoire du Canada.

M. Martineau a dit qu'il faut en arriver à enseigner les mêmes faits à tous les écoliers qu'ils soient de langue anglaise ou française.

"Si nous pouvons enseigner à nos jeunes les réalités de l'histoire et les aider du même coup à considérer le passé d'un regard sympathique, dégagé de la lourde tutelle des jugements moraux, peut-être saurons-nous leur enseigner aussi quelques-uns des éléments du vrai patriotisme et guider leur pas dans la voie de la paix," déclare le conseil dans son mémoire.

A une question dlun commissaire, M. Martineau a répondu, par ailleurs, qu'il n'existe pas de frictions entre le Conseil des arts du Canada et les conseils des arts des provinces.

Il n'y a peut-être pas de compréhension totale mais il n'y a pas de friction, a déclaré M. Martineau.

Protestations

M. Jean Marchand, l'un des 10 membres de la commission voulait savoir si des frictions existaient, faisant évidemment allusion aux protestations qui avaient marqué dans le Québec, il y a plusieurs années, la formation du conseil par le gouvernement central. On craignait que ce conseil ne s'immisce dans le domaine de l'éducation, considéré comme un domaine relevant de la juridiction exclusive des provinces.

M. Martineau n'a mentionné aucune province en particulier disant toutefois qu'il n'a pas encore eu le temps d'établir tous les contacts désirables.

Un porte-parole du conseil a déclaré à un journaliste après la séance que les relations avec le Conseil des arts de la province de Québec sont des plus excellentes à l'heure présente.

M. H. A. W. Trueman, directeur du conseil, au début de la séance, a dit que le rapport préliminaire publié par la commission, la semaine dernière, est très révélateur.

Ce n'est pas toujours agréable à lire, a-t-il dit, mais ce rapport constitue certainement un pas important vers une meilleure compréhension entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

M. Maurice Lebel, l'un des porte-parole de la Société royale du Canada, a déclaré, pour sa part, que l'organisme considérait comme la plus urgente et la plus importante la recommandation de son mémoire réclamant la formation d'un Conseil de coopération de l'enseignement.

Le conseil jouerait le rôle d'office de renseignements en ce qui concerne l'enseignement et il pourrait interpréter et expliquer les programmes scolaires d'une province aux autorités d'une autre et procurer des avantages que pourrait avoir une certaine uniformité de base des programmes.

M. Lebel a souligné que les organismes d'éducation en place ne sont pas suffisamment organisés sur le plan national pour travailler avec efficacité dans ce domaine.

Les accusateurs du Carabin rejettent les conclusions du rapport Pelletier

Par Claude GRAVE

Les cinq signataires du mémoire sur le Carabin se disent "mécontents du jugement de la commission Pelletier" et concluent "à un véritable escamotage de l'affaire", dans une conférence de presse qu'ils ont donnée hier.

Constatant qu'à la suite des accusations qu'ils ont portées contre l'équipe du journal des étudiants de l'Université Laval, une commission d'enquête fut formée et que, dans le rapport qu'elle a présenté, cette commission présidée par M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de "La Presse", rejette "en majeure partie nos accusations", ils déclarent qu'ils ne peuvent "accepter sa décision" pour deux raisons :

1) "La procédure n'a pas respecté les normes régulières de tout jugement objectif" : ils ne furent jamais informés "officiellement" de la date de la remise du rapport Pelletier; l'étude d'un mémoire de 15 pages (le leur), d'une série imposante d'articles du Carabin et de deux plaidoyers assez longs furent "discutés", jugés, tranchés en quatre heures maximum".

2) "Le rapport n'a pas jugé la question qui lui était soumise", à savoir "la convergence et l'insistance dans un seul sens qui laisse croire à une ligne générale de conduite et d'inspiration réfléchie" et non pas chacun des articles pris isolément. "Pris isolément, disent les cinq, chacun (des articles) peut sembler incartade sans gravité, mais la répétition et le contexte général permettent d'être troublé et de distinguer alors non plus une légère entorse, mais une volonté bien arrêtée".

"Que tel texte soit une blague, continuent-ils, tel autre un simple reportage, tel autre enfin une liberté d'auteur, nous n'en disconvenons pas, mais l'accumulation de blagues, reportages, libertés d'auteurs, toujours dans le même sens, leur succession, leur convergence, voilà ce que nous avons dénoncé... et voilà ce qui ne fut pas jugé".

Les cinq, même s'il n'entendent pas demander la réouverture de l'enquête ni même poursuivre davantage le débat, formulent trois demandes :

1) Que "le journal devienne une propriété de fait (et non de principe) des étudiants, et que le Carabin se voit interdire de choisir une ligne d'action en contradiction avec la pensée de la majorité des étudiants";

2) Que "le journal respecte toutes les croyances et en particulier le catholicisme, opinion majoritaire de l'université et seule croyance à avoir été l'objet d'attaque et de moqueries cette année";

3) Que "le journal soit tenu à une correction à l'égard des autorités et des milieux extérieurs, en rapport avec l'éducation partagée par tous les étudiants".

Les cinq déclarent qu'ils ne rétractent rien et continuent de penser que ce qu'ils ont dénoncé "est vrai". Ils invitent enfin "tous les étudiants à prendre leurs responsabilités, à porter une grande attention aux affaires étudiantes afin d'empêcher maintenant et à l'avenir une minorité non représentative, mais active, de s'emparer des postes de directions, ce contrôle devant revenir à des représentants réels du milieu étudiant".

"Nous entendons éveiller le milieu étudiant", disent-ils. Désirent-ils entrer dans le journal des étudiants de Laval comme collaborateurs ? Non, déclarent-ils, jugeant que la pensée actuelle du journal est incompatible avec la leur. Désirent-ils fonder un autre journal à l'université ? Encore là, la réponse est négative. La raison : manque de fonds. Leur travail, à ce qu'ils expliquent, sera plutôt un lent travail, que chacun réalisera dans son milieu.

Ici et là dans l'Education

Cette année la Semaine de l'Education, partout au Canada, sera célébrée du 7 mars au 14 mars. Ici au Québec, l'ouverture officielle sera marquée, samedi midi le 6 mars, au Pavillon Pollack de l'université Laval lors d'un banquet officiel et une conférence de M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Education du Québec, qui fournira à son auditoire des renseignements de toute première importance sur l'éducation, face au progrès actuel dans tous les domaines.

Pourquoi une Semaine de l'Education dans tout le Canada ?

Disons tout de suite que le progrès et le bonheur de tous nos compatriotes ne peuvent s'obtenir que par l'amélioration des individus et cette amélioration ne peut se fonder que sur une noble et haute conception de l'éducation non seulement acceptée librement, mais comprise. C'est pourquoi l'éducation, dans son sens le plus large, c'est-à-dire dans le sens incluant le terme instruction, l'éducation, dis-je, doit être considérée comme l'outil principal de la phase actuelle de l'évolution.

Que le Canada entier alors lui consacre une semaine dont les célébrations sont provinciales, régionales ou même locales, c'est un geste de civisme national et de patriotisme bien vécu pour les nombreux organisateurs de ces manifestations dont les buts sont de favoriser l'élan, la solidarité et la collaboration de toutes les forces dévouées au service de l'éducation. C'est en même temps une heureuse occasion de grouper tous les éducateurs de diverses langues, origines et religions pour répondre, chacun dans sa sphère, à l'appel qui leur est lancé sur les problèmes et sur les promesses de l'éducation.

L'éducation, source de progrès

L'éducation, source de progrès, c'est le thème de l'année 1965, qui se subdivise au Québec en sous-thèmes pour chacun des pours de la semaine : dimanche le 7 mars: Education, source de progrès spirituel; lundi, le 8 mars : Education, source de progrès intellectuel; mardi, le 9 mars : Education, source de progrès humain; mercredi, le 10 mars : Education, source de progrès familia; jeudi, le 11 mars: Education, source de progrès social; vendredi, 12 mars : Education, source de progrès économique; samedi, le 13 mars : Education, source de progrès national; dimanche, le 14 mars : Education, source de progrès pour une meilleure coopération internationale.

Ce dernier sous-thème a été ajouté pour noter officiellement que l'année 1965 est celle de la coopération internationale et, par là, provoquer sans doute certaines initiatives en ce sens.

La grande oeuvre de l'éducation

Dire, publier et répéter que l'éducation est une source de progrès revêt un degré très supérieur d'importance, mais à condition de se rendre compte que "l'enseignement doit s'accorder au rythme du progrès dans tous les domaines du savoir". Ici, au Québec comme au Canada, ce ne sont pas les ressources qui manquent. Ce qu'il faut, c'est d'apporter une collaboration intéressante à cette grande oeuvre de l'éducation en utilisant et en coordonnant toutes les énergies possibles et aussi toutes les initiatives déjà existantes.

Conclusion

Hausser le niveau des études, en ouvrir l'accès à tous ceux qui peuvent et veulent s'y engager, éveiller et développer le sens des vertus de curiosité et de probité intellectuelles, favoriser l'éclosion de la personnalité autant que l'érudition, bref valoriser, chez l'individu comme dans la société, une pensée réellement créatrice, progressive et enrichissante à la fois, voilà, c'est certain, quelques-uns des principaux objectifs de la Semaine de l'Education 1965.

Régie de l'assurance automobile !

MONTREAL — (P.C.) — L'Association du camionnage du Québec a révélé qu'elle soumettra aujourd'hui, à l'approbation de ses membres réunis aujourd'hui en congrès à Montréal, une résolution concernant la fixation des taux d'assurance-automobile et la création d'une Régie de l'assurance dans le Québec.

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 529-2181

EXAMEN de la VUE lunettes TE LE SOIR sur rendez-vous LE Ste-Foy 1313 Route de l'Eglise 52 Dr JACQUES M. De SERRES 3- OPTOMETRISTE 46 Le jour, 466 de la Couronne 84

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 380 est, Grande-Allée, Québec. Strictement sur rendez-vous Tél.: 529-1471.

EXAMENS DE LA VUE
Dr André Crevier
OPTOMETRISTE
869 est, rue St-Joseph — Tél. : 522-2556
Edifice MARCEL MASSICOTTE

ECOLE BERLITZ
langues vivantes
- Anglais
- Français
- Allemand
- Italien
- Espagnol
- Russe
- Portugais
- Enseignement individuel
- Enseignement en groupes
- Cours accélérés
- Cours spécialisés
- Programmes pour compagnies
- Traductions
- *toute autre langue*

Inscription à tout moment de l'année. Renseignez-vous immédiatement.
500 EST, GRANDE-ALLEE QUEBEC
(angle Claire-Fontaine)
529-6161



Pas de grand nouveau en dehors du sixième tournoi pee wee



Puisqu'il faut que jeunesse se passe, oublions au moins jusqu'à l'an prochain les pee wee afin de reprendre contact avec l'actualité sportive qui ne manque ni de variété ni de sujets à commenter.

Sur la scène du hockey professionnel, aucun fait sensationnel n'est toutefois survenu au cours de notre "retraite fermée" au Colisée car, si l'on compare les classements des deux principaux circuits d'aujourd'hui à ceux de mardi dernier, on ne remarque aucun chambardement. Les Black Hawks et les Américains de Rochester ont en effet conservé le premier rang. Les "leaders" de la LNH demeurent néanmoins à la portée des Canadiens, leurs plus proches poursuivants, ce qui n'est pas le cas des meneurs de la ligue Américaine car l'avance qu'ils détiennent maintenant sur les As de Québec (8 pts) semble pratiquement insurmontable.

Ayant victorieusement entamé leur dernier voyage qui était si long et semblait si périlleux, les porte-couleurs de la vieille capitale laissèrent entrevoir brièvement la possibilité d'un magistral redressement. Mais un échec subi de justesse sur la patinoire de Buffalo, si funeste pour eux cet hiver, et un triomphe si rapidement gaspillé à Baltimore ont brisé le regain d'optimisme de leurs supporteurs qu'ils déçurent une autre fois, dimanche soir, en se faisant blanchir sous leurs yeux par les Bears de Hershey.

La semaine passée, il fut beaucoup question d'une retentissante transaction qui, hélas! ne s'avéra pas concluante. A la recherche d'un gardien de but expérimenté, la direction des As a convoité en vain l'un des deux cerbères des Rangers ayant jadis réalisé de mémorables exploits sur la glace du Colisée, à la grande époque du hockey junior "A". Dédaignant la liasse de $30,000.00 qu'on leur offrait, les manitous de l'équipe newyorkaise ont malheureusement repoussé l'offre par un "non" catégorique et voici qu'ils tournent le fer dans la plaie des Québecois en expédiant Jacques Plante à Baltimore, plus ou moins provisoirement.

Même s'il était très douteux que les démarches de la direction du club local soient fructueuses, leur échec a été décevant car l'équipe québécoise conserve son évidente faiblesse à l'entrée de ses filets à l'approche des éliminatoires et, comme elle vient par ailleurs de perdre les services d'Yvan Cournoyer, c'est avec des craintes justifiées qu'il faut envisager le sort des As dans la lutte qui va s'engager bientôt pour la conquête de la coupe Calder, le seul trophée qui pourrait largement compenser la perte du "Ted Oke" remporté par les As de Floyd Curry l'hiver dernier.

Clarence Campbell détourne le hockey majeur de son but



En déplorant dernièrement que notre sport national distrait surtout les Américains, en considérant la faible proportion des joutes professionnelles disputées au Canada, nous étions loin de prévoir que nos observations feraient réagir le président de la ligue Nationale. C'est pourtant ce qui est survenu grâce à l'agence Presse Canadienne qui, en s'appuyant sur notre article, a obtenu des commentaires du grand pacha de la LNH.

Me Clarence Campbell a évidemment tenté de refouler nos plaintes et fait valoir la raison d'agir du monopole qu'il protège, comme tous ses autres confrères avocats prennent la défense de leurs clients. Si le tournoi pee wee ne nous avait pas entièrement accaparé mardi dernier, quand fut diffusée sa réponse, c'est immédiatement que plusieurs de ses arguments auraient subi une contre-attaque car tous étaient visiblement basés sur des intérêts purement économiques sans qu'il tienne le moindrement compte de l'aspect sportif. Un tel mépris des raisons fondamentales de l'existence d'un circuit majeur de hockey est suffisamment choquant pour susciter de vifs commentaires que nous ne tarderons pas d'émettre, au terme d'une petite enquête grâce à laquelle nous espérons pouvoir démontrer le peu de réalisme qu'affiche les magnats du hockey dans leurs visions futuristes.

Le fait qu'il se soit donné la peine de répondre à notre article prouve en tout cas que les dirigeants de la LNH ne vivent plus dans la douce quiétude d'autrefois alors que d'humbles observations comme les nôtres les auraient laissé complètement froids...

La course en canots devrait devenir INTERNATIONALE

La course en canots qui a été si péniblement organisée cette année s'est finalement bien déroulée avec un nombre raisonnable de participants, sur une surface qui n'était pas trop liquide comme souhaité et devant une immense foule prouvant une nouvelle fois qu'une telle épreuve sportive et folklorique mérite de figurer sur le programme du Carnaval d'hiver de Québec.

Cette compétition unique et si parfaitement télédiffusée par Radio Canada ne pourra toutefois se répéter indéfiniment sans verser dans la monotonie si, d'année en année, ce sont presque toujours les mêmes rameurs qui se confrontent sur le fleuve à demi-glacé. Maintenue jusqu'alors attrayante par le duel que les frères Lachance livraient contre tous, pour maintenir leur suprématie, l'épreuve risque désormais de ne plus produire d'effets sensationnels, comme une classique doit en offrir pour garantir sa popularité. Ses organisateurs ont senti le vent tourner et c'est pourquoi, sans doute, ils ont décidé cette année de modifier le sens du parcours afin de l'agrémenter d'une petite nouveauté. Cet effort fut louable mais néanmoins insuffisant.

Pour que cette si spectaculaire compétition grandisse son renom, il faudra qu'elle soulève davantage les passions et le seul moyen de réhausser sans cesse l'enthousiasme autour de cette classique sera de L'INTERNATIONALISER, comme toutes les grandes classiques disputées à travers le monde le sont presque obligatoirement.

Au risque même de réduire certains autres budgets soutenant d'excessives décorations, le comité central du Carnaval devrait grossir celui de la course en canots qui fut et doit demeurer l'une des plus importantes attractions de la période des festivités sportives et récréatives. Une plus généreuse subvention permettrait aux organisateurs d'inviter des rameurs étrangers, notamment des régions du globe où le froid rigoureux de l'hiver durcit aussi les cours d'eau. Pourquoi ne pas faire descendre du grand Nord une équipe d'esquimaux et pourquoi n'inviterions-nous pas des rameurs scandinaves ou soviétiques à venir confronter les nôtres?

Dimanche dernier, paraît-il, l'ambassadeur de Russie au Canada était parmi les milliers de spectateurs massés sur les berges du St-Laurent et il n'est pas impossible que cette compétition l'ait grandement captivé jusqu'à le convaincre d'une possible participation d'avironneurs de son lointain pays où l'on développe tant d'athlètes pour les grandes compétitions. Quels retentissements provoquerait la course en canots du carnaval de Québec si des Russes ou d'autres concurrents étrangers comme des Américains des Territoires du Nord-Ouest venaient défier les champions locaux. Qu'en pensent Henri Bertrand et Paul Mecteau, les deux principaux organisateurs de cette compétition ayant nettement besoin de sortir de la routine?...

Les As vont-ils se ressaisir ce soir?

Les As de Québec reçoivent ce soir la dernière visite des Bears de Hershey, le dernier rempart entre leur position de leaders de la division Est et le championnat de la saison régulière dans cette section. Les chances des Bears de surpasser les Québecois sont d'ailleurs purement mathématiques, car ils devraient remonter une côte de 11 points dans leurs 12 dernières joutes pour réussir l'exploit.

Pour les Bears, qui terminent une tournée de huit parties à l'étranger, une victoire serait bien appréciée pour distancer quelque peu les Clippers de Baltimore qui s'étaient approchés à trois points du 2e rang samedi. Ils en sont maintenant distant de cinq, mais qui reçoivent Cleveland ce soir.

CHANCEUX OU BON?

Dans le camp des As, Ernie Wakely sera dans les filets après avoir joué sa meilleure joute dans l'uniforme vert dimanche soir. Ce cerbère, protégé par le Canadien à la séance de repêchage de juin dernier, tentera d'ici la fin de la saison de montrer quelques-uns des signes de grandeur qu'il promettait.

Chez les spectateurs tant que chez les joueurs, on sait qu'il est plus expérimenté que Banville, mais on ne peut également s'empêcher de comparer leur fiche. Frank Carlin a décidé d'aller de l'avant avec le Geoffrion est confiant qu'avec sept de ses onze parties à cerbère qu'il croit le meilleur, mettant de côté celui qui possédait la fiche victorieuse. Geoffrion est d'accord avec lui et il est normal que le choix relèvent d'eux, puisqu'ils en seront les responsables dans les séries de la coupe Calder.

TROPHEE TED OKE

Les As n'ont pas dit adieu au trophée Ted Oke, même s'il ne reste que onze parties et qu'ils sont en déficit de six points par rapport aux Américains de Rochester, meneurs de la division Ouest.

domicile, dont quatre contre Providence et Cleveland, il est toujours possible de remonter la côte.

ROCHEFORT DE RETOUR

Avec le départ d'Yvan Cournoyer pour le Canadien, Léon Rochefort tentera d'effectuer un retour à l'aile droite. Quant à André Boudrias, il pourra demeurer avec l'équipe tant que Guy Rousseau sera sur la liste des blessés.

La mise au jeu se fera à 8 h. 15 p.m.

Rendement des Bears

	B.	A.	Pts
Nykoluk	10	48	58
Stankiewicz	24	29	53
M. Harvey	19	28	47
Conacher	26	19	45
DeJordy	20	24	44
Cline	16	26	42
Ubriaco	12	24	36
Keller	6	28	34
McCreary	15	16	31
Hamilton	7	15	22
Poliziani	11	10	21
Yanosik	3	18	21
Draper	8	12	20
Balfour	9	7	16
Ashbee	2	12	14
Mahoney	3	6	9
Awrey	2	4	6
McCord	1	3	4

Tableau de rendement des As

	Balt.	Hershey	Prov.	Sprg.	Clev.	Buffalo	Pitts.	Roch.	Buts	Aides	Pts
HICKS	1-5	2-0	4-5	7-10	4-3	4-4	5-5	4-5	31	37	68
MORTSON	3-12	2-3	6-6	1-4	2-2	5-5	4-3	2-3	25	39	64
HOEKSTRA	4-2	0-2	0-5	5-8	3-5	1-5	4-9	5-3	22	39	61
GRAY	8-4	2-2	5-3	7-5	5-3	1-0	3-8	3-1	34	26	60
SUTHERLAND	6-5	3-5	5-5	1-5	3-3	1-3	1-4	2-2	22	32	54
BLACKBURN	3-7	2-5	3-5	5-2	0-2	1-4	3-6	1-2	13	33	51
BERENSON	2-4	1-2	2-4	4-9	2-1	2-1	3-5	2-5	18	31	49
HARVEY	0-5	0-0	1-3	0-9	0-6	0-3	0-3	0-3	1	32	33
ROCHEFORT	4-2	4-3	0-3	2-3	2-0	2-2	1-2	0-0	15	15	30
ROUSSEAU	2-0	1-2	0-1	2-2	1-3	1-1	1-4	2-3	10	16	26
HANNA	1-1	2-2	3-3	1-5	0-1	0-4	1-1	0-0	8	17	25
MORRISON	0-4	0-4	0-2	3-5	0-1	0-2	0-1	1-2	5	20	25
GENDRON	1-0	1-0	1-0	4-2	1-2	1-0	2-3	2-4	13	11	24
WATSON	0-3	0-1	0-3	0-1	0-2	0-0	0-1	0-2	0	13	13
BOUDRIAS	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	1-2	0-2	1-1	2	6	8
ROBAZZA	0-1	1-0	0-1	1-1	0-0	0-0	0-0	0-0	2	3	5

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl.	MPJ	Min.	MPM
WORSLEY	37x	101	2	2.73	2248	2.68
BANVILLE	15	42	2	2.80	900	2.80
WAKELY	9	46	0	5.11	547	5.04
BEAULIEU	1x	2	0	2.00	8	15.00
TOTAL	61	191	4	3.13	3703	3.08

x—partie d'une joute

4 clubs de la région québécoise au tournoi bantam de Montréal

Quatre équipes de la région de Québec sont au nombre des 48 qui participeront au tournoi international de hockey bantam du 5 au 14 mars au Centre Paul Sauvé de Montréal.

La Ville DuBerger ouvrira la marche avec un match à 8 h. 15 samedi prochain contre une équipe américaine de Melrose, Mass. Les trois autres formations québecoises joueront dimanche soir. Les Eperviers de Lauzon affronteront un club de Cornwall, Ont., à 5 h. 45, puis les Castors de Québec seront opposés à une formation de Buckhingham. Enfin, cette journée du dimanche 7 mars sera clôturée par une rencontre entre St-Sacrement de Québec et le Thurso, avec Guy Lafleur, vers 9 h. 30 p.m.

S'ils l'emportent, les Castors et la Ville DuBerger s'affronteront en 2e ronde le vendredi 12 mars à 5 heures. S'il gagne, le Lauzon de Robert Guay, fera face au vainqueur de la série Ottawa vs St-Vincent de Paul le jeudi à 6 h. 15. Enfin, une victoire du St-Sacrement l'enverrait contre le gagnant d'une série Chambly - Baie d'Urfé à 6 h. 15 le vendredi.

En souplesse...

● **Le Conseil municipal de Sainte- Foy, réuni hier soir a proposé deux votes de félicitations, l'un à l'endroit de l'équipe de Scarboro, qui a remporté le grand championnat du tournoi international pee wee, et l'autre aux porte-couleurs de Boston qui ont battu ceux de Ste-Foy (?) dans la joute Canada vs Etats-Unis. Les échevins de la vieille capitale manifesteront-ils également leur esprit sportif en félicitant les Castors de Québec qui ont fait honneur à leur ville dans la même compétition?...**

● **Même notre chroniqueur d'échecs parle du tournoi pee wee aujourd'hui. Bien que son jeu favori nous passionne aussi, les rapprochements qu'il fait découlent d'une visible obsession et plusieurs de ses remarques sont contraires à la réalité...**

Un parieur empoche $123,217.00

MIAMI. — (P.A.) — Un entraineur et propriétaire de chevaux a remporté un des plus gros paris mutuels dans l'histoire américaine des courses de chevaux hier, soit $123,217.60. Herb Lewis, de Salem, N.H., était le seul détenteur du billet double-double. C'est le plus gros pari dans l'histoire de la Floride.

En septembre dernier, un jeune homme de Brooklyn a gagné $172,726.80 au pari double- double à la piste Roosevelt.



HIER

Ligue Progression
Finale: Une seule partie
Bulldogs 3, Loups 2
(Bulldogs champions)
Ligue Junior Spéciale
Semi-finales 3 de 5
Lévis 4, Can. Tire R. 7
Québec-Ouest 4, Montmorency 3
(premières joutes)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Hershey à Québec 8.15 pm
Cleveland à Baltimore
Ligue Junior A du Québec
Semi-finales 4 de 7
Thetford à St-Jérôme
Québec à Victoriaville
(premières parties)

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	61	37	23	1	234	192	75
Hershey	60	30	26	4	206	198	64
Baltimore	60	27	28	5	217	206	59
Springfield	59	23	32	4	192	229	50
Providence	59	20	37	2	160	221	42

Division de l'Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	61	40	18	3	243	164	83
Buffalo	60	32	23	5	213	185	69
Pittsburgh	57	26	28	3	189	208	57
Cleveland	61	18	38	5	189	240	41

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago		32	21	7	203	130	71
Montréal		29	19	10	174	149	68
Détroit		30	21	6	166	138	66
Toronto		25	21	12	167	144	62
Toronto		25	21	12	167	144	62
New York		18	30	10	145	188	46
Boston		16	28	5	131	217	37

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Lévis	19	17	2	0	106	50	34
Baladin	21	12	8	1	115	113	25
Duro-Glass	21	12	9	0	98	79	24
Ste-Marie	20	9	10	1	77	63	19
St-Malo	21	1	20	1	80	136	3



● **Les Bulldogs ont remporté le championnat de la ligue Progression en disposant des Loups 3-2 hier soir. Le président de la ligue Pierre Dussault, qui faisait partie des finalistes défaits, remet le trophée au joueur-instructeur Fernand "Butch" Houle, en présence du statisticien-publiciste, Jean-Claude Dufresne.**
(Photo: "l'Action", par Marcel Laforce).



Brillants débuts des curlers de Bagotville à Saskatoon

SASKATOON (PC) — Bill Tracy de Bagotville a conduit son équipe à la victoire lundi soir en battant 10-7 une équipe de Terre-Neuve dirigée par George MacCharles, de St-Jean. C'est la seconde victoire d'affilée de l'équipe de Bagotville, au cours de la seconde ronde d'élimination pour le championnat de curling du Canada. Terre-Neuve a perdu deux fois. Bill Tracy avait réussi un bon coup au 13e bout, en procurant un gain de 10-9 au Québec sur la Colombie-Britannique, du skip Jack Arnett, de Vancouver, à l'ouverture du championnat canadien de curling 1965.

Le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ile-du-Prince-Edouard ont remporté la victoire à la première ronde du tournoi.

Ray Grant, de l'Ontario, a conduit son quatuor à un triomphe de 8-5 aux dépens de l'Alberta, du skip Nick Lashuk, de Calgary; Terry Brunstein, de Winnipeg, a piloté le Manitoba à une victoire de 10-7 sur Terre-Neuve, du skip George MacCharles; Harold Worth, de Saskatoon, a disposé de Dr Pete Lyons, du Nouveau-Brunswick, 12-6; et Doug Cameron, de Charlottetown, a écrasé Ron Franklin, de Halifax, 16-4. L'Ontario-Nord débutait dans la deuxième ronde en soirée.

Le CTR et le Montmorency entament victorieusement les éliminatoires

Par Jean Pouliot

Le C.T.R. et le Montmorency ont pris l'avance d'une victoire dans les semi-finales 3 de 5 de la ligue Junior Spéciale qui débutaient hier soir au Colisée.

Dans la série "A", le Canadian Tire and Repair a marqué quatre buts sans réplique dans les huit dernières minutes de la joute pour briser une égalité de 3-3 et l'emporter décisivement 7 à 3. Yvon Drapeau et Claude Genest ont mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts, alors que Ronald Gosselin faisait de même pour les perdants.

Durant les deux premiers vingts, le C.T.R. se contenta d'amortir ses adversaires et le Lévis a quelque peu désappointé ses supporteurs en se fiant à l'arbitre seulement pour obtenir justice. Turcotte imposa bien huit des 12 punitions aux vainqueurs, mais les Lévisiens, plus pesants, auraient eu avantage à régler quelques cas eux-mêmes.

Michel Beaulieu excella dans les filets des vainqueurs, alouant deux buts sur des jeux de puissance et le 3e sur un lancer erratique de son coéquipier, Gerry Walsh, le but étant crédité à Louis Therrien. Il bloqua deux échappées de Claude Bernier à la 2e période et sauva deux fois seul avec Jacques Nadeau à la 3e.

Genest marqua le premier but de la joute et le but vainqueur, et Drapeau les deux derniers filets, dont un en infériorité numérique. Les autres compteurs des vainqueurs furent Florian Drouin, sur un jeu de puissance, Gilles Beaulieu et Onil Boutin, grâce au patin de Guy Asselin.

QUATRE SECONDES

Montmorency, dont l'instructeur Raymond Touchette a déclaré qu'il balayerait le détail en six joutes, a joué avec le feu et fut assez chanceux de récolter un gain de 5-4 à quatre secondes de la fin du temps régulier.

Le Québec-Ouest prit une avance de 2-0 grâce à un lancer voilé de Maurice Dussault pendant un jeu de puissance et à la déviation dans le filet par Jean Lavoie d'un lancer de Derek Hill. Il maintint cette avance en se surpassant pendant 87 secondes à trois contre cinq, Jacques Bernier sauvant contre Richard Massicotte. Montmorency égalisa à la 2e période grâce à deux lancers parfaits, de 15 pieds, d'André Desjardins, pendant que René Martel effectuait un arrêt-clé contre Verret qui sortait du pénitencier.

Gilbert Tremblay réussit à se détacher de Genois pour donner l'avance 3-2 au Montmorency, mais Michel Pelletier y alla de deux buts, le second sur un jeu enlevant de Pelchat pour remettre les Ailiers rouges en avant 4-3.

Gaston Huot égalisa les chances avec un lancer de près sur une passe parfaite du coin et il semblait bien qu'on aurait de la supplémentaire. Toutefois, pendant que l'arbitre Forgues signalait une punition au Québec-Ouest, Tremblay tenta sa chance avec un lancer de derrière les buts qui frappa le patin de Bernier pour se loger dans le filet: il restait quatre secondes.

Les séries se continueront mercredi soir et samedi après-midi.

COLISEE
Ligue Américaine de HOCKEY
Tél.: 525-5129 — 525-9979
30ième JOUTE DE LA CEDULE — CE SOIR à 8 h. 15
"Bears" vs "As"
de Hershey de Québec
PRIX D'ENTREE: (Res.): Loges: $3.00 — Mez.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — Adm. Gén.: 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes $1.00 — Enfants $0.60. (Taxe et charge de service incluses) — Dépositaires de Billets —
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● Tabagie JOS HUNT, 790 rue St-Jean
● Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
● Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne
Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 h. aujourd'hui et au COLISEE jusqu'à 5 h. Contrôle ouvert à 7 h. ce soir.

Un vrai gros GIN du pays
LA PORTE SAINT-LOUIS
Tout comme la Porte Saint-Louis est l'une des plus belles attractions des visiteurs de la Vieille Capitale, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs!
BEAU GESTE GIN GENIEVRE
UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Remue-ménage dans le hockey professionnel avant les séries

Jacques Plante descend chez les Clippers et J.-G. Morissette monte avec les Rangers



Jean-Guy MORISSETTE

Par la Presse Canadienne

Les Rangers de New York ont envoyé Jacques Plante aux Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine, hier. Selon le gérant général Emile Francis, Plante "aura ainsi l'occasion de reprendre sa condition physique". Francis a ajouté que Plante retournerait à New York après la saison de la LAH afin de subir une opération au genou droit.

De plus, les Rangers ont rappelé le gardien Jean-Guy Morissette du Baltimore afin de servir de substitut à Marcel Paillé. Enfin, ils ont retourné Marc Dufour au St. Paul de la LCH.

CANADIENS

Le gérant général Sam Pollock a révélé, après la défaite des Canadiens de Montréal à Détroit dimanche soir, que Yvan Cournoyer serait de retour dans l'alignement du Tricolore jeudi, lors du match contre Toronto.

On ignore qui devra céder sa place à Cournoyer.

Toutefois, si Cournoyer ne justifie pas sa présence, il sera envoyé à Omaha, de la ligue Centrale. Dans ce cas, les Canadiens rappelleraient Gary Peters ou Norm Dennis, du Omaha.

BRUINS

Le vétéran Tom Johnson est devenu le cinquième joueur des Bruins de Boston mis à l'écart du jeu pour la saison hier.

Il a subi une entaille grave à un muscle de la jambe gauche lors d'une collision avec Chico Maki à Chicago dimanche soir.

On a placé la jambe dans le plâtre et Johnson ne pourra marcher normalement avant six mois.

Les autres joueurs blessés sont le gardien Ed Johnston, doigt fracturé; Dean Prentice, blessure au dos; Bobby Letter, bras fracturé; et Forbes Kennedy, épaule fracturée.

LEAFS

Le centre Billy Harris, remercié par les Maple Leafs de Toronto dimanche, n'avait pas décidé hier s'il allait rejoindre les Américains de Rochester, de la LAH, ou produire sa retraite.

Il devait s'entretenir avec le gérant général Punch Imlach aujourd'hui.

Don McKenney, rappelé du Richester dimanche, s'inquiétait du fait qu'il avait évolué surtout au centre avec les Américains. Il espère que son retour à l'aile gauche ne lui causera pas trop de difficultés.

Imlach songe à former un quatrième trio afin de permettre aux recrues Pete Stemkowski et Ron Ellis de jouer plus souvent. Ces derniers étaient devenus des substituts quand le pilote avait réuni ses trios du printemps dernier.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

DEFORMATION PROFESSIONNELLE

Pendant qu'à Guelph, les "farmers" du collège d'agriculture d'Ontario accueillaient le Rouge et Or avec des oeufs et des tomates, au Colisée local, une partie de la foule se livrait à ses deux sports favoris: lancer des débris sur la patinoire et huer les adversaires de ses favoris.

Ce serait une belle occasion pour la direction du tournoi pee-wee de louer les loges à $10. ou $15. pour la semaine et d'en faire une section réservée, mais le comportement d'une partie infime de la foule ne doit pas être l'objet d'une punition pour l'ensemble qui s'est bien comporté durant le reste de la semaine.

Il y eut des exceptions. Tel le coach des Torrids que nous avons dû avertir de cesser de huer les Castors contre Détroit, sinon nous lui promettions un spectacle de premier choix à sa joute du lendemain. Tels les gens de Victoriaville qui sont descendus à Québec spécialement pour crier contre les Caravelles de Princeville.

Mais, en général, la foule a compris les demandes répétées de la Galerie Sportive et s'est contentée d'applaudir les beaux coups des deux équipes. Et l'esprit sportif de la foule s'est surtout manifesté dans le fait qu'elle appuyait toujours le nonfavori, le plus petit, le plus faible.

Il y aurait peut-être lieu de faire examiner d'ici l'an prochain l'aspect légal d'un avertissement qui pourrait être imprimé au dos des billets sous la formule suivante: "La direction se réserve le droit d'expulser tout détenteur de billets qui met en danger les joueurs en lançant des objets sur ou vers la patinoire et toute personne qui, par ses huées, prouve qu'elle n'est pas intéressée à la performance des jeunes pee-wees".

UN SIGNE DU PRINTEMPS

Quand commencent les séries éliminatoires, une épidémie de fièvre printanière s'empare de tous les fervents de sport. Comme lors de la série mondiale, des gens qui ont de la misère à prononcer Stottlemyre deviennent des fervents des Yankees, et d'autres qui croient que Gibson est une sorte de coquetel avec un oignon ne jurent que par les Cardinaux.

Les éliminatoires de la Junior A Provinciale débutent ce soir à St-Jérôme et à Victoriaville et d'ici une semaine, le Colisée verra plus de monde pour une joute junior qu'il n'en a vu pendant un mois de saison régulière.

Paul Dumont croit en ce qu'il fait. Alors que les As juniors, privés de Chouinard et de Labrecque, disposaient des Bruins par 9 à 8, nous lui faisions remarquer que nous avions été très chanceux. "Comment cela ? répliqua-t-il, on est bien plus fort qu'eux autres". Nous voulons bien croire qu'avec le retour des deux absents, on peut peut-être battre Victoriaville, mais nous aimons mieux qu'ils soient à leur poste pour cette série, sans quoi nous ne donnerions pas cher de notre peau.

Les As n'ont pas gagné à Victoriaville et les Bruins n'ont pas gagné à Québec. Le premier club qui gagnera une partie à l'étranger deviendra le grand favori.

Thetford a réussi à aller battre les Alouettes une fois chez eux, mais St-Jérôme a remis le change avec deux gains au centre sportif des Eperviers. Mais, en toute justice, il faut dire que la dernière joute ne comptait à peu près pour rien, tout comme le dernier duel As-Bruins.

Les jeux sont faits. Rien ne va plus.

L'ANECDOTE DU JOUR

On dut retarder le début de la 2e période au Colisée dimanche quand on s'aperçut qu'il y avait une mare d'eau derrière les filets de Baba Dufour.

Un spectateur, qui était bien dans l'esprit du Carnaval, cria: "Ramassez ça, voyons ! C'est fini la course en canots".

Ici et là

Jack Riley dit qu'il est surpris de ne pas voir le nom du marqueur officiel de Buffalo parmi les 10 premiers compteurs de la ligue Américaine. — L'instructeur du Sherbrooke pee-wee, Claude Richer, n'en revient pas du tournoi: "J'ai piloté l'Université de Sherbrooke en finale canadienne contre l'équipe du Père Bauer et je n'ai jamais été nerveux comme dans ma 1ère partie pee-wee devant cette foule". — Bill Sweeney est suspendu depuis une semaine par les Indiens de Springfield. Il ne s'est pas rapporté aux pratiques après avoir fait du banc durant une joute. Sweeney semblait perdu sans Michel Labadie.

Le club de baseball des Indiens de Québec affiche déjà un esprit d'équipe formidable en tenant le restaurant de Place Carnaval. Grâce au dévouement de tous les joueurs, on a déjà amassé suffisamment d'argent pour payer l'impression des billets de saison. — Les Castors de Québec alignaient quatre joueurs qui seront encore éligibles l'an prochain: Réal Boucher, Guy Thivierge, Guy St-Pierre et le cerbère-substitut Richard Guay, — Si Québec ou Rochester remporte la coupe Calder, les joueurs se sépareront $53,000.

Il semble bien que les quatre années de Jean-Paul Martineau dans le tournoi pee-wee soient un record. — Saviez-vous que Gerry Cheevers n'a jamais gagné une partie de détail dans la ligue Américaine ? — Le programme des Red Wings de Détroit le 21 février contenait un long article sur le tournoi pee-wee de Québec.

N'allez pas dire à Duane Rupp que le calendrier de la ligue Américaine comprend 72 joutes. Il y a deux ans, il en joua 73, soit 71 à Baltimore et deux à New-York. L'an dernier, son total atteignait 76, soit 61 à Baltimore et 15 à Rochester. Enfin s'il ne manque pas de joute d'ici la fin de la saison, il en aura 73, soit 71 à Rochester et deux à Toronto. — Pierre Desjauriers a terminé premier compteur du Lac-Mégantic, sur un pied d'égalité avec Réjean Dufour et a marqué le premier but des siens dans le détail. — Même s'il est son adversaire, Bob Chevalier ne tarit pas d'éloges pour le travail accompli par Georges Roy à Sherbrooke.

La course aux trophées demeure très contestée

MONTREAL (P.C.) — La lutte est toujours serrée dans la ligue Nationale de hockey à un mois de la fin du calendrier régulier. Les Black Hawks de Chicago occupent toujours le premier rang, mais les Canadiens de Montréal, les Red Wings de Détroit et les Maple Leafs de Toronto ont toujours des chances de finir en tête du circuit.

Chicago occupe présentement la première position avec un total de 71 points et a encore 10 matches à disputer. Les Canadiens suivent avec 68 points et 12 parties à livrer. Détroit est en troisième place avec 66 points et compte 13 joutes au calendrier. Enfin, Toronto vient en quatrième position avec 62 points et 12 matches à disputer.

Les Rangers de N.Y. sont pratiquement éliminés avec un total de 46 points et les Bruins de Boston le sont definitivement avec 37 points.

La lutte est également serrée dans la course au trophée Vézina, où Roger Crozier, du Détroit, domine avec un total de 138 buts alloués en 57 parties. Toronto a alloué 144 points en 58 matches; Chicago, 150 en 60 joutes et Montréal, 149 en 58 parties.

Entre-temps, Stan Mikita, des Hawks, est en voie de se mériter son deuxième titre consécutif chez les compteurs, car il a porté son avance à neuf points la semaine dernière. Il devance son coéquipier Bobby Hull avec un total de 76 points, dont 50 aides, contre 67 points, dont 37 buts pour Hull. Norm Ullman, du Détroit, affiche un total de 59 points, soit trois de plus que Claude Provost, des Canadiens.

Cependant, Ted Lindsay, du Détroit, est devenu le vilain du circuit avec un total de 157 minutes de punitions, soit 17 de plus que Mikita et Carl Brewer, du Toronto.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pun
Mikita, Chicago	26	50	76	140
Hull, Chicago	38	29	68	28
Ullman, Det.	27	32	59	43
Provost, Mtl	24	32	56	20
Howe, Détroit	22	31	53	96
Esposito, Chicago	22	30	52	37
Pilote, Chicago	12	40	52	120
Richard, Mtl	21	26	47	29
Backstrom, Mtl	19	28	47	35
Gilbert, N.Y.	22	24	46	48
Govette, N.Y.	12	34	46	6
Bucyk, Boston	19	24	43	16
Delvecchio, Détroit	17	26	43	14
Mahovlich, Tor.	18	24	42	62
Henry, Chicago	23	17	40	22
Wharram, Chicago	21	19	40	25
Balon, Mtl	16	23	40	53
Keon, Toronto	17	22	39	4
Ferguson, Mtl	16	23	39	132
Kelly, Tor.	13	26	39	6

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ		Bc	Bl	Moy
Crozier, Dét.	56	1-2	134	5	2.34
Watzel, Dét.		1-2	4	0	8.00
TOTAL, Dét.	57		138	5	2.42
Bower, Toronto	29		73	2	2.52
Sawchuk, Tor.	29		71	1	2.45
TOTAL, Tor.	58		144	3	2.48
Hall, Chicago	33	2-3	86	2	2.55
DeJordy, Chi.	26	1-3	64	3	2.35
TOTAL, Chicago	60		150	5	2.50
Hodge, Mtl	44		115	3	2.61
Worsley, Mtl	14		34	1	2.43
TOTAL, Mtl	58		149	4	2.57
Plante, N.-Y.	32	1-3	110	2	3.47
Paillé, N. Y.	25	2-3	78	0	3.04
TOTAL, N.Y.	58		188	2	3.24
Johnston, Boston	47		167	3	3.47
Norris, Boston	12		50	0	4.08
TOTAL, Boston	59		127	3	3.68

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB

Détroit	945
Chicago	864
Montréal	860
Toronto	836
Boston	816
New York	618

Autre revers des Canadiens en Russie

Leningrad. — (P.C.-P.A.) — L'équipe nationale "B" de la Russie a comblé un déficit hâtif des Canadiens hier en l'emportant 7-4 dans un match de hockey hors concours.

L'équipe canadienne "B" composée en majeure partie des Maroons de Winnipeg, champions seniors 1964, y est allé de trois buts dans la première minute de jeu, mais les Russes ont répliqué avec cinq buts au deuxième engagement en s'assurant la victoire.

Ross Parke, Gary Begg et Chuck Lumsden ont compté les trois premiers buts des Canadiens, dont le total à été complété par Al Johnson à la dernière reprise.

Le gardien Don Collins, Begg et la défense Bill Johnson sont les seuls membres de l'équipe assurés de participer aux championnats mondiaux de hockey amateur en Finlande à partir de jeudi. Par contre, l'équipe russe comptait au moins six candidats de l'équipe "A".

Les Canadiens ont ainsi terminé une série de huit parties hors concours en Europe avec une fiche de trois gains, quatre revers et un match nul.

O.Q.A.A. – Hockey

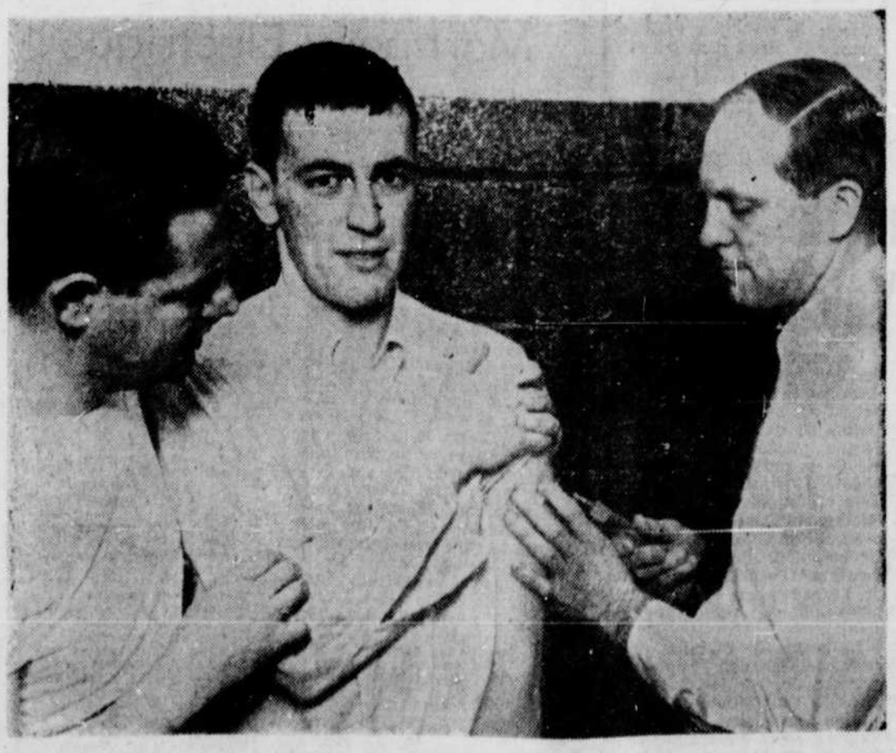
LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Steve Monteith, Toronto	23	31	54
Hank Monteith, Toronto	21	19	50
Bob Pond, Queen's	23	21	44
Gilles Lefort, Montréal	15	24	39
Ghislain Delage, Montréal	16	22	38
Larry Jones, Queen's	13	22	35
Jean Cusson, Montréal	18	16	34
Gord Cunningham, Toronto	17	16	33
Ward Passi, Toronto	11	21	33
John Van Brunt, Queen's	15	17	32
Gary Spoar, McMaster	16	15	31
Skip Kerner, McGill	10	20	30
Reynald Dufour, Laval	10	19	29
Grant Moore, Toronto	16	12	28
Rich Ripstein, McGill	13	12	25
Pierre Lacoste, Montréal	12	13	25
Rick Moore, McGill	10	15	25
Yvon Paquet, Laval	8	16	24
Roger Blake, Laval	7	17	24
Gratien Guimond, Laval	15	8	23
John DeDiana, McMaster	9	14	23
Don Mervyn, Waterloo	7	16	23
Jerry Lawless, Waterloo	7	15	22

LES GARDIENS

	PJ	BC	Moy.
G. Bonney, Western	14	45	3.21
R. Poitras, Montréal	14	48	3.43
B. Stewart, Toronto	10	31	3.10
D. Dunning, Toronto	5	22	4.40
Toronto Total	15	53	3.53
E. Derbyshire, Queen's	15	71	4.73
H. Wells, McMaster	8 2-3	40	4.61
J. Young, McMaster	6 1-3	35	5.53
McMaster Total	15	75	5.00
N. Arsenault, Laval	14	70	5.00
C. Soden, Waterloo	15	99	6.60
H. Vanderpol, Guelph	11	73	6.64
D. Littlejohn, Guelph	2	14	7.00
B. Vermilevea, Guelph	1	9	9.00
Guelph Total	14	96	6.85
Ken Walters, McGill	15	103	6.87
B. Glencross McGill	1	17	17.00
Total McGill	16	120	7.50

Minutes de punitions par club : Montréal 162; Western 185; Laval 195; Waterloo 223; McGill 248; McMaster 249; Guelph 254; Queen's 257; Toronto 300.



• Le R.P. David Bauer, pilote de l'équipe nationale du Canada au hockey, s'assure que Paul Conlin reçoive bien son vaccin contre l'influenza avant le départ pour les championnats mondiaux en Finlande. C'est le Dr George Callahan (à droite) qui inocule les athlètes après leur dernière pratique au Maple Leaf Gardens. (Téléphoto : U.P.I.)

GORDIE HOWE et le HOCKEY



Delvecchio est le roi des lancers instantanés

Alex Delvecchio, le capitaine des Red Wings de Detroit, est particulièrement expert dans l'art de décrocher un lancer à la seconde où il reçoit la rondelle, même s'il n'est pas en équilibre. Il en est de même pour les centres Normie Ullman, Stan Mikita et Davey Keon. Toutefois, je dois choisir Delvecchio comme l'un des meilleurs à cause de sa puissante action des poignets. Il peut lancer de n'importe quel angle et avoir passablement d'étoffe dans son lancer.

Evidemment, Red Kelly, le député de York-Ouest, est aussi remarquable sous ce rapport. Mais dans son cas, je crois que c'est parce qu'il contrôle bien son corps et se pousse la rondelle en position pour lancer. Il a de la magie dans les pieds. Il possède la meilleure paire de pieds au monde quand il s'agit de manoeuvrer la rondelle avec ses patins.

Peut-être les centres sont-ils plus experts à ces situations anormales parce qu'ils sont plus habitués à envoyer la rondelle dans toutes les directions opposées. Mais c'est une chose qu'on n'acquiert pas par chance. C'est une question de pratique...

Par exemple, après une pratique, Parker MacDonald et moi prenons une dizaine de rondelles derrière les buts et les lançons d'angles différents aux pieds du joueur qui se tient en face du but.

Il va en manquer plusieurs, mais il va en attraper quelques-unes du bâton, chronométrant son action pour que ça devienne une poussée du disque vers le filet. Vous n'avez pas le temps de l'arrêter pour lancer, car dans la plupart des cas, une défense ou le cerbère sera sur vous bien avant que vous ne puissiez lancer.

Le lancer le plus dur pour un droitier est d'essayer de lancer à droite au moment où il coupe à gauche, et obtenir de la puissance sur son lancer. C'est la spécialité de Delvecchio.

Avant qu'il ne soit blessé au début de la saison, Dean Prentice, du Boston, était en face de nos filets quand la rondelle lui fut envoyé du mauvais côté. Il rencontra le disque avec son bâton et le leva d'environ un pied juste à l'intérieur du poteau pour ne laisser aucune chance à Crozier. Ce sont les lancers payants. Ils sont difficiles, mais viennent avec de la pratique. . .

Muzz Patrick s'ennuie de "ses" anciens Rangers

(Par BORIS MISKEW)

NEW YORK (P.C.) — Muzz Patrick trouve que ses nouvelles fonctions de vice-président du nouveau centre sportif Madison Square Garden sont emballantes, mais son coeur est toujours avec les Rangers.

Depuis sa nomination à ce poste, le 1er novembre, l'ex-directeur général des Rangers de New York a été fort occupé à élaborer les plans des nombreuses activités qui se dérouleront quand le nouveau centre sportif sera terminé en 1967.

Il a confié à Emile Francis la tâche de diriger l'équipe newyorkaise de la Ligue Nationale de hockey mais, avoue Patrick, "je ne crois pas que je pourrai divorcer complètement des Rangers".

Agé de 49 ans, Muzz Patrick a passé presque toute sa vie adulte avec l'équipe de hockey, sauf durant la dernière guerre alors qu'il a servi sous les drapeaux. Avant d'accéder à la direction des Rangers, il y a 10 ans, il fut l'instructeur de l'équipe pour laquelle il a joué à la défense.

Patrick a prédit que le nouveau centre fournira aux joueurs de hockey "la chance de mieux jouer et aux partisans l'occasion de mieux suivre les partisans l'occasion de mieux suivre les parties" parce l'immeuble sera plus moderne.

Le nouveau Madison Square Garden aura une patinoire dont les dimensions seront similaires à celles du Forum et du Maple Leafs Garden, soit 200 pieds de long par 85' de large. La patinoire actuelle du vieux Madison Square Gerden ne mesure que 186 pieds de longueur par 86 de largeur, ce qui oblige les joueurs de la Ligue Nationale — tant les Rangers que les visiteurs — à se réadapter à la surface plus petite lorsque les matchs sont disputés à New York.

Meilleur rendement à l'étranger

"Les Rangers semblent préférer les patinoires plus vastes", admet Patrick qui demeure directeur du club. Leur fiche, cette année tout particulièrement, démontre qu'il leur est plus difficile de décrocher la victoire sur leur propre patinoire que lorsqu'ils jouent à l'étranger.

Le futur Garden pourra accommoder 22,000 spectateurs pour les combats de boxe et quelques milliers de moins pour les joutes de hockey. Néanmoins, ce sera le plus vaste amphithéâtre de la LNH.

Le présent Madison Square Garden a attiré des foules de 15,000 amateurs de hockey au cours des dernières saisons et le nouveau palais des sports rendra le hockey encore plus populaire, affirme Muzz Patrick.

Non seulement un plus grand nombre de spectateurs pourra assister aux joutes, mais l'obstruction qui nuit à la vue de nombre de spectateurs qui assistèrent aux joutes régulières au Garden sera éliminée, car l'actuel Garden a été construit principalement pour la boxe.

Le nouvel aréna, qui prend forme au - dessus de la gare Pensylvania, sera plus accessible aux banlieusards. La plus grande partie des sièges sera sur les côtés de la patinoire alors qu'à l'actuel Garden, ils sont aux extrémités.

BASEBALL

WASHINGTON (PA) — La part du baseball, des $85,000,000 versés pour la diffusion des matches à la radio et TV, a augmenté de $7,000,000, portant le total à plus de $25,000,000.

Ce total de plus de $25,000,000 récoltés par les 20 équipes majeures et le bureau du commissaire comprend les $5,400,000 que le réseau ABC verse pour les joutes du samedi après-midi, les $550,000 que les Yankees recevront de CBS pour les parties de fin de semaine et les $3,750,000 récoltés par le bureau du commissaire pour la joute d'Etoiles et la série mondiale du réseau NBC.

Les commanditaires débourseront environ $85,000,000 pour les droits de diffusion.

Alors que les parts de chaque équipe augmentent sensiblement, ce n'est pas le cas des Braves de Milwaukee.

L'an dernier, les Braves ont vendu leurs droits de radiodiffusion pour $400,000. Cette année, après avoir tenté sans succès de déménager immédiatement à Atlanta, ils n'ont pas encore de commanditaire. Toutefois, ils ont récolté $150,000 à Atlanta, où ils s'établiront en 1966.

Pour sa part, ABC versera $5,400,000 pour les droits de télédiffusion de 81 parties au cours de 25 samedis et deux congés.

BALTIMORE (PA) — Dave Nicholson, brillante recrue au deuxième coussin, a accepté les conditions des Orioles de Baltimore pour 1965.

FORT MYERS, Floride (PA) — Les Pirates de Pittsburgh ont embauché cinq autres joueurs et, seul Roberto Clemente, malade, n'a pas encore signé son contrat. Les joueurs embauchés sont les lanceurs Don Schwall et Al McBean, les receveurs Jim Pagliaroni et Orlando McFarlane ainsi que la recrue Harry Billie.

CBS renforce son emprise sur le club des Yankees

Fort Lauderdale, Flo. - (P.A.) — Del Webb a annoncé, hier, la vente de ses 10 pour cent d'intérêt dans les parts des Yankees de N.Y. à CBS pour la somme approximative de $1,400,000.

On sait que Webb et Dan Topping avaient conservé, chacun, 10 pour cent des parts des Yankees lorsque CBS s'était porté acquéreur des autres 80 pour cent pour $11,200,000 l'été dernier.

Webb met ainsi fin à ses relations avec l'équipe, lesquelles remontaient à 1945.

Topping, Webb et Larry MacPhail avaient alors acheté l'équipe de la succession de Jake Ruppert pour la somme de $2,300,000. Mac Phail a résigné son poste de président et vendu ses parts deux ans plus tard.

Par la suite, le stadium des Yankees a été vendu à l'Université Rice et le terrain, aux Chevaliers de Colomb.

Webb est un contracteur d'immeubles de Phoenix, Arizona, dont la compagnie a pris naissance en construisant des aéroports pendant la deuxième guerre mondiale.

Lors de la vente de l'équipe à CBS, le réseau s'était réservé une option d'acheter les 20 derniers pour cent des deux autres propriétaires.

DECLARATIONS

Webb a déclaré, lors d'une conférence de presse au camp d'entrainement des Yankees, hier:

"Je quitte à regret le baseball aujourd'hui, mais je dirige une compagnie progressive de constructions et je possède des intérêts commerciaux à travers le pays, lesquels exigent davantage mon temps et mon attention".

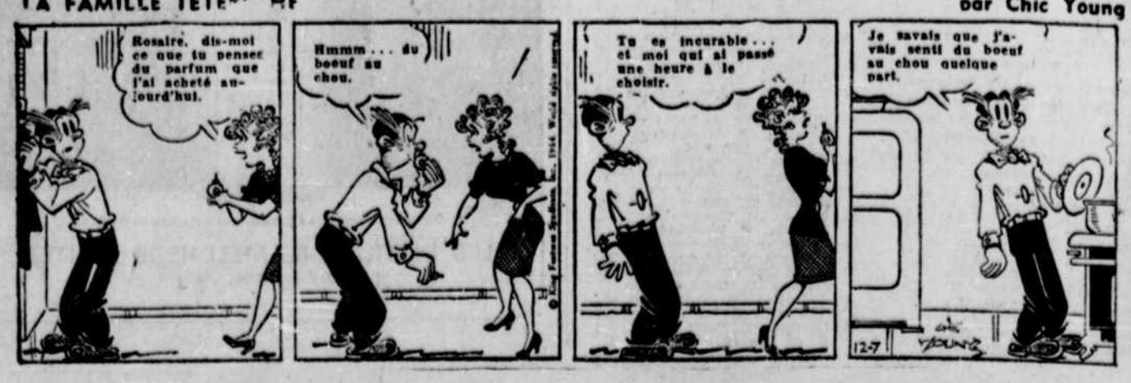
Quant à Topping, présent à la conférence de presse, il a confirmé son option de cinq ans en tant que président de l'équipe, puis il a ajouté:

"J'ai l'intention de remplir mon mandat et, lorsqu'il sera terminé, j'espère que mes fils me succèderont. Je n'ai certes pas l'intention de vendre mes intérêts."

Enfin, Webb a précisé que l'enquête sénatoriale instituée dans le but d'enquêter sur la vente des Yankees, à CBS, n'avait en rien à faire avec sa décision.

"J'avais l'impression que je ne serais pas heureux de me contenter d'intérêt secondaire après avoir joué un rôle prépondérant dans l'organisation de l'équipe pendant 20 ans", a conclu Webb.

LA FAMILLE TETERCHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder





● George Parson, un concurrent d'une course d'automobiles sur la fameuse piste de Daytona Beach s'est écarté juste à temps de sa Lotus-élan en effectuant un bond spectaculaire quand il s'aperçut que le réservoir d'essence de sa voiture s'enflammait à la suite d'un choc consécutif à un dérapage. (Téléphoto U.P.I.)

LA NAGEUSE DAWN FRASER SUSPENDUE D'ICI 1975

HOBART, Tasmanie (P.A.) — Dawn Fraser, la nageuse la plus rapide au monde et étoile de trois jeux olympiques, a encouru une suspension de 10 ans de la part de l'Union de natation amateur de l'Australie, hier.

Mlle Fraser, âgée de 27 ans et appelée "grand'mère" par ses concurrentes plus jeunes, s'est déjà vantée d'être une personne qui dédaigne les méthodes normales d'entrainement.

La suspension, si elle est appliquée, mettra fin à la carrière étonnante de cette puissante sirène, de Melbourne, qui fut la première à nager les 100 mètres, style libre, en moins d'une minute et qui a établi tous les records féminins mondiaux sur les courtes distances.

L'Union australienne a révélé que Mlle Fraser avait subi la suspension parce qu'elle n'avait pas obéi à l'ordre de s'abstenir de prendre part aux cérémonies d'ouverture des jeux de Tokyo en octobre dernier.

Toutefois, selon des rumeurs, la suspension serait le résultat d'une longue dispute entre la championne nageuse et les autorités australiennes.

METHODES PERSONNELLES

Alors que la plupart des nageurs doivent suivre un train de vie sévère, impliquant les levers hâtifs et l'entraînement prolongé, Mlle Fraser aimait se lever tard, sous prétexte qu'elle était paresseuse.

Selon elle, "les méthodes modernes d'entraînement ne valent rien. Si j'ai connu des succès aussi longtemps, c'est justement parce que je n'ai pas permis au sport de dominer ma vie et je me suis laissée aller de temps à autre".

Au fait elle ne s'est jamais privée, aimant les parties de bière, se gorgeant de crème glacée et de steaks et oubliant le sommeil tout en continuant d'établir des records.

Selon une amie, son indépendance a provoqué l'ire des directeurs australiens, mais aussi longtemps qu'elle a remporté des médailles d'or pour l'Australie, les directeurs ont ignoré les mesures disciplinaires.

RAISON OFFICIELLE

Les directeurs de l'Union avaient donné des ordres sévères à Tokyo voulant que les compétiteurs, au cours des trois premiers jours des jeux, s'abstiennent des cérémonies d'ouverture afin d'éviter la fatigue.

Mlle Fraser et trois compatriotes, Marlene Dayman, Nan Duncan et Linda McGill, toutes âgées de moins de 20 ans, ont négligé ces instructions.

Mlles Dayman et Duncan ont encouru des suspensions de trois ans et Mlle McGill, de quatre ans.

On n'a pas sévi contre les nageuses pendant les jeux olympiques, où Mlle Fraser a remporter sa troisième médaille d'or dans les 100 mètres en 59.5 secondes.

Elle en était d'ailleurs à sa 10e médaille d'or dans trois jeux olympiques. De plus, elle établit après de 50 records mondiaux

Elle détient présentement les records mondiaux dans les 100 mètres en 58.9; 110 verges en 59.5; 200 mètres en 2:11.6 et les 220 verges en 2:11.6.

Elle avait l'intention de participer aux jeux olympiques de Mexico en 1968.

Elle a épousé un preneur aux livres il y a deux mois.

Les sports à LAVAL

La saison sportive tire à sa fin tant dans le domaine interuniversitaire qu'interfaculté chez les étudiants de Laval.

En effet, seule l'équipe de basketball n'aura pas encore terminé ses activités dans la ligue de la Cité, attendant actuellement les gagnants de la semi-finale qui se joue entre le Y.M.C.A. et le Séminaire.

BADMINTON

Lors du tournoi de badminton de l'O.Q.A.A. disputé à Waterloo et auquel Laval prenait part pour la première fois, McGill a remporté le championnat avec 32 points, suivi de Toronto 30, McMaster, Queen's et Western totalisant respectivement 27, 25 et 23 points, tandis que Laval obtenait le 6ième rang avec 18 points suivi de Waterloo et Windsor.

Dans les simples, Claude Méthot a obtenu deux gains, Marc Morel 3 victoires, Jean Vaillancourt 3 gains, et Jacques Gagnon 3 victoires, tandis que dans les doubles le duo Méthot-Morel s'est assuré trois gains et celui de Vaillancourt-Gagnon a triomphé à 4 reprises.

Pendant ce temps, l'équipe no 2 de Laval, triomphait de l'Université de Sherbrooke ici même par le compte de 5 à 1, dans la deuxième rencontre entre ces deux équipes, dont la première jouée à Sherbrooke avait été nulle.

Dans le domaine interfaculté, le classement après le dernier programme montre le Commerce et les Sciences sociales en première place du classement, tandis que Pédagogie est au 3ième rang, suivi de Médecine, Pharmacie, Agronomie, Sciences et Géodésie.

CURLING

Au curling, Interuniversitaire, lors des concours interuniversitaire disputés à Waterloo, Laval a subi la défaite par le compte de 8-7 contre Western, avant de perdre au compte de 9-6 en semi-finale du Consolation.

Au curling interfac, Commerce II et Sciences I se sont qualifiés pour les semi-finales, tout comme les Sciences sociales.

HOCKEY

Dans le domaine de l'interfac, la Médecine et l'Education physique se sont qualifiés pour la finale, alors qu'ils l'ont emporté respectivement sur les Lettres et le Droit.

Mardi soir, la Médecine triompha par 7 à 4 contre les Lettres alors qu'Yves Denault totalisait 5 francs buts et une aide, Gaston Poirier s'assurant les deux autres buts des futurs médecins. Pour les Lettres, Clément Vézina avec deux buts, Sylvain Cayer et Jules Dufour furent les compteurs.

Mercredi soir, la Médecine s'assura une victoire de 3-0, Paul Doucet avec deux buts et Yves Denault avec l'autre, conduisant leur équipe à une place dans la finale.

Dans l'autre semi-finale, la première joute entre l'Education physique et le Droit se termina au compte de 3-3, Gilles Veillette obtenant les 3 buts des futurs avocats, Gatien Roy et Jean-Paul Lamarre fournissant chacun deux aides, tandis que Marcel Tremblay, Denis Giroux et Pierre Crépeault étant les scoreurs de l'Education physique. Tremblay et Richard Plamondon fournirent 2 assistances dans cette joute..

Lors de la seconde partie jouée mercredi soir, l'Education physique triompha par 5 à 4, alors que Marcel Tremblay se mettait en évidence avec 3 francs buts et une aide pour les vainqueurs. Richard Plamondon et Pierre Crépeault (les autres pointeurs de l'Education physique, tandis que Gilles Veillette, Gatien Roy, Marcel Dumas et Jean-Paul Lamarre faisaient allumer la lumière en faveur des gars du Droit.

La finale, une série deux dans trois débute à 8.00 heures mardi soir à l'Aréna et la seconde joute sera jouée mercredi, à 8.00 heures également.

BASKETBALL

Dans la ligue masculine de basketball, la série de championnat se poursuit tous les mardis soirs à l'Académie. L'Education physique s'est assuré une 2ième victoire en l'emportant sur les Lettres, tandis que les Sciences sociales ont remporté leur 2ième gain en autant de joutes en triomphant par 23 à 16 des Sciences. Emile Vallée et Robert Larivière ont été les meilleurs pointeurs des Sciences sociales avec 12 et 11 points respectivement.

Mardi soir à 7.00 heures, Médecine fait face aux Sciences, tandis qu'à 8.00 heures, les Sciences sociales affrontent l'Education physique dans une joute qui décidera de la première place de ces éliminatoires.

GYMNASTIQUE

Lors des concours interuniversitaires de gymnastique, tenus à Kingston, sous les auspices de l'Université Queen's, les porte-couleurs de Toronto ont remporté la palme avec 128.1 points, Queen's se classa au second rang avec 124.85, tandis que Laval, dirigé par André Bédard, obtenait le 3ième rang, suivi de l'Université de Montréal et McMaster.



Deux autres compétitions de ski sont couronnées de succès

Le championnat de la ville et du District, organisé par le club de ski Stoneham et commandité par la maison d'articles de sport "Nap. Côté" a suscité un très vif intérêt de la part des jeunes skieuses de Québec et de Ville de Shawinigan.

Vingt-cinq compétitrices ont terminé le Slalom Géant qui a été tenu dimanche dernier. Nina Pelletier représentant le club de ski Stoneham a remporté le championnat de toutes les classes avec un temps de 88.7 pour les deux descentes.

La classe Senior a été gagnée par Doris Leblanc du club Stoneham avec un temps de 94.9.

La classe Junior B a été remportée par Estelle Villeneuve de l'Union Commerciale avec un temps de 92.8 et la classe Junior C, les honneurs sont allés à Elizabeth Payson du club St-Castin en un temps de 97.3.

Ce concours s'est déroulé par une température magnifique et avec des conditions de neige idéales.

CLASSEMENT INDIVIDUEL

1—Nina Pelletier (Stoneham)	88.7
2—Estelle Villeneuve (U. Com.)	92.8
3—Nicole Maheu (Montagnards)	93.0
4—Doris Leblanc (Stoneham)	94.9
5—Louise Turcotte (St-Castin)	96.2
6—Diane Leblanc (Montagnards)	97.1
7—Elizabeth Payson (St-Castin)	97.3
8—Louise Trudel (O.T.J.	97.8
9—Maude Morin (La Tuque)	98.1
10—Marie Descoteaux (Mtgnard)	100.8
11—Louise Lefebvre (Stoneham)	101.6
12—Esther Beaudet (U. Com.)	101.7
13—Lise Verrette (O.T.J.)	102.2
14—Marie Bourbeau (Stoneham)	102.9
15—Monique Allen (Stoneham)	106.3
15—Sylvie Veilleux (O.T.J.)	106.3
17—Louise Paquet (Mtgnards)	109.4
18—Marie Gignac (Val. Pruneau)	112.5
19—Marthe Sirois (Stoneham)	113.3
20—Hélène Gourdeau (Stoneh.)	116.1
21—Lucie Rouillard (Redskins)	118.3
22—Michèle Giguère (St-Castin)	119.5
23—Suzanne Gourdeau (Stoneh.)	122.6
24—France Bédard (Redskins)	128.0
25—Denyse Leclerc (Stoneh.)	Disq.

OFFICIELS

Responsable: Mme Thérèse Laberge; Téléphones en haut: André Laberge, Marc Blondeau; en bas: Walter Moisan; Chronomètre: Luc Gourdeau, Nicole Durand, Paul Richard, Thérèse Laberge; Traceur de piste: Jean Carpentier; Ouvreur de piste: Jean Carpentier, Marc-André Girard; Secrétaires: Mme Walter Moisan, Danielle Nadeau; Tableau: Mme Guy Lefebvre

Contrôleurs: André Fortier, Jean Samson, Harold Blondeau, Guy Lefebvre, Reynald Lemieux, Danielle Grenier, Canadian Ski Patrol: Responsable: Lorne Mulroney: Dossards: Thérèse Laberge; Chronomètre Obega.

SLALOM INTERSCOLAIRE

Jean Cloutier est vainqueur du slalom interscolaire. Le concours annuel de slalom interscolaire pour le grand prix "Laurentide Auto" organisé par le club de ski Lac Beauport s'est déroulé dimanche dans la côte No 1 du Manoir fut favorisé par une température idéale et remporta un autre magnifique succès.

Le vainqueur de cette épreuve fut Jean Cloutier de l'Académie de Québec qui parcourut la piste sinueuse en un temps de 59.6 suivi en deuxième place par Pierre Plamondon avec un temps de 60.1.

Le vainqueur de la classe "B" fut G. Gastonguay de l'Institut Technique en 65.6. Y. Gagnon de l'External St. Jean-Eudes se classa deuxième avec 72.1.

Dans le classement par équipes pour le slalom, l'External St-Jean-Eudes est en tête avec 198.5. Le Séminaire deuxième avec 202.7. Cependant dans le combiné descente et slalom pour le trophée Conrad Delisle, le Séminaire de Québec garde le trophée avec 354.2 contre 354.5 pour l'External St-Jean Eudes.

Un beau slalom de 60 portes fut tracé par Russel Légaré et de nombreux prix, dons de "Laurentide Auto" furent remis à tous les compétiteurs après le concours.

RESULTATS

Classe "A"

1—Jean Cloutier (Acad. Qué.)	59.0
2—P. Plamondon (Ec. Ouellet)	60.1
3—Paul Pouliot (Ext. St-P.-E.)	61.1
4—Denis Deslauriers (Ec. second. Charlesbourg)	64.0
5—Pierre Roy (Sém. Qué.)	65.0
6—André Côté (Ext. St-J.-E.)	65.3
7—Richard Paquet (Sém. Qué.)	68.8
8—Gilles Ethier (Sém. Qué.)	69.1
9—Denis Breton (Sém. Qué.)	77.1
10—André Moisan (Col. Jésuites)	78.5
11—Jules Gagné (Sém. Qué.)	87.1

Classe "B"

1—G. Castonguay (Inst. Tech.)	65.6
2—Y. Gagnon (Ext. St-J.-E.)	72.1
3—R. Moisan (Col. Jésuites)	73.7
4—D. Jullen (Col. Jésuites)	74.1
5—Gaston Pouliot (Sém. Qué.)	74.9
6—A. Morissette (Col. St-Louis)	75.3
7—R. Langevin (Sém. Qué.)	77.4
8—Pierre Raymond (Sém. Qué.)	86.0
9—Y. Morency (Acad. Qué.)	99.2
10—W. Atkinson (Col. Jésuites)	93.0
11—J.-P. Carrier (Ec. s. Ste-Foy)	95.0

Disqualifiés

André Robitaille, J.-M. Plourde, G. Giguère, Denis Cogger, Fr. Fortier, J. Rioux, J.-L. Couture, Robert de Tilly, Guy Paradis, Fr. Gagnon, A. Aron, André Jarry, Yves Descoteaux D. Laverdière, M. Bourbeau, J. Morissette, F. Moisan, A. Vézina.

OFFICIELS

En charge du concours: Yves Audet, M. Dehouck; Contrôleur en chef: Roger Deslauriers; Matériel: St-Charles Côté; Contrôleurs: Hélène Audet Danielle Boutet, Monique Bédard, Marie Lemieux, Alarie Rover, Michel Taché, François Noël, Claire Monaghan; Chronométreurs: Suzanne Barry, Jean Martin, Pierre Letarte, Claude Charest; Téléphones: Ludo Fortin, Eddy Cadorette; Départ: Henri Audet; Ouvreur de piste: Russel Légaré; Ski secours: Michel Taché; Zone de la Vallée du St-Laurent: Victor Côté; Dossards: M. Dehouck; Réception au Manoir: M. Jean Champoux.

Excursion au Mont ORFORD

Le Club de Ski les Montagnards, organise cette année son excursion au Mont Oxford. Le voyage de l'an dernier avait remporte un grand succès. Cette année encore il y aura un voyage de fin de semaine, soit le 13 et 14 mars. Le prix est très modique soit $12.00 dollars. Ce montant comprend le coucher, l'autobus aller et retour, et un souper canadien.

Le départ se fera samedi le 13 mars, à la gare centrale d'autobus sur le boulevard Charest, à 6.00 A.M. Il y aura arrêt à la Jonction Sillery à 6.15 A.M. et à Place Laurier à 6.30 A.M. heures.

La priorité est assurée aux membres du club de ski les Montagnards. On doit prendre note qu'il y a deux autobus de réservés et que l'hôtel Union, si bien connu de tous, sera à la disposition du club pour la fin de semaine.

Pour informations: Jean Sylvain, 849-4173 — Bob Morisette, 661-8012.

MASCARADE du ski-secours AU RELAIS

Pour la deuxième année consécutive, la patrouille du Ski-Secours du Relais présentera dimanche, le 7 mars, à 1.30 p.m. dans les pentes du Relais au Lac Beauport, sa grande mascarade annuelle.

Tous les skieurs et skieuses de notre région sont invités à ce populaire événement.

Pour la circonstance, les organisateurs feront une classe pour les adultes et une seconde classe pour les enfants.

Tous les participants, après s'être enregistrés au sous-sol du Relais, devront descendre à travers un petit tracé de slalom jalonné dans la pente N-2 pour ensuite parader devant les cinq juges au pied de la côte No-1.

Les trophées seront accordés selon la couleur, la confection et l'originalité du costume. Une généreuse distribution de prix clôturera cette spectaculaire mascarade en ski vers 4.00 p.m. dans le restaurant du Relais.

Coquetel sportif

SAN FRANCISCO PA — Le poids lourd Willie Richardson, qui est sous le coup d'une suspension en raison de sa conduite avant un match titulaire de l'Etat de la Californie, aura peut-être la chance de se reprendre. Il devra d'abord payer une amende de $250 à la Commission Athlétique, en plus de verser $250 au champion Roger Kischer pour frais supplémentaires d'entrainement. Enfin, il devra remplir ses obligations envers les promoteurs qui avaient organisé le premier match.

BUFFALO PA — Cookie Gilchrist, des Bills de Buffalo de la ligue Américaine de football, est passé aux Broncos de Denver en retour du centre-arrière Billy Joe, recrue de l'année en 1963. Il s'agit d'un échange n'impliquant aucune somme d'argent.

Coquetel sportif

BOBSLEIGH

LAKE PLACID, N.Y., (PC-PA) — Une équipe québecoise, pilotée par Sergio Zardini, a remporté le trophée international Diamond, hier, dans une compétition de bobsleigh à quatre hommes.

Zardini, qui s'est mérité le trophée l'an dernier, a réussi en deux descentes sur la piste d'un mille, un temps combiné de 2:16.72.

Ses coéquipiers étaient Paul Levesque et Doug Anakin, de Montréal, ainsi que Peter Kirby, de St-Jovite.

ATHLETISME

BALTIMORE (PC-PA) — Deux Torontois ont établi des records du tournoi samedi soir, lors des 19e jeux intérieurs de Baltimore.

Ergas Lapps a parcouru les 880 verges en 1:51.4 et Dave Elis, les deux milles en 8:50.2.

Abby Hoffman, de Toronto, a triomphé de Cecilia Carter, de Hamilton, avec un temps de 2:16.2 dans les 880 verges.



Tournoi des vétérans

Trente-deux joueurs de curling, représentant huit équipes de la province de Québec, participeront, du 3 au 6 mars, à Montréal, aux finales du Québec du Championnat National Senior de Curling dont l'enjeu est la Pierre Seagram et qui est organisé cette année pour la première fois.

Environ 1,000 vétérans du curling (âgés de 55 ans et plus) ont participé à des tournois locaux dans la province et les finales, auxquelles les huit équipes participeront, détermineront qui représentera la province de Québec au Championnat National Senior de Curling qui aura lieu à Port Arthur, en Ontario, du 22 au 26 mars.

Les huit équipes qui participeront aux finales de la province de Québec sont les équipes de Hudson, Montréal-Ouest, Lachute, Windsor, Valleyfield, Trois-Rivières, Baie-Comeau et Québec. Les cérémonies d'ouverture des finales auront lieu mercredi, le 3 mars, au Club de Curling de Ville Mont Royal où sera affiché le tableau des parties. Les joutes auront lieu sur sept différents terrains de curling de Montréal. Le dîner de clôture et la cérémonie de remise des prix se tiendront au Montreal Caledonia Curling Club le samedi 6 mars.

Le Championnat National Senior de Curling est organisé par la Dominion Curling Association en collaboration avec la Maison Seagram Ltée.

* * *

Martineau Electrique

TOURNOI CANADIEN

SASKATOON (PC) — Bill Tracy, de Bagotville, a réussi un bon coup au 13e bout, hier, en procurant un gain de 10-9 au Québec sur la Colombie-Britannique, du skip Jack Arnett, de Vancouver, à l'ouverture du championnat canadien de curling 1965.

Le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ile-du-Prince-Edouard ont remporté la victoire à la première ronde du tournoi.

Ray Grant, de l'Ontario, a conduit son quatuor à un triomphe de 8-5 aux dépens de l'Alberta, du skip Nick Lashuk, de Calgary; Terry Brunstein, de Winnipeg, a piloté le Manitoba à une victoire de 10-7 sur Terre-Neuve, du skip George MacCharles; Harold Worth, de Saskatoon, a disposé du Dr Pete Lyons, du Nouveau-Brunswick, 12-6; et Doug Cameron, de Charlottetown, a écrasé Ron Franklin, de Halifax 16-4. L'Ontario-Nord, débutait dans la deuxième ronde en soirée.

PREMIERE RONDE

Alberta	001	001	010	020—	5
Ontario	010	100	300	201—	7
Manitoba	2 0	102	021	010—10	
T.-Neuve	030	010	100	101—	7
N.-Brunswick	010	101	000	201—	6
Saskatchewan	301	010	111	040—12	
N.-Ecosse	000	200	100	100—	4
Ile du P.-Ed.	010	911	034	051—16	
C.-Britan.	001	102	002	003	0— 9
Québec	130	010	110	110	1—10

CLASSEMENT

	PJ	G	P
Ontario	1	1	0
Manitoba	1	1	0
Saskatchewan	1	1	0
Ile du P.-Edouard	1	1	0
Québec	1	1	0
Alberta	1	0	1
Terre-Neuve	1	0	1
Nouveau-Brunswick	1	0	1
Nouvelle-Ecosse	1	0	1
Col.-Britannique	1	0	1
Inactif: Ontario-Nord			

INTERCLUBS

Voici les résultats des rencontres disputées hier soir dans le bonspiel interclubs pour les trophées "Martineau Electrique" et "Dow's Talon" ainsi que le calendrier pour ce soir.

HIER

Victoria (R. Johnson) 10
F. de Lvs (A. Merrithew) 7:
J.-Cartier (P. Jobin) 0.
Winter Club (L. Cabana) 10:
Cambrai (A. Pugh) 6.
Etchemin (J. Vallières) 9:
J.-Cartier (G. Maingay) 12.
Québec (C. Michaud) 4:
Cambrai (R. Rourke) 6.
Etchemin (R. Drouin) 9:
Victoria (H. Bizzell) 8.
J.-Cartier (J. Girard) 12:
Québec (R. Monast) 10.
Cambrai (J. Rourke) 4:
F. de Lvs (M. Lahaie) 6.
J.-Cartier (S. Garant) 7:
Victoria (B. Crutchfield) 8.
Québec (P. Lessard) 7:
Cambrai (S. Coughlin) 3.
J.-Cartier (D. Labbé) 9:
Etchemin (R. Brousseau) 11.
Québec (T. Duchêne) 9:
Winter Club (G. Chenail) 6.
J.-Cartier (Dr L. Robert) 7:
Cambrai (G. Dempsey) 9.
Victoria (J. Thomas) 5:
Québec (J.-E. Beaudin) 8.
J.-Cartier (P. Amyot) 14:
F. de Lvs (P. Pattymore) 5.
Etchemin (R. de Billy) 11:
Cambrai (D. Wayland) 8.
Québec (L. Michaud) 5:
Victoria (J. Coughlin) 10.
J.-Cartier (R. Jinchereau) 0:
Winter Club (J.-L. Labissonnière) 6.
Etchemin (J. Roberge) 9:
Québec. (S. Riverin) 12.
Cambrai (C. Fordham) 8:
F. de Lvs (R. Chandler) 8.
Victoria (T. Miller) 16.

AUJOURD'HUI
7.15 P.M.

Place
5—F. de Lvs (A. Merrithew) vs J.-Cartier (P. Jobin)
1—Cambrai (A. Pugh) vs Québec (C. Michaud)
23—Cambrai (R. Rourke) vs Victoria (H. Bizzell)
24—Cambrai (J. Rourke) vs F. de Lvs (M. Lahaie)
2—Québec (P. Lessard) vs Cambrai (S. Coughlin)
6—Québec (T. Duchêne) vs Winter Club (G. Chenail)
4—Victoria (J. Thomas) vs Québec (J.-E. Beaudin)

8.00 P.M.

3—Cambrai (G. Delisle) vs Winter Club (G. Venne)
15—Québec (T. Byrne) vs J.-Cartier (Dr J. Fortier)
14—Québec (R. Roy) vs J.-Cartier (P. Greco)
9—F. de Lvs (G. Besudry) vs Etchemin (B. St-Hilaire)
7—Victoria (P. Johnson) vs Winter Club (L. Cabana)
10—Etchemin (J. Vallière) vs J.-Cartier (G. Mainguy)
11—Etchemin (R. Drouin) vs J.-Cartier (J. Girard)
12—Québec (R. Monast) vs J.-Cartier (S. Garant)
8—Victoria (B. Crutchfield) vs J.-Cartier (D. Labbé)
16—Etchemin (R. Brousseau) vs J.-Cartier (Dr L. Robert)
13—Cambrai (G. Dempsey) vs J.-Cartier (P. Amyot)
22—Etchemin (R. de Billy) vs Cambrai (D. Wayland)

9.30 P.M.

24—Victoria (J. Coughlin) vs Etchemin (J. Roberge)
5—Québec (S. Riverin) vs Victoria (T. Miller)
23—Québec (R. Giguère) vs Victoria (F. Blackadder)
2—J.-Cartier (J. Nadeau) vs Cambrai (G. Germain)
1—F. de Lvs (P. Pattymore) vs Québec (T. Michaud)
4—J.-Cartier (R. Jinchereau) vs Winter Club (J.-L. Labissonnière)
6—Cambrai (C. Fordham) vs F. de Lvs (R. Chandler)

Championnats canadiens de ski des Forces Armées à Valcartier

Le Club de Ski Castor situé au Camp Valcartier près de Québec, est présentement le théâtre des championnats de ski des Forces Armées canadiennes, qui prendront fin le 5 mars.

Les épreuves sont divisées en différentes catégories soit un slalom, une descente et le biathlon (une longue course de fond, entravée de tir à la carabine; une fois rendus à l'objectif les concurrents visent sur des cibles mobiles).

Les quatre régions militaires du pays sont représentées à ces concours en plus des équipes représentant les équipages de la flotte et de l'Armée de l'Air. En tout, le nombre de concurrents se chiffrera à plus de 150.

L'équipe représentant la région militaire du Québec sera formée des gagnants de la compétition de ski dans les cadres des jeux d'hiver qui viennent de se dérouler à Valcartier.

Les compétitions sont divisées en deux catégories: les concours alpins et les concours nordiques. Les concours alpins sont tenus au Mont Brillant, et les concours nordiques au Centre d'entrainement d'hiver du même camp.

Ces courses sont régies selon les lois de la Fédération Internationale de Ski, mais la course de Biathlon et de patrouille militaire sont régies par les règles de l'Union Internationale Pentathlon Moderne et de l'Association de Ski de l'armée canadienne.

Le major-général J.M. Rockingham, officier général commandant la région militaire de l'ouest et président de l'Association de Ski de l'armée canadienne, présidera à la cérémonie de la présentation des trophées, à la fin des compétitions, le vendredi 5 mars. Le lieutenant-colonel André Garneau, officier commandant du 3è bataillon, Royal 22e Régiment, est l'officier responsable de l'organisation et de l'administration de cet événement sportif.

La course de Biathlon prend cette année une importance primordiale, car les forces armées, à l'invitation de l'Association Canadienne Amateur de Ski, a accepté d'entrainer et de fournir l'équipe de Biathlon qui représentera le Canada aux Jeux Olympiques qui seront disputés à Grenoble, en France, en 1968.

DETAIL DANS LES COMPETITIONS

Le détail des événements pour les championnats sera comme suit:

Lundi, 1er mars

Descente — Course de fond 15 KM.

Mardi, 2 mars

9h.00 - 15h.00 — Descente.

Mercredi, 3 mars

9h.00 — Alpin - Nordique, descente course patrouille militaire 15 KM.

Jeudi, 4 mars

13h.30 — Alpin - Slalom géant.

Vendredi, 5 mars

10h.00 — Nordique - Course Biathlon 12 KM.
13h.00 — Alpin - Slalom.
18h.00 — Présentation des prix.

Performances des skieurs québécois au Mt. Adstock

Voici les résultats obtenus par des skieurs membres des clubs de la région de Québec lors des championnats canadiens seniors tenus en fin de semaine au mont Adstock:

Combiné
1— André Pomerleau
3— Pierre Lebrun
12— Georges Marier

Slalom spécial
1— André Pomerleau
3— Pierre Lebrun
8— Georges Marier
11— Pierre Lortie
19— Jacques Desmeules
disq.— Marc Morency
disq.— Walter Debrew

Descente
10— André Pomerleau
13— Marc Morency
14— Pierre Lebrun
34— Georges Marier

Slalom géant
6— Pierre Lebrun
15— Georges Marier
17— Marc Morency
19— Walter Debrew
31— Jacques Desmeules
33— Pierre Lortie
disq.— André Pomerleau

N'ont pas parti:
Denis Deslauriers
Marcel Maheux
Marc-André Girard.

Le gros gin
CROIX D'OR
au goût des carnavaleurs!



Distillé et embouteillé au Canada dans la province de Québec
LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE
Berthierville, Qué.

COTES DES BOURSES

TORONTO

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	9000	25	24	24½
A P Cons	1900	95	90	95
Alminex	36338	440	395	435
Am Leduc	7000	14	13	13
Anchor	1000	12½	12½	12½
Ang U Dev	13800	58	54	58
Asamera	1500	63	62	62
Bail 5¾ pr	75	25½	25½	25½
Banff	14900	254	241	241
Bata	7000	10	9½	9½
Cal Ed	1115	20¾	20¾	20¾
Calvert	1200	26	26	26
C S Pete	1700	292	282	282
C Delhi	988	298	298	298
C Ex Gas	1900	155	152	152
C Homestd	4875	106	102	102
Cdn Sup Oil	425	17⅝	17⅜	17⅜
Cent Del	3385	865	850	865
C Dragon	1000	24½	24½	24½
C West P	1557	168	162	162
Dome Pete	350	18¼	18¼	18¼
Dynamic	3000	17	16½	16½
Fargo	320	315	310	315
Fr Pete pr	225	370	370	370
Gridoil	9768	100	98	100
Medal	773	610	590	610
Mideon	3000	55	55	55
Murphy	800	450	445	445
N Cont	1500	28½	28	28
N Davies	5000	23	23	23
N C Oils	3200	320	315	320
N C O pr	80	45	44½	45
N CO wts	1600	142	142	142
Numac	1600	142	142	142
Numac wts	500	40	40	40
Okalta	3000	12½	12	12
Pamoil	1100	81	81	81
Permo	4240	34	33	33
Petrol	22800	81	77	78
Place	500	68	68	68
Ponder	4000	40	38	38
Provo Gas	6690	263	256	260
Ranger	1300	148	148	148
Scurry Rain	253	20¾	20⅜	20⅜
Spooner	27600	24	21	23
Stanwell	1033	59	59	58
Triad Oil	4050	239	235	236
Union Oil	850	17	16¾	16¾
Unisphere	1000	18	18	18
U Canso	1400	315	310	310
vandoo	1000	5	5	5
Westates	3400	475	460	470
Wesburne	700	128	124	125
W Decalta	4500	297	291	291
Wilshire	100	540	540	540
Yan Can	12000	4	4	4

Total des ventes: 3,693,000.

MINES				
Acad Uran	3500	6	6	6
Advocate	900	625	620	625
Agnico	7658	148	145	145
Akaitcho	1700	83	80	83
Amal Rare	14500	17½	16½	17½
A Am Moly	2400	268	264	264
Ang Rouyn	10200	170	165	165
Area	3600	274	267	267
Arjon	30100	14	12	12½
Argosy	11500	45	44	44
Armore	17650	34⅝	31	31
Armore rts	5000	3	2½	2½
A Arcadia	2000	17	16½	17
Atl C Cop	41500	128	125	127
Aunor	1600	420	410	410
Bankfield	3100	11	11	11
Barnat	6350	91	87	88
Barry Expl	1000	22	22	22
Baska	2500	8½	8½	8½
Belchar	4500	38	36	36
Belleterre	8500	45	44	44
Bethlm	905	795	785	795
Beacon	5035	12	12	12
Bibis	23100	30	27½	29
Bidcon	1000	8½	8½	8½
Big Nama	1100	41	41	41
Black Bay	2000	12	12	12
Bounty Ex	6162	32	32	32
Bralorne	500	585	585	585
Broul Reef	1500	22¼	22	22
Brunswick	7163	19¼	18½	19
Bunker H	111200	25	24	25
Cable	1000	14	14	14
Cadamet	2250	15	14½	14½
Camflo	66100	370	330	360
Camp Chib	1400	420	415	420
C Tung	4900	102	99	99
Cam Mine	28000	25	21	25
C Austral	11000	9	8½	9
C Dyno	2300	174	172	173
C Faraday	920	400	400	400
C jamieson	5100	94	84	87
C Keeley	66475	36	30	34
C Lencourt	20000	27	25	25½
C Malart	2000	74	74	74
Cantri	1900	43	43	43
Candore	17666	16½	16	16
Captain	39500	12	11	12
Cariboo	1000	55	55	55
Cassiar	3085	14½	14⅜	14⅜
Cent Pat	500	147	145	147
Cheskirk	10700	11½	11	11½
Chester	2500	15	15	15
Chib Kay	1000	14	14	14
Chib M	4000	53	53	53
Chimo	3100	148	140	143
Chrom	900	125	120	125
Coch Will	1250	300	299	300
Coin Lake	1000	19	19	19
Conlagas	4900	106	103	103
Comb Met	8499	25½	24½	25½
Con Key	2000	10	10	10
C Bellek	500	8½	8½	8½
Cons Brewis	1075	22	22	22
C Callinan	2000	15	14½	15
C Fen	1171	16	16	16
Con Gillies	4500	7½	7½	7½
C G Arrow	2000	28	28	28
C Halli	19450	50	46	46
C Marben	200	201	201	201
C Mogul	8535	580	565	570
C Morrison	21800	172	169	170
C Mosher	200	160	160	160
Con Negus	11000	17½	16½	16½
Con Nichol	9500	13½	12	12½
C Northld	4001	20½	20½	20½
C Remblar	18858	252	242	244
C Red Pop	6000	9½	9½	9½
C Regcourt	1000	13	13	13
C Sannorm	1000	7½	7½	7½
Con west	1600	600	570	570
Cop Corp	12400	45	40	41
Cop Fields	8700	143	138	138
Cop Man	28500	14½	13½	14
Coulée	6500	33	32	32
Courvan	2750	30	24	30
Cowich	13000	42	40	41
Craemnt	1025	16	15⅝	14⅝
Croinor	1500	11	11	11
Crowpat	6000	9	8½	8½
Cusco	9825	9	8½	9
Daering	33325	15	13½	14½
D'Aragon	500	17	17	17
Deer Horn	2200	72	72	72
D'Eldona	1000	10½	10½	10½
Delhi Pac	8125	22	20	22
Denison	2100	28	27½	27¾
Dicknan	100	520	520	520
Discovery	140	315	315	315
Dome	805	40¾	39¼	40¼
Donalda	500	8½	8½	8½
Duvan	2000	10	10	10
E Amphi	4500	8	7	8
East Mal	3850	220	205	220
East Sull	2070	590	575	590
E West T	6000	13½	13	13½
E Mar	14615	530	515	530
Francoeur	6500	14	14	14
Frobex	10230	118	114	115
Genex	30000	41	40	40
Gnt Masct	100	170	170	170
Giant Y K	8430	15⅞	14⅞	15⅞
Glacier	6125	13½	13	13½
Glenn Exp	74000	25	23	23½
Goldray	1500	52	52	52
Grandroy	5000	19	18	19
Granduc	9950	740	695	730
Gulf L	2500	14	13	14
Gunnar	5750	535	525	530
Hastings	1900	370	365	370
Headway	1000	19	18½	18¼
Heath	4000	6	6	6
Hollinger	1220	32¾	32¼	32¾
Hud Bay	587	77¾	77¼	77¼
Hydra Ex	1000	23	23	23
Int Helium	3100	103	102	102
I Kenville	695	30	30	30
Irish Con	8500	41	40	41
Iron Bay	11725	185	178	180
Iso	9850	450	410	415
Jacobus	3000	14½	14	14
Jaye Expl	18500	26	24½	26
Jelex	18500	26	25	26
Joburke	2000	9¼	9½	9½
Joliet	6000	27½	26	27
Jonsmith	10000	24	21	21
Jousel	20118	129	120	127
Jowsey	1377	55	55	55
Kerr Add	2455	890	875	875
K Anacon	16295	400	380	400
Kilembe	500	950	925	950
Kirk Min	4000	15	15	15
Lab Min	770	41	40½	41
L Dufault	5210	16½	15⅝	15⅝
Lakehead	2250	28	27	28
Lake Lyn	1750	38	37	37
L Osu	2000	16	16	16
L Shore	100	205	205	205
La Luz	1000	11⅞	11⅝	11⅞
Langis	3740	47½	46½	46½
Latin Am	4600	470	455	465
Liberia n	200	15⅝	15⅛	15⅛
L L Lac	200	160	160	160
Lorado	2750	165	160	163
Louvicourt	6500	22	21	21
Lyndhrst	500	6½	6½	6½
Macassa	700	275	275	275
Macdon	1000	37	37	37
Macleod	100	115	115	115
Madsen	1400	224	220	220
Magnet	68040	8	7	7½
Manoka M S	1000	17	17	17
Maralgo	1500	14	12½	14
Marchant	25500	220	210	212
Marcon	5000	11½	10½	11
Martin	17900	81	78	78
Matatch	42601	20	16	18
Mattgmt	3729	21⅞	21⅝	21⅝
Maybrun	4500	14	14	14
Mc Adam	5500	82	81	81
Mc Ken	6000	11	10½	10½
Mc Mar	500	6	6	6
Mc Wat	21400	52	50	50
Mentor	10000	49½	48	49½
Merrill	7600	56	55	56
Metal Mine	10754	209	199	200
Meta Uran	7700	16½	16	16
Midrim	104000	52	48	51
Midrim	104000	52	48	51
Min Ore	2500	13½	13	13
Moneta	1000	91	91	91
Mt Wright	13000	65	61	65
Multi M	1200	31	31	31
Nealon	23500	12	11	12
New Alger	3000	5	5	5
New Ath	3000	28	28	28
Ne wBld	2150	6	5½	5½
New Cal	75600	110	107	109
New Conex	300	535	510	535
N Conex w	900	155	150	155
N Goldvue	1500	6½	6	6
N Harri	1000	9½	9½	9½
N Hosco	14990	385	360	375
New jason	1000	7¼	7½	7½
N Kelore	16000	16½	14½	15
N Mylam	2000	12	12	12
Newnor	68500	17½	15	17
N Rouyn	7000	10	9½	9½
N Senator	1000	18½	18	18½
Nick Rim	1000	15	15	15
Nisto	14500	11	10¼	10½
Norbeau	6270	255	245	253
Norgold	9000	10	8½	10
Norlartic	9000	10	10	10
Norlex	8025	20	19	19
Normetal	625	400	4395	400
Normax	7000	14	13½	14
N Bordu	31000	19	18	19
North Exp	4300	213	208	210
N Goldcrt	2233	17	17	17
N Rank	2500	36	35	35
N Rock	1000	33	33	33
Northeal	11700	139	130	134
Northgate	10683	880	875	880
Noren A w	3500	54	50	52
Nudul	4000	17½	16½	17
Obaska	2000	10	9½	9½
O'Brien	54800	83	76	77
O'Leary	1500	13	12¼	12½
Onemieka	12504	905	890	890
Orchan	2975	625	605	615
Osisko	500	41	41	41
Pamour	550	185	185	185
Paramaq	2500	14	14	14
Patino	1660	950	945	945
Pato	140	400	400	400
Pax Int	3000	35	35	35
Pce Expl	12500	27½	26	26
Peerless	8400	17	16	17
Pick Crow	887	58	56	56
Placer	220	27¾	27¾	27¾
Pore Pay	1500	35	35	35
Preston	964	835	805	805
Purdex	30200	20	19	19½
Q M I	2900	210	200	200
Que Lith	400	390	380	390
Que Man	1000	26	26	26
Quenston	1700	15	14½	14½
Quemont	1000	11	10¾	10¾
Quonto	8500	12	11½	12
Raglan	10650	169	163	165
Ravrock	900	90	90	90
Realm	1000	9	9	9
Reeves	300	280	280	280
Rexspar	2000	9½	9	9½
Rio Algom	5791	14⅞	14⅝	14⅝
Rix Athab	1100	22	22	22
Rockwin	3400	67	66	66
Roman	3300	695	695	695
Rowan Con	9000	9	8	8
Ryanor	3700	17½	17	17
San Ant	2300	22	21	21
Sarimeo	2800	21	20	20
Satellite	6000	11½	11	11½
Sherritt	13505	590	575	580
Sigma	100	590	590	590
Sil Eureka	347	300	300	300
Silverfield	1000	335	320	335
Silverfield	1000	335	320	335
Silvmaq	51255	19½	18	18½
Sil Miller	3500	17	16½	17
Sil Stand	9900	144	141	144
Siscoe	1320	292	286	286
Starratt	2100	5	5	5
Steep R	5345	690	675	685
Sud Cont	13500	31	28	29
Sullivan	300	395	385	390
Sunburst	6000	13½	13	13½
Teck Corp	1894	595	585	590
Texmont	276175	153	140	146
Texore	9825	53	51	51
Tex Sol	2000	40	40	40
Thom L	1100	47	47	47
Tombill	9665	122	118	120
Torbrit	500	62	62	62
Tormont	35500	30	25	25
Tribag	35225	410	390	405
Trin Chib	1000	12½	12½	12½
U Asbestos	650	260	255	255
Un Buffad	148250	75	68	75
U C L Mine	9000	18	17½	18
Un Keno	1111	975	965	975
Un Macfle	1700	19½	19½	19½
U Mindam	1000	23	23	23
Un Fort	67300	20	17½	19
Utd Porc	7750	17½	15½	17½
Upp Can	4500	175	168	171
Urban Q	1000	17½	17½	17½
vauze	500	67	67	67
vespar	1000	34½	34½	34½
violam	1100	290	265	285
Wasamac	1700	185	185	185
W Beaver	5000	19½	19	19½
West Miles	4696	530	520	525
Wilco	7700	41	40	41
Willroy	64175	180	173	178
Winch	8000	9½	9	9
Windfall	2400	36½	36	36½
Wr Harg	1615	74	73	73
Wisconsin	2785	26½	25	26½
Yale Lead	8100	15	15	15
Yk Bear	1850	146	145	146
Young H G	2000	7	7	7
zenmac	18700	38½	36	36½
zulapa	9000	32	31½	31½

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Buloio	1100	7½	7½	7
Bk Mtl	25	69	69	69
Fleet Mfg	1000	75	75	75
Ind G wts	200	200	200	200
Aunor	200	475	450	475
Atl Cop	500	140	140	140
Agnico	400	160	150	150
Black Bay	1000	14	14	14
Bethlm	100	800	800	800
Brunswick	1100	18¾	18¾	18¾
Camp R L	100	22¾	22¾	22¾
Conlagas	500	110	110	110
C Mosher	1500	170	170	170
Kerr Add	100	900	900	900
Lorado	600	180	175	175
Madsen	800	25	25	25
Northeal	500	4	4	4
Onemieka	10	910	910	910
Steep R	20	680	680	680
Sherritt	9	600	590	590
Sisco	8	335	335	335
Thom L	500	48	48	48
violamac	100	50	50	50
Un Buff	200	75	75	75
Un Keno	100	98	98	98
Upp Can	400	21	21	21
W Decalta	100	315	315	315
Yk Bear	900	155	155	155
Willroy	500	98	88	88

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Mass F 34900	33¼	31¾	33¼	—	1¼
C Brw 10730	10¼	10¼	10¼		
GN Gs 11195	11¾	11¼	11¾	—	½
versatl 10395	21	19¾	19¾	—	¼
Home A 9472	21	19¾	20½	+	¾
PETROLES					
Alminx 36338	440	395	435	+	40
Spoonr 27600	24	21	23	+	2
Petrol 22800	81	77	78	+	3
Banff 14900	254	241	241	—	7
MINES					
Texmt 276165	153	140	146	+	9
U Buf 148250	75	68	75	+	7
Mdrm 104000	52	48	51	+	3
Glenn 74900	25	23	23½	—	1
Newnr 654500	17½	15	17	+	2

MONTREAL

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2710	13½	13⅜	13⅜
Alliance	2325	13	13	13
Alumin	3390	32¼	31⅞	32
Alcan 2 pr	200	49¾	49¾	49¾
Ang C pr 4¼	50	29¼	29¼	29¼
Ang T 265 pr	25	54	54	54
Ang T 4½ pr	50	49	49	49
Arg 270 pr	40	54¼	54¼	54¼
Arg C pr	700	16¼	16	16¼
Asbestos	1752	26⅜	26½	26½
Atl Sug	150	19¼	19¼	19¼
Bank Mont	438	68¼	67¾	67¾
Bank N S	200	81½	81	81
Banq C N	680	74	73½	73½
Bath P wts	150	10½	10½	10½
Bell Phone	1205	62½	62¼	62⅝
Brazil	3097	6⅜	6¼	6⅜
Brazil	3097	6	6⅛	6⅛
B A Oil	1205	34⅛	34	34⅛
B C Forest	2350	31	30½	30⅝
Brineo	15551	5¼	5	5¼
Brockvl pr	100	7¾	7¾	7¾
Cal Pow	500	20¾	20¼	20¼
Can Cem	25	58	58	58
Can Iron	600	48	47¾	47¾
C Safe 440 p	100	100	100	100
C S L	55	35	35	35
C A E	105	14	13¾	13¾
Cdn Brew	8480	10¼	10¼	10¼
Cdn Brew pr	400	48	48	48
C Chem wts	100	11¼	11¼	11¼
C Imp Bk C	535	71	70¾	70¾
C I L	470	26½	26	26
C I Pow pr	110	50½	50½	50½
Chemcell	1225	19⅝	19½	19½
Coghlin	500	13½	13½	13½
Con M S	1155	46½	45¾	45¾
Con Paper	2095	48¼	48	48¼
C Marconi	925	5⅜	5⅜	5⅜
C P R	2966	68¼	68	68
Cdn P Fina	2200	15¼	15¼	15¼
C Ivckers	550	23½	23⅜	23⅜
Cent Del	400	860	860	860
Con Text	25	28½	28½	28½
Cr zell A	265	34	34	34
Crush Int	700	15¾	15	15¼
Denison	200	28	28	28
Dist Seag	1575	37⅜	37¼	37¾
D Bridge	575	26½	24½	26½
D Coal pr	125	8	8	8
Dofasco	675	26⅜	26¼	26¼
Dosco	1475	17¼	16¾	16¾
D Stores	300	26½	24⅜	26⅜
Dom Tar	3005	23¼	23	23¼
Dom Text	235	38½	38	38½
Donohue	125	10	10	10
Du Pont	466	54½	54	54½
Dupuis A	350	14¼	14	14
Falcon	996	88	87½	87⅞
Fam Play	300	24⅝	24½	24⅝
Fleetwood	200	20½	20	20½
Fr Pete pr	200	375	370	370
G Dynam	100	41⅞	41⅞	41⅞
Gr B C Inv p	100	51	51	51
G L Paper	250	24½	24½	24½
Hawk Sid	210	7	7	7
Hollinger	250	32⅝	32¼	32⅝
Home A	3720	21	19⅜	20⅜
Home B	40425	21½	21⅝	21⅝
Horne P F	600	310	310	310
Hud Bay	172	77½	77	77
	790	15½	15¼	15¼
Husky Oil	1600	12⅞	12¾	12¾
Imp Oil	915	58	57⅜	57⅜
Imp Tob	560	15⅝	15½	15½
Imp Tob p	14000	6	6⅞	6⅞
Ind Accep	1300	25⅜	25½	25⅜
Int Nickel	240	88¼	88¼	88¼
Int Pap	485	35⅜	35⅜	35⅜
Int Util	860	31¾	31½	31¾
Inter P L	100	94	94	94
jamaica P S	210	14	14	14
Labatt	260	21½	21⅜	21¼
Laur Fin	225	18⅞	18⅝	18⅝
Loblaw A	200	8½	8½	8½
Loblaw B	1625	8⅝	8⅜	8⅜
Loeb M	1130	13⅜	13⅜	13⅜
Mackinn	100	9	9	9
MB and PR	1880	35¼	35	35⅜
Martin Tel	545	23	22¾	23
Mass F	14210	33¼	31⅝	32½
Miron 6 pr	200	14	13¾	14
Molson A	234	44¼	44¼	44¼
Molson A	234	44¼	44¼	44¼
Molson B	50	45⅝	45⅝	45⅝
Mont Loco	140	15	15	15
Mont Trst	700	25⅜	25	25
Moore Corp	875	63	63	63
Morse R A	200	14⅞	14¾	14¾
Nfld Light	200	11	11	11
Noranda	1406	56	55¾	56
N W Util pr	25	87	87	87
Ogilvie	505	15⅜	15¼	15⅜
Ont Steel	330	35	34¾	35
Pac Pete	2625	11¾	11⅝	11⅝
Pow Corp	550	15⅞	15¾	15⅞
Price Br	2532	46½	45¾	46
Price Pr	30	89	89	89
Q N Gas	5155	11¾	11¼	11¼
Q N Gas pr	295	150	148	148
Que Phone	402	26½	26	26½
Reitman	100	11	11	11
Roiland A	200	11⅜	11⅜	11⅜
Rothmans	160	25¼	25	25¼
Royal Bank	240	82⅜	82¼	82⅜
Salada F	1485	12⅝	12⅜	12⅜
Scott Las	200	14	13¾	13¾
Shell Can	285	18⅝	18⅜	18⅜
Sher W pr	10	138	138	138
Southam	100	34⅜	34⅜	34⅜
Steel Can	3205	28⅜	28⅜	28⅜
Steinbg A	214	42¾	42	42
Tor Dom	75	69¾	69¼	69¾
T Fin A	1060	14¾	14⅜	14⅜
Tr C Corp	1775	11¼	11¼	11¼
Tr Can PL	2355	38⅝	38¼	38⅜
Tr Mt P L	425	21⅜	21½	21⅜
Un Carbide	1095	29¼	29	29¼
Walk G W	455	38⅜	38	38
Webb Kn n	2000	20	20	20
W Coast Tr	250	17	17	17½
Weston A	275	18¼	18¼	18¼
zellers	400	15	14½	14½

CANADIENNE

Amg B Bel	1600	29½	29½	29½
Anthonian	1000	6	6	6
Augustus	6000	34	33	33
Bateman	1500	6	6½	6½
Black Hawk	3100	295	289	289
Black River	7000	16	15½	16
Blue Bon	500	315	315	315
Bornite	1000	9	9	9
Brinton Car	115	47	47	47
Bruce Pre	19000	20	18	19
Calumet	3000	7	7	7
Camflo	16900	360	330	360
C Ind Gas	850	13½	13½	13½
Cinturb	100	350	350	350
C Magnesite	2800	81	80	81
C Secur A	100	135	135	135
Casavant	200	475	475	475
Cassiar	400	14½	14½	14½
Cessland	1905	455	450	455
Chemalloy	1000	108	105	108
Chib Cop	2000	7	7	7
Chipman	5000	22	20	21
Cleveland	63500	7½	7	7½
Con Oil G	3100	52	52	52
Comodore	5477	9	8¾	9
Cominga	9000	14¼	14	14¼
C Canora	1200	51	51	51
C Manitoba	49050	54	51	52
C Mogador	28050	39	38	38
C Persh	2000	12	12	12
C virginia	1000	41	38	41
Copstrm	5000	14½	14	14½
Credit Stl A	100	10½	10½	10½
Cr Bridge	9500	46	44	46
Dauphin	5000	33	31	31½
Delta Elect	1800	285	260	285
Denault	300	11¾	11¼	11½
Dolsan	62400	26	24	24
D Lease	2000	27	27	27
D Officlrh	2203	32⅝	32½	32½
Dumagmi	500	61	61	61
Dumont	5500	33	32	32
Equity E	119700	58	50	56
Fab	76500	25	24	25½
Fano	10500	10½	10	10
Flint Rock	1500	55	52	55
Fontana	6000	5	4½	4½
Ft Reliance	4500	43	40	40
Fox Lake	69500	19½	17	19
Frigistors	400	61	61	61
Fundy	500	6	6	6
Futurity	2000	43	42	43
G Autotrn	2500	210	205	210
Ghislau	9000	34	33	33
Glen Lake	300	174	170	174
In

L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75 6 mois; $4.50 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25 3 mois.

Par la poste :

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an $12.00; 6 mois $6.25; 3 mois $3.50

Ailleurs au Canada :
1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers :
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

BAS NYLON

PRIX gros $3.00 la douzaine et plus, commande postale acceptées, SYLRAY HOSIERY REG'D, 1999 Rosemont, Montréal, P. Q.

49505 18-2 (1 ms) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, organisations carnaval, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.

49637 26-2 (1 ms) 7

Appartements à louer

ST-PASCAL, 3 pièces plus chambre de bain, douche, thermostat dans chaque pièce. Très central, près église, hôpital, centre d'achats, épiceries, arrêt autobus, banques, bureau de poste. Conviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: le soir entre 6½ et 9 heures p.m. à: 661-1821.

49624 23-2 (1 ms) 13

2 GRANDES pièces et salle de bain privée. Entièrement meublées, chauffées et eau chaude. Haute-Ville, rue St-Réal. Pour informations, s'adresser le soir à Tél. : 529-7865.

49688 26-2 (6 fs) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier 681-2802. Soir : 523-9620.

49514 18-2 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.

49594 24-2 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES: Québec, Lévis et banlieue: DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.

49088 2,2 (mar.j.s. au 1-4) 15

PARTICULIER

SERAIT intéressé à faire de petits prêts en 1ère hypothèque ou bonne 2e hypothèque, de $2,000. à $5,000., payer intérêts seulement. Appeler entre 9 heures et 5 heures à 529-9753, soir : 661-7076.

9-12-16-19-23-26-? (2-5-3) 15

A vendre — Divers

LOT de télévision garanties 1 an, refrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél. : 529-3522.

49271 9-2 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS de toute dimension et qualité pour bureaux et maisons privées $97.50 et plus. Aussi coffres-fort usagés en parfait ordre. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.

49296 15-2 (1 ms) 21

10 LAVEUSES et 9 TV usagées pour vendre en lots seulement. Aussi poêle bois combiné Electric et Frigidaire, 20 pi.c. commercial, 2 portes. Bonnes conditions. Tél. : 837-9633.

49700 26-2 (6 fs) 21

AMEUBLEMENT, 3 appartements. Aussi TELEVISION 24 pouces. Appelez pour informations à Tél.: 661-2001.

é 49771 2-3 (2 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART. Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseurs. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.

49319 13-2 (mar.j.s. au 11-3) 21

A vendre — Divers

MAGNIFIQUE laveuse automatique, en parfaite condition. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à 615, 65e Rue Est, Charlesbourg ou Tél.: 623-4776.

49776 2-3 (3 fs) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél. : 842-1969.

49270 9-2 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.

49311 12-2 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts. Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. Tél. : 525-6402.

49322 16-2 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $8 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 12 télévisions, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit, 663-7243 ou 661-7298.

49523 19-2 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec. Tél. : 525-9426.

49269 9-2 (1 ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.

49787 2-3 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804.

49287 11-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL, Tél. : 692-0317.

49268 9-2 (1 ms) 21

MEUBLES NEUFS A BAS PRIX

COMPAREZ les valeurs et obtenez les plus bas prix de la région de Québec sur meubles et appareils ménagers neufs à cause de nos frais d'administration réduits. Termes faciles si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.

49735 27-2 (3 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.

49289 11-2 (1 ms) 35 A j.n.o.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5138.

49467 22-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA, Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.

49503 24-2 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.

49334 *5-2 (1 ms) 60

Commerce à louer

POSTE de commerce ou bureau à louer, coin église St-François. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-7164.

49167 5-2 (1 ms) 65

Commerce a vendre

EPICERIE, comprenant bâtisse, stock et ameublement, valeur $15,000. Sacrifier $8,000., $4,000., comptant. Balance $12.00 par semaine, loyer 2 pièces, chiffre d'affaires $1,000. par semaine. Raison autre commerce. A. MORIN, 90 Fraser, Lévis. Tél.: 837-7804.

49650 24-2 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358.

49438 16-2 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec, 3. Tél. : Bur. : 524-3312. — Rés.: 527-3375.

49328 15-2 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non, Tél. : 663-3543.

49311 12-2 (1 ms) 75

Ecoles

APPRENEZ métier de soudure électrique, gaz, haute pression. Héliac. Ecole Meloche, 451, 3e Avenue, Québec.

49714 1-3 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE** 29¼, ST-STANISLAS — 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

49272 9-2 (1 ms) 81

ENSEIGNONS dactylographie par correspondance. Cours rapide, intéressant, moderne, complet, diplôme. Louons, livrons dactylos Royal 1963 $5.00. Auteur, spécialiste, Frère Albert St-Yves, 625 Sainte-Croix, Montréal. Tél.: 747-2444.

49277 9-2 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

49291 15-2 (1 ms) 81 j.n.o.

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
49714 1-3 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853.

49712 1-3 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-2751 — 681-2808.

49100 4-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.

49638 26-2 (1 ms) 81

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre applications pour positoins de vendeurs à domicile, temps plein ou partiel. Québec, environs. Expérience non requise. Revenu $5,000. à $6,000. après entrainement. Fonds de pension. S'adresser à 1425, Garnier, Québec. 681-5012.

49194 5-2 (26 fs) 105

VENTE FACILE

MAISON d'importation et de gros demande gérants et représentants auprès de la clientèle particulière pour tous les comtés de la province. Très belle ligne de jouets, jeux et nouveautés. Gros revenus assurés à hommes fiables et travailleurs, possédant auto. Envoyez résumé à M. LEIBER, C.P. 70, Sillery, Québec 6.

2-3 (6 fs) 105 j.n.o.

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE

TEST d'aptitude et d'orientation précédent ce cours de six mois, par correspondance. L'endroit où vous demeurez n'a pas d'importance. Pour connaitre qualifications requises: Ecrire à: Ecole Professionnelle ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 B, Montréal 11.

17-2 (1 ms) 105

AJUSTEUR D'ASSURANCE

Initierait homme 20 à 35 ans 11e année ou équivalent pour devenir ajusteur d'assurance de compagnie cours de 6 mois par correspondance en français. Ecrire ECOLE PROFESSIONNELLE ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 B, Montréal 11.

17-2 (1 ms) 105

DEVENEZ VENDEUR ETOILE

Enrôlez-vous au
COURS DE VENTE
par correspondance. Diplôme et emploi en 6 mois. Ecrire à : ECOLE PROFESSIONNELLE ABC, 50 place Crémazie, suite 1201 B, Montréal 11.

17-2 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

COUPLE demandé pour services domestiques dans résidence de religieux, prêtres. Pour informations, s'adresser à: 4370 PIE IX, Montréal 36.

49710 27-2 (3 fs) 106

Logements à louer

6 ST-STANISLAS, 2 pièces, plus salle de bain, cuisinette, chauffé, eau chaude. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-7585.

49635 24-2 (8 fs) 118

PLACE PHILIPPE, 6 et 7 pièces, modernes, thermostat, et prise de courant, concierge, clair de neige et vidanges. Visible sur appointement. Tél.: 525-4909 — soir: 623-1300.

49652 25-2 (12 fs) 118

STE-FOY: disponible le 1er mai, concierge, 20 logements de 6 pièces, ultra moderne, loyer $110. et $115. 2 mois gratuit avec bail d'un an. JERRY ST-ARNAULT, courtier en Immeubles. Tél.: 683-0911.

49738 27-2 (6 fs) 118

SACRE-COEUR, près de l'église, 4 pièces, plus salle de bain, 220, eau chaude. Appelez pour informations à Tél.: 525-8742.

49719 27-2 (3 fs) 118

MONTMORENCY, Boul. Ste-Anne, un 4, l'autre 5 pièces, avec chambre de bain, et 220. Libre immédiatement. Appelez après 4 heures à Tél.: 663-0246.

49726 27-2 (6 fs) 118

3 appartements plus chambre de bain, chauffé, 220, 15 minutes de la ville. Appelez pour informations à Tél.: 661-6991, après 6 heures p.m.

2-3 (3 fs) 118

COURVILLE, logement neuf, rue Xavier-Giroux, chauffage individuel, libre immédiatement. $35.00. — Tél.: 661-4056 — 663-9963.

49789 2-3 (6 fs) 118

STS-MARTYRS

1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1½, 2½, 3½ 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201; soir: 681-3815.

22-2 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon, 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostate individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces : $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux : 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.

49443 16-2 (1 ms) 118

Logements demandés

FEMME désire louer 2 à 3 pièces, 1er étage, dans la ville, pas cher. J'ai deux enfants. Appelez pour informations à Tél.: 822-1090.

2-3 (3 fs) 119

Machinerie

SOUFFLEUR SICARD, modèle "Sénior", PELLE DOMINION 1960, ¾ de verge. AUTOBUS WESTERN FLYER 40 passagers : MACHINERIE MAHEUX, 500, Ave St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-8940.

49584 22-2 (1 ms) 120

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulldozer", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.

49645 24-2 (1 ms) 120

Maisons à vendre

VISITEZ les constructions de ARTHUR BOUCHER, constructeur, 936 - 940 - 931, rue TORONTO, Ste-Foy. A qui vous adresser ? Attention, renseignements aux fenêtres. Tél.: 681-1594

49285 9-2 (1 ms) 127

RUE STE-URSULE, maison 10 unités (flats) revenu $138.00 par semaine. A vendre à termes faciles. Comptant requis $6,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.

49440 19-2 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél. : 653-3183 ou 653-4945.

49439 16-2 (1 ms) 127

RESIDENCE NEUVE, style colonial avec garage, 7 pièces, sous-sol préparé pour finir, situé Bois de Boulogne, comptant discutable. Tél.: 653-2105.

49462 17-2 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.

49246 9-2 (1 ms) 127

BANLIEUE, n'achetez pas votre maison sans visiter le Parc Saules Gais, à 2 milles de Québec, sur route Nationale 2. Maisons bonis, prix modique, confortable, nouvelle création. Tél.: 626-1973 de 9 heures à midi, 681-1845 de 2 heures à 5 heures 30, de 7 à 9 heures.

49224 6-2 (1 ms) 127

MAISONS à vendre, 10e RUE, Orsainville. Bonl du Gouvernement Fédéral inclus $200, comptant. Aussi terrains et maisons à vendre, Terrasse Orléans, Beauport. Pour informations: ENTREPRISES F.-O. GILBERT INC. Tél.: 623-9776.

49317 10-2 (1 ms) 127

Maison à vendre

CHARLESBOURG, 8140 de Marseille, (Place Beau Site), 5 appartements plus salle familiale, construction 3 ans. Conditions faciles 30 ans. Terrain 100 X 115. Informations, jour : 529-2181, soir : 626-1359.

49685 26-2 (6 fs) 127

QUARTIER Notre-Dame, Québec, belle résidence, 4 chambres à coucher, cuisinette, dinette, salon, près école, transport, beau terrain, arbres, pelouse, $15,800. M. L. S. Charles Rouleau, courtier, Tél.: 653-9112.

49697 27-2 (1 ms) 127

MAISON A VENDRE
PLACE MGR GUAY, Lauzon

CETTE RESIDENCE est visible sur rendez-vous à compter d'aujourd'hui. Conditions faciles. Occupation immédiate. JEAN-LUC CARRIER, 19, rue du Parc, Lévis. Tél.: 837-7458.

49139 4-2 (1 ms) 127

IMMEUBLE A L'EPREUVE DU FEU

AVEC gicleurs automatiques à vendre ou à louer. Situé à 100, rue Dorchester Sud, allant au nouveau boulevard Laurentien, 2 étages, superficie totale 10,000 pieds carrés. Terrain de stationnement. Conviendrait pour entreprise commerciale. Informations : 524-4366, 527-2003.

49725 1-3 (6 fs) 127

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS

DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P.Q.

49106 4-2 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.

49713 1-3 (1 ms) MDSES SECHES

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358.

49290 12-2 (1 ms) 128

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.

49715 1-3 (1 ms) 128

Matériaux de construction

QUEBEC Démolition, matériaux de construction de toutes sortes, neufs, et usagés, plomberie, chauffage électrique. — Tél.: 872-9520.

49389 13-2 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisines de restaurants. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél. : 872-2455.

15-2 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.

49109 4-2 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures — Tél.: 524-4061.

49105 4-2 (1 ms) 140

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE

Dr RENE BEAUSEJOUR, optométriste, examen de la vue, lunettes, 1118 est, rue St-Jean, Québec. Sur rendez-vous, le jour ou le soir. Tél.: 522-1803.

49104 8-2 (1 ms) 154

Orientation professionnelle

LE SERVICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE, 2488, rue Mathieu, Ste-Foy, M. A. FRECHET, Lic. Or. — TEL.: 653-0705.

49520 19-2 (1 ms) 157 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél. : 522-7558.

49108 5-2 (1 ms) 189

Servantes demandées

BONNE demandée, 2 enfants, références exigées. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-4656 ou à: 2542 de la FALAISE.

49784 2-3 (6 fs) 198

MENAGERE demandée sachant faire un peu de cuisine, pour famille de 3 adultes, bon salaire, références exigées. — Ecrire à CASIER 1783, L'ACTION, Québec.

49739 27-2 (6 fs) 198

Spécialistes

Dr LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité maladies de la peau et du cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec, TEL. : 522-1003.

49756 2-3 (mar.j.s. au 29-4) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.

48959 28-1 (mar.j.s. au 27-3) 204

Voyages

COMPAGNES demandées; Floride, 14 jours $229., 21 jours $299. Floride Nassau avion $379. Mexique 12 mars $469. Pâques New-York $69. VOYAGES CHAMPLAIN, 781 de la Colline Nord. Tél.: 653-8593.

49405 13-2 (1 ms) 216 B

On envisage un compromis

Le premier ministre Jean Lesage est convaincu que le chef de l'opposition M. Daniel Johnson finira par faire un comprims dans sa lutte contre la formule du rapatriement de la constitution.

Parlant au club de Réforme de Montréal, ce midi, le premier ministre a rappelé que le chef de l'opposition a décidé de faire une lutte à mort contre la formule de rapatriement et qu'il est même décidé à y jouer sa tête.

Après avoir avoué en souriant qu'il regretterait que M. Johnson quitte la Chambre, parce qu'il lui rend la vie tellement facile, M. Lesage ajoute : "Je sais que tout ça finira par un compromis de sa part, et quand il comprendra le problème qui semble présentement le dépasser, au lieu de perdre la tête, il se contentera de perdre la face !"

Femmes, filles demandées

AUX MAITRESSES DE MAISON

Si vous avez du temps libre . . .
Si vous désirez un surplus d'argent
Vous pouvez le gagner avec Avon !
Territoires libres dans Québec et la banlieue.

Tél. : 523-7706

1-3 (3 fs) 90

Première fois au Canada
COURS DE SECRETAIRE
DACTYLO-DICTAPHONISTE

I.B.M.

ELECTRIQUE
ET DICTAPHONE

Fournis à la maison avec le cours

* Cours 6 mois par correspondance
* Service de placement gratuit pour nos diplômées.

ECRIRE

Ecole Professionnelle ABC
50 Place Crémazie, suite 1201, Montréal 11.

49132 3-2 (1 ms) 90

Hommes demandés

DESSINATEURS

DEMANDES IMMEDIATEMENT

Avons besoin de deux dessinateurs en mécanique et deux dessinateurs en structure, possédant au moins 5 ans d'expérience pratique. Il s'agit de positions permanentes. Occasion excellente d'entrer dans le service technique d'une industrie bien établie qui se développe rapidement.
Maller détails complets y compris âge, statut marital, éducation, expérience, références, etc. Discrétion assurée.
S'adresser à :

M. Hervé Rivard,
FORANO LIMITEE,
Plessisville, P.Q.

49785 2-3 (2 fs) 105

Maison à vendre

N'ACHETEZ PAS VOTRE FUTURE MAISON

Sans avoir visité nos différents modèles.

A STE-FOY — Lots boisés - Rue Boisverdure coin rue Montpetit, près de l'école et l'église Sainte-Ursule. —
A CHARLESBOURG — Coin 74e rue Est et 3e Avenue Est.
BONI DE $500. — Visites 10 a.m. à 9 p.m.

Informations : 653-7261

L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.
Entrepreneurs généraux — 2835 Chemin Gomin, Ste-Foy
48390 7-1 (mar.j.s. au 6-3) 127

MOTS CROISES

PROBLEME No 36

HORIZONTAL

1—Casque surmontant l'écu (Blas) — Qui fait de la peine, affilge.
2—Prénom féminin — De peu de valeur — Couleur.
3—Monnaie italienne — Pièce destinée dans un appartement à recevoir les visiteurs — Perroquet.
4—Cloison de maçonnerie qui sépare une pièce d'une autre — Colère.
5—Pronom indéfini — Oiseau rapace — Douleur physique.
6—Mou — Préfixe — Petit pied (Fam).
7—Tête de rocher (Mar) — Adj. possessif — Interjection.
8—Tesson, crâne — Contraire à l'ordre naturel des choses — Ville des Pays-Bas.
9—Note de la gamme — Cri des charretiers — Sunier.
10—Bâtiment de pêche ponté et à voiles de la mer du Nord — Lettre — Interjection.
11—Point cardinal — Couvert — Lac du Soudan.
12—Adj. démonstratif — Poivrier grimpant de l'Inde.
13—Gelée des eaux — Pourvoir de ce qui est nécessaire, utile — Lieu, endroit.
14—Millau (Vx) — Bois pour soutenir les tonneaux — Religion chrétienne.
15—Formuler par écrit — Synonyme de saur.

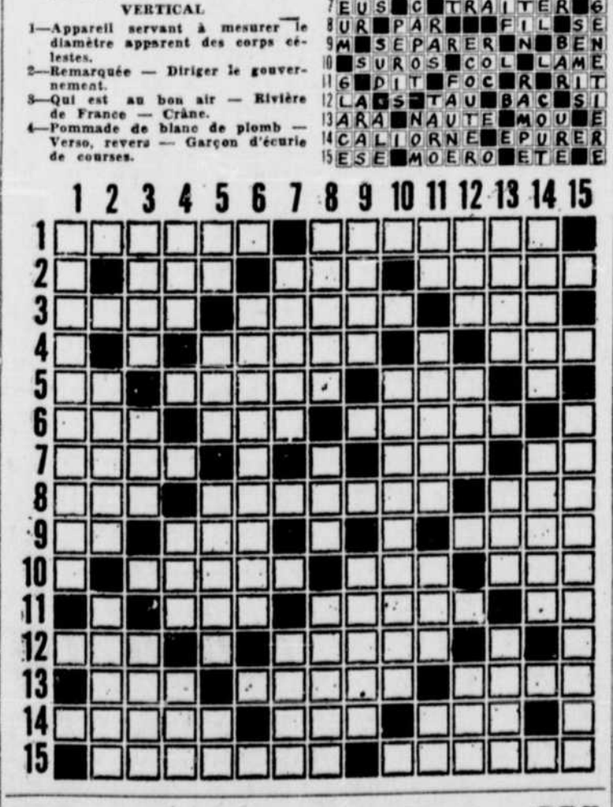
VERTICAL

1—Appareil servant à mesurer le diamètre apparent des corps célestes.
2—Remarquée — Diriger le gouvernement.
3—Qui est au bon air — Rivière de France — Crâne.
4—Pommade de blanc de plomb — Verso, revers — Garçon d'écurie de courses.
5—Pronom personnel — Oiseau grimpeur — Acérée, effilée — Négation.
6—Personne qui fréquente les salons, les gens du monde.
7—Reptile saurien — Outil de maréchal-ferrant.
8—Instrument pour broyer, tasser ou fouler une chose — Adresse — Emaner, provenir de :
9—Ministre de Dagoberi — Petit commérage (Fam).
10—Faire faire une mésalliance.
11—Conjugaison — Mammifère carnivore de l'Afrique — Rivière d'Alsace — Note de la gamme.
12—Serpent — Louanges — Insecte parasite.
13—Chef-lieu de c. (Corse) — Interjection — Détester.
14—Action de prendre en considération — Monument d'Athènes.
15—Appareil servant à maintenir la température constante.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 35

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	■	D	O	N	■	P	E	S	E	■	O	V	E	
2	A	Y	O	U	E	R	■	T	A	U	R	I	D	E	S
3	L	■	S	I	R	■	M	O	I	S	E	■	E	R	S
4	C	A	■	R	O	I	■	N	N	E	■	B	■	T	A
5	A	M	I	■	N	A	N	T	■	P	O	T	■	I	
6	N	O	L	A	■	P	R	E	■	V	A	R	I	A	■
7	E	U	S	■	C	■	T	R	A	I	T	E	R	■	6
8	U	R	■	P	A	R	■	■	F	I	L	■	S	E	
9	M	■	S	E	P	A	R	E	R	■	N	■	B	E	N
10	■	S	U	R	O	S	■	C	O	L	■	L	A	M	E
11	6	■	D	I	T	■	F	O	C	■	R	I	T	■	
12	L	A	■	S	■	T	A	U	■	B	A	C	■	S	I
13	A	R	A	■	N	A	U	T	E	■	M	O	U	E	■
14	C	A	L	I	O	R	N	E	■	E	P	U	R	E	R
15	E	S	E	■	M	O	E	R	O	■	E	T	E	■	E



LES ECHECS

LE HOCKEY ET LES ECHECS

A l'occasion du Carnaval, avait lieu à Québec un grand tournoi de hockey — le tournoi Pee-Wee puisqu'il faut l'appeler par son nom — célèbre par les foules qu'il attire, et célèbre aussi parce que ce sont toujours les mêmes qui gagnent, les gros battant les petits régulièrement, comme il se doit. Nos Castors locaux paraissaient bien aguerris (c'est un profane en la matière qui parle) et leur jeu était presque parfait dans tous les domaines. On pourrait seulement leur reprocher de n'avoir pas été aussi grands que ceux de l'Ontario. Comme il en sera ainsi chez les nôtres pour plusieurs générations encore, que faut-il chercher en attendant ? Après les jambes, pourquoi ne pas essayer du côté de la tête ? Le jeu d'échecs, par exemple, qu'on montrerait aux futurs pee-wee, entre deux séances d'entrainement. La pratique du jeu leur ferait développer leur attention, leur donnerait des réglexes plus rapides et le souci de toujours mieux faire, sans oublier la confiance en soi que procure la possession d'un truc exclusif. Il en faudrait si peu pour changer l'allure de cette lutte de David contre Goliath qu'est une joute de tournoi pee-wee.

N.010365

P. H. Nadeau

Instruments de musique

Grande Réduction

ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire.
Accordage et réparation de pianos

FRED TREMBLAY

448, 1ère Avenue - Tél. : 524-1090

49102 6-2 (mar.j.s. au 4-3) 115

Réparations de laveuses

BEATTY SERVICE

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DECONSEILLER : Film dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — L'affaire d'une nuit (D) à 7.15. Le cheik rouge (T) à 8.55 hres. Fin à 10.25.

CAPITOL — Kitten With a Whip (D) à 1.10, 4.30, 7.45. Senr Me No Flowers (AA) à 2.40, 5.55, 9.20 hres. Dernier programme complet à 7.35. Fin à 11.00.

CANARDIERE. — Sables brûlants (A) à 2.00, 5.05, 8.05. Médecin pour femmes (AR) à 12.40, 3.45, 6.40, 9.50. Fin à 11.15 hres.

CARTIER — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.54, 8.48. A venir à 1.13, 5.07, 9.01. Le plus sauvage d'entre nous (AR) à 1.19, 5.13, 9.07. Mercredi à 9 heures (D) à 3.11, 7.05 hres. Fin à 11.00.

CINEAC — Courts métrages à 1.40, 7.00. Un direct au coeur (AA) à 2.10 5.27, 9.20. Le pigeon qui sauva Rome (A) à 3.46, 7.30 hres. Fin à 11.00.

CLASSIC — Les gladiatrices (AR) à 1.00, 4.20, 7.55. Crime de sang-froid (A) à 2.40, 6.00, 9.15 hres. Fin à 11.15.

EMPIRE. — Mondo Cane (D) à 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 hres. Annonces et sujets courts à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 hres. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL — Le trésor des hommes bleus (AR) à 1.00, 6.04. Sujets courts, 2.30, 7.34. La fièvre dans le sang (AR) à 2.36, 7.40. Le retour du fils du Cheik (AA), à 4.37, 9.41 heures. Fin à 11.08.

LAIRET — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.54 8.48. A venir à 1.13, 5.07, 9.01. Le plus sauvage d'entre nous (AR) à 1.19, 5.13, 9.07. Mercredi à 9 heures (D) à 3.11, 7.05 hres. Fin à 11.00.

LAURIER — L'affaire d'une nuit (D) à 1.15, 4.40, 7.45. Nouvelles à 2.55, 9.25. Le cheik rouge (T) à 3.10, 6.15, 9.40 hres. Fin à 11.10

LEVIS — L'ambitieuse (D) à 7.10, Nouvelles à 9.05. La môme Pigalle (P) à 9.15 hres.

LIDO — La violetera (A) à 6.00, 9.20. Liberté surveillée (A. à 7.50 hres.

PARIS — Sans cérémonie, pouic, Pouic (?) à 12.40, 3.45, 6.25, 9.50. La vengeance d'Ursus (AA), à 1.45, 5.10, 8.20. Actualités à 12.30, 3.35, 8.10 hres.

PIGALLE — Sans cérémonie, pouic, pouic (?) à 2.00, 5.10, 8.25. La vengeance d'Ursus (AA) à 12.40, 3.45, 6.35, 9.50. Actualités à 12.30 3.35, 8.15 hres.

PRINCESSE — Sujets courts à 1.00 6.09. Le roi des chevaux sauvages (AA) à 1.15, 6.17. Garçonnière pour quatre (AR) à 2.40, 7.42. Un soupçon de vison (AR) à 4.32, 9.34 hres. Fin à 11.11.

RIALTO — Crime de sang-froid (A) à 1.00, 4.25, 7.35. Nouvelles et annonces à 2.40, 9.20. Les gladiatrices (AR) à 2.55, 6.05, 9.35 hres. Fin à 11.05.

SILLERY — Après lui, le déluge (T) à 7.30. Tentations diaboliques (A) à 9.25 hres. Fin à 11.15.

ST-ROMUALD — Le jour le plus long (AA) à 7.30 hres.

STUDIO 9 — La vie à l'envers (AR) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA — Crime de sang-froid (A), à 1.00, 4.20, 7.50. Les gladiatrices (AR) à 2.50, 6.05, 9.40 hres. Fin à 11.15.

Les enfants-victimes

Plus de 200 enfants ont été tués et plus de 4,000 ont été blessés dans les accidents de la route. Cause de ces tragédies ? Irresponsabilité des conducteurs. Au volant, ayez toujours l'oeil ouvert pour être en mesure d'arrêter en temps en cas d'urgence. **Prudentia** rappelle de nouveau son message de sécurité sur la route **"Ralentissez pour laisser vivre !**



● **PETIT SAXOPHONE. — Le jazzman Joseph Seitz, membre des l'ensemble musical d'Ernest Jaeger qui s'est produit récemment au théâtre Deutsche de Munich, fait ici quelques exercices sur un petit saxophone à sa demeure. (Téléphoto UPI).**

D'autres explosions

LONDRES (A. F. P.) — La Grande-Bretagne a l'intention de procéder à de nouvelles explosions atomiques souterraines au Nevada, cette année, indique le spécialiste des questions de défense du Sunday Telegraph.

Ces expériences, ajoute le journal du dimanche conservateur, sont prévues par le programme Polaris et seront exécutées par des techniciens britanniques sous le contrôle de savants américains. Des matériaux fissiles britanniques seront également utilisés.

"La décision de M. Harold Wilson de poursuivre la construction de quatre sous-marins Paloris ne lui laisse d'autre possibilité que de continuer le programme d'essais bien que cela risque de soulever les critiques de certains éléments de gauche de son parti", écrit le Sunday Telegraph.

Dernier hommage à Mme Rolland Cantin

A Montréal, le 22 février, à l'âge de 42 ans est décédée dame Gilberte Garneau, épouse de M. Rolland Cantin.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils : Pierre et André Cantin; ses parents, M. et Mme Xavier Garneau (Courville), sa belle-mère, Mme F.-X. Cantin, de Québec; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Roger Garneau (Françoise Cauchon), de Courville, Soeur Ste-Cécile de Rome, s.s.j. du couvent de Estcourt (Irène Garneau), M. et Mme Maurice Turcotte (Jacqueline), de Clermont, M. et Mme J.-Marie Dumais (Claudette), de Courville, M. et Mme Roméo Cantin (Pauline Lavoie), Montmorency, M. et Mme Georges St-Cyr (Jeannette Cantin), M. et Mme Edgar Bernier (Georgette Cantin), M. et Mme Laurent Francoeur (Françoise Cantin), tous de Québec.

Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, oncles et tantes. Les funérailles eurent lieu à Courville et l'inhumation suivie au cimetière paroissial.

M. Roger Clermont décédé à 58 ans

M. Roger Clermont, voyageur de commerce pour Marcel Rochette Ltée, époux de dame Jeannette Beauchesne, est décédé le 28 février, à l'hôpital Laval, Québec, à l'âge de 58 ans et 3 mois. Il demeurait à 2846, de Lorimier, Ste-Foy, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Roland Clermont (Georgette Martin), Michel Côté, président de A.B. Côté (Margo Clermont), André Clermont (Marie-Paule Joubert), Luc Salvador (Nicole Clermont), M. Gilles Clermont); son frère, sa soeur, son beau-frère et belle-soeur : MM. et Mmes Marcel Clermont (Marie-Laure Doré), Antonio Lacroix (Thérèse Clermont).

La dépouille mortelle est exposée à 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mars, en l'église de Notre-Dame de Foy.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison de Germain Lépine Ltée de Québec.

Feu nourri d'accusations et de reproches

Montréal (P.C.) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a dû essuyer en fin de semaine un feu nourri d'accusations et de reproches de la part de quelque 150 syndicalistes militants, intellectuels et étudiants participant à une réunion d'un organisme connu sous le nom de "caucus de gauche".

La réunion portait sur "l'Etat bourgeois", et M. Laberge avait été invité à exprimer le point de vue de la FTQ sur le sujet "Le syndicat devant l'Etat bourgeois".

Les participants se sont élevés les uns après les autres, en termes parfois violents, contre l'attitude de M. Laberge, qui a notamment déclaré que "le syndicalisme québecois ne désire pas tellement la disparition de l'Etat bourgeois".

Devant le procès qui lui était fait par le "caucus de gauche", M. Laberge a tenté d'expliquer qu'il n'est pas facile de l'extérieur de comprendre ce qui se fait dans le syndicalisme et d'en saisir les difficultés.

Soirées record à l'Ile aux Coudres

La paroisse St-Bernard de l'Ile aux Coudres vient d'obtenir un montant record des traditionnelles "Veillées des Ames", coutume qui existe à l'Ile aux Coudres depuis au-delà de 150 ans.

En effet, vendredi dernier des recettes nettes de $2,970.00 en une seule soirée ont été obtenues, à la suite de la soirée par M. Lauréat Castonguay, syndic du Nord-Est.

Précédemment, une première soirée, dont M. Ovila Dufour, syndic du Sud-Ouest était le responsable, avait rapporté $2,250.00.

Ces veillées consistent en rafles d'objets donnés, dont les bénéfices sont attribués en messes pour les âmes pendant l'année.

Laissez vivre...!

Voulez-vous vivre et laisser vivre votre prochain ?

Si oui, donc au volant, **Ralentissez !** Elle n'est jamais assez répétée cette phrase, même à ceux qui sont passés maîtres dans l'art de conduire. Le jour où tous les usagers de la route réaliseront la gravité du problème de la circulation, ils deviendront, nous dit **Prudentia**, des participants actifs dans la lutte contre cette épidémie redoutable qui nous menace : "Les accidents de la route".

Manoeuvre dangereuse

Sortez avec précaution des voies privées : cette manoeuvre est très dangereuse. Même en agglomération, portez le casque : vous aurez 3 fois moins de risque d'être tué au cours d'un accident. Avec une charge normale vous avez 4 fois plus de risque d'être tué que si vous ne transportez aucun bagage. Lorsque vous portez des bagages, soyez doublement prudents. Ces conseils de prudence vous sont donnés par **Prudentia.**

SERVICES SPÉCIAUX

Gardenia LTEE
FLEURISTE
872 Côte d'Abraham
QUEBEC. TEL : 525-4853
STATIONNEMENT GRATIS EN FACE
1-2 (mar. 1. s. au 20-3) S.S.

ACHETEZ directement de l'IMPORTATEUR
ECONOMIES jusqu'à **50%**
Sur montres françaises, allemandes, suisses, etc. Marques réputées : LONGINES, BULOVA ACCUTRON, OMER ROUSSEAU, ETC.



SPECIAL
17 pierres rég. 18.00 $9.95
17 pierres ancre rég. 25.00 $14.95
OMER ROUSSEAU
importateur, bijoutier-diamantaire
802 est, St-Joseph, Québec
1-2 (l.mer.s. au 8-3) S.S.

Dernier hommage à M. J.-Zoël Cazes

La Pocatière (D.N.C.) — En la cathédrale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, récemment, était chanté le service de M. Zoël Cazes, époux de dame Rose-Amande Beaulieu, marchand de meubles et autrefois voyageur pour la Cie Légaré. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Charles Dumais, curé de la cathédrale. Le service fut chanté par le Rév. P. Albert Michaud, de Everett, Mass, cousin du défunt, assisté des abbés Yves Leclerc et Benoit Laplante, vicaires à Ste-Anne.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, Léonard; sa belle-fille, Thérèse Noël; ses filles et gendres : M. et Mme Camille Milliard (Flora); M. et Mme Majorique Ouellet (Rose); M. et Mme Jacques Gagnon (Elina); M. et Mme Guy Sigouin (Monique); M. et Mme Réal Thiboutot (Nicole); Mlle Sylvine Cazes et son fils adoptif Zoël Ouellet; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Albert Ouellet (Rosalie); Mme Eugène Hamel (Bernadette); M. et Mme Albert Cazes; M. et Mme Eugène Cazes; M. et Mme Léonard Dubé (Marguerite); ses petits enfants : Michel Milliard, Laurent, Pierre, Yves, Jacques, Louise Ouellet, Richard et Michelle Sigouin, Alain et Yvan Thiboutot, Suzanne Cazes ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Dernier hommage à M. Léon Laberge

A L'Isletville, le 24 février est décédé, à l'âge de 79 ans et 7 mois, M. Léon Laberge, ex-industriel, époux de Mme Héléna Bernier qui lui survit.

Il laisse également quatre enfants, M. Richard Laberge, de Québec, Mme Roger Dufour (née Pierrette), de L'Isletville, MM. Martin et Marcel Laberge, de Québec. Lui survivent aussi, un gendre, M. Roger Dufour; ses belles-filles, Mmes Richard Laberge (née Monique Morin), Mme Martin Laberge (née Lucia Fortin), Mme Marcelle Laberge, (née Clémence Dupont).

Il laisse également plusieurs petits-enfants.

Deux frères lui survivent, Mme Wilfrid Laberge de Montmagny ainsi que M. Henri Laberge, de Québec. Plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, et autres parents.

M. Léon Laberge fut l'un des fondateurs de la Fonderie de L'Islet Ltée, en 1916. Il en fut un directeur, surintendant général et trésorier pendant au-delà de 40 ans. Il fut avec les autres fondateurs l'un de ceux qui ont contribué largement à ériger L'Isletville. Il fut le premier maire de cette localité.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi, le 1er mars, à l'église de L'Isletville, et de là au cimetière de L'Islet, pour l'inhumation.

Feu M. Giguère

Dans la nouvelle de décès de M. A.-R. Giguère, le nom de son frère a été omis : M. et Mme Paul-Emile Giguère (Graziella Pouliot).

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mars 1965 en l'église St-Pascal-de-Maizerets.

M. Giguère repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue.

Cours suivis

23 personnes, âgées de 17 à 30 ans, sont inscrites aux cours du soir, de 7ème degré, qui se donnent depuis janvier dans la paroisse de St-Hilarion, pour l'obtention d'un brevet pour ce degré.

Des cours de français, d'anglais et de mathématiques se donnent six soirs par semaine à ceux qui travaillent et qui désirent se perfectionner. A la fin des 16 semaines de cours, des certificats seront remis aux élèves qui les auront mérités.

La Commission scolaire assume tous les frais de salaires, fournit les locaux et en retire une subvention du ministère de l'Education.

Ignorance à craindre

Anciens conducteurs, nombre d'accidents sont causés par l'ignorance des nouvelles règles du code de la route, en particulier la signalisation et la priorité, assurez-vous que vous les connaissez. Ne croyez pas que vos réflexes soient meilleurs avec une petite dose d'alcool, ils sont au contraire diminués et celui qui manque d'habitude est aussi dangereux que le buveur entraîné. Anciens conducteurs, méditez bien ceci et vous y trouverez certainement **votre profit vous dit Prudentia.**

avis de décès

ALLAIRE. — A l'Ancienne Lorette, le 28 février 1965 à l'âge de 74 ans et 9 mois est décédé M. Stanislas Allaire, époux de dame Gracia Gagnon demeurant au no 1617 rue St-François, Ancienne - Lorette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaire J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 1-3 (2 fs)

CARRIER. — A Beaupré, le 27 février 1965, à l'âge de 16 ans, est décédé accidentellement Jean-Robert Carrier, fils de M. Jean-Maurice Carrier et de dame Hélène Loughren, demeurant à 7, rue Maple, Beaupré.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 11241, avenue Royale, Beaupré, à 9 heures 45, pour l'église de Beaupré et de là au cimetière paroissial. 1-3 (2 fs)

CARON. — A Ste-Foy, le 26 février 1965, à l'âge de 6 ans, est décédé accidentellement Bruno Caron, fils de M. Georges Caron et de dame Lucette Cassista, demeurant à 2820, Dumontier, Ste-Foy.

L'hymne des Anges sera chanté à 4 heures p.m., lundi.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre Bourgeois, à 3 heures 45, pour l'église de N.-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 1-3 (2 fs)

CAYER. — A St-Apollinaire, cté de Lotbinière, le 28 février 1965, à l'âge de 88 ans et 8 mois, est décédée Mlle Léa Cayer, fille de feu Désiré Cayer et de feu dame Adéline Houde.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils, 36 de l'Eglise, à 8 heures 50, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. 2-3 (1 fs)

CLERMONT. — A Ste-Foy, le 28 février 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Clermont, époux de dame Jeannette Beauchesne, demeurant à 2846, Delorimier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église N.-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 1-3 (2 fs)

FORTIER. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alice Barrette, épouse de feu M. Arthur Fortier, demeurant à 207, Prince-Edouard.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons de la compagnie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 1-3 (2 fs)

FREROT. — A l'hôpital St-Sacrement, le 28 février 1965, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Emile Frérot, époux de dame Simone Boilard, demeurant à 1443 de Léry, St-Pascal, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ des salons funéraires Gilbert Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 9 heures 15, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 2-3 (2 fs)

GIGUERE. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alphonse-R. Giguère, célibataire, officier des douanes, demeurant à 1845, Desroches.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 1-3 (2 fs)

LAFOND. — A Québec, le 26 février 1965, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. Albert Lafond, époux de dame Alma Fillion, demeurant à 1574, boulevard Cardinal Villeneuve

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 mars, à 9 heures 30.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 20, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 1-3 (2 fs)

LANDRY. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 49 ans et 8 mois, est décédé M. Emile Landry, gérant de la Rosco Metal époux de dame Rita Myrand, demeurant à 195, des Frênes ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 10, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière de Ste-Foy. 1-3 (2 fs)

LANE. — A Notre-Dame de l'Espérance, le 1er mars 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. J.-Henry Lane, époux de dame Marie-Anne Nadeau, demeurant à 2212 de l'Orphelinat, Giffard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, Avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard, et de là au cimetière de Giffard. 49786 2-3 (2 fs)

MARCOTTE. — A Québec, le 27 février 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Marcotte, époux de dame Marguerite Paquette, demeurant à 512, rue Victoria.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 mars, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâces et de là au cimetière St-Charles. 1-3 (2 fs)

MARCOUX. — A Sillery, le 27 février 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ferdinand Marcoux, époux de dame Marie-Jeanne Allaire, demeurant à 1401, rue Harriet.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Colomb. 1-3 (2 fs)

MONFET. — A Ste-Croix, cté de Lotbinière, le 1er mars 1965, à l'âge de 86 ans et 2 mois, est décédé M. Josaphat Monfet, époux de dame Eva Croteau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Croix, et de là au cimetière paroissial. 2-3 (2 fs)

PAQUET. — A St-Côme de Beauce, le 27 février 1965, à l'âge de 50 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Paul-Hervé Paquet, époux de dame Marie-Paule Nadeau, demeurant à St-Côme.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires morisset & Frère, à 9 heures 45, pour l'église de St-Côme et de là au cimetière paroissial. 2-3 (1 fs)

PARADIS. — A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 28 février 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Paradis, époux de dame Albertine Boutin, demeurant à 220, avenue Notre-Dame, Bon-Pasteur

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires J.-E. Asselin Enr., 492, avenue N.-Dame, à 9 heures 45, pour l'église du Bon-Pasteur et de là au cimetière N.-D des Laurentides. 1-3 (2 fs)

PELLETIER. — A Lévis, le 1er mars 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Adrienne Carrier, épouse de M. Georges Pelletier, demeurant à 1, Massé, Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph, et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. 2-3 (2 fs)

PLAMONDON. — A Villeneuve, le 1er mars 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J.-Antonio Plamondon, époux de feu dame Exilda Lamoureux, demeurant à 151, Belle-Rive, Villeneuve.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, Boul. Henri-Bourassa, à 9 heures 30, pour l'église de St-Thomas de Villeneuve et de là au cimetière Notre-Dame de Foy. Le trajet se fera en automobile 2-3 (2 fs)

RHEAUME. — A Lévis, le 27 février 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Lilly McKibbin, épouse de feu M. Louis Rhéaume, demeurant à 268, St-Georges.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière de Lauzon. 1-3 (3 fs)

SEVIGNY. — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1965, à l'âge de 47 ans et 3 mois, est décédée dame Alice Picard, épouse de feu M. Octave Sévigny, demeurant à St-Flavien.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.

Départ du salon funéraire Aurélien Ferland, St-Flavien, à 9 heures 15, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. 1-3 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

GARON. — Samedi, le mars 1965, à 10 heures, en l'église de St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de M. Louis Garon, époux de dame Marguerite Dubé.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49779 2-3 (3 fs) S.A.

TURCOTTE. — Jeudi, le 4 mars 1965, à 9 heures, en la Basilique de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. Léopold Turcotte.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49781 2-3 (1 fs) S.A.

LA TÉLÉVISION
A QUÉBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Drs M. Giasson & B. Sutton
OPTOMETRISTES
P.-E. Tardif
OPTICIEN D'ORDONNANCES
595 est, Boul. Charest Tél.: 529-9721

AUJOURD'HUI

MARDI

CANAL **9 h. 30 a.m.**
5—Music
10 heures
5—Canadian Schools
11—Musique
10 h. 28
11—Aujourd'hui à CBVT
10 h. 30
5—Across Canada
11—Emission scolaire — "Les forces de la nature". — La physique pour les élèves de 10e année. Professeur : Marcel Sicotte. "La calorimétrie".
11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Le chevalier casse-cou", film d'aventures, avec George Reeves et Charles King. Un chevalier de la Table ronde s'est fait voler l'épée du roi, dont il avait la garde. (?)
11 h. 15
5—Chez Hélène
11 h. 30
5—Butternut Square
11 h. 50
5—CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés
12 h. 15
4—Nouvelles
12 h. 25
4—Nouvelles sportives
12 h. 30
4—Nécrologie
12 h. 40
4—De tout, de tous
12 h. 55
11—Téléjournal
1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "Varsovie, ville indomptée", documentaire de Jerzy Zarzyki. La destruction de Varsovie par les Allemands durant la dernière guerre mondiale. Adultes et adolescents.
1 h. 45
4—Cinéroman — "Les mordus" Adultes.
2 heures
4—Féminité
2 h. 30
4—La sieste — "Enquête spéciale" — Film policier britannique avec Dennis O'Keefe, Margaret Sheridan et Philip Friend. Avec l'appui d'un inspecteur de Scotland Yard, à Londres, un agent secret américain est amené à enquêter sur un trafic de diamants synthétiques, dont l'inventeur a mystérieusement disparu. Adultes et adolescents.
5—Music
2 h. 55
5—Opening
3 heures
5—Moment of Truth
11—Votre cuisine, Madame —
3 h. 30
5—Take Thirty
11—Si santé m'était comptée — "Le diabète"
4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino
4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5 heures
4—Télé-Popeye
5—Fireball XL-5
11—A la pointe de l'exploration — Explorations archéologiques.
5 h. 30
4—Casey Jones
5—Western Theatre
11—Robinson Crusoé
6 heures
4—Télé-Québec
11—Hebdo-Sport

CANAL **6 h. 15**
4—Nouvelles du Carnaval
6 h. 30
4—Nouvelles sportives
5—Winter Edition
11—Téléjournal
6 h. 40
4—La météo
6 h. 43
11—Supplément régional
6h. 45
4—Nouvelles
6 h. 48
11—Rond-point
7 heures
4—Tout le monde en place
5—The Texan
11—Aujourd'hui
7 h. 30
4—Intrigue à Hawaï — "La princesse de Manhattan". Tom Lopaka accepte d'aider une belle Américaine à échapper à son très riche mari de sang royal, le prince Abdur, ce qui l'entraîne dans d'autres aventures. (?)
5—The Sports Scene
8 heures
5—Jack Benny
11—Rue de l'Anse — "La veuve des bancs"
8 h. 30
4—Tentez votre chance — Programme-questionnaire.
5—Danny Kaye
11—Tous pour un
9 heures
4—Police des plaines — Maintenir l'ordre dans une ville du "far-west" américain.
11—La cour est ouverte
9 h. 30
4—Le Saint avec Roger Moore
5—Front Page Challenge
11—Monsieur Lecoq — Détective
10 heures
5—News Magazine
11—Intérêt et principal — "Comment placer son argent"
10 h. 30
4—Bon voyage
5—Eye Opener
11—Téléjournal
10 h. 44
11—Supplément régional et météo
10 h. 53
11—Nouvelles sportives
11 heures
4—Les nouvelles et la météo
5—CBC-TV News
11—Festival Renoir — "French-Cancan", avec Jean Gabin, Françoise Arnoul et Maria Félix. Vers 1890, une jolie blanchisseuse crée une nouvelle danse. Adultes, avec réserves.
11 h. 10
4—Nouvelles sportives
11 h. 14
5—Viewpoint
11 h. 18
4—Cinéma du Carnaval — "L'impossible amour" — Drame sentimental et psychologique, mettant en vedette Bette Davis, Mariam Hopkins et John Loder. Une romancière qui a de l'ambition renonce à l'amour de son mari et de sa fille pour sa carrière. — Adultes avec réserves.
11 h. 20
5—Sign Off
12 h. 30 a.m.
11—Fin des émissions
12 h. 45
4—Fin des émissions

DEMAIN

MERCREDI

TVANVO **9 h. 30 a.m.**
5—Music
10 heures
5—Quebec Scholl Telecast
11—Musique
10 h. 30
5—Across Canada
10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT
11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Rendez-vous aux Champs-Elysées", comédie, avec Jules Berry, Micheline Cheriel et Pierre Larquey. Un homme du monde ruiné s'engage comme chauffeur dans les services municipaux de la voirie et peut ainsi mener, avec des moyens réduits, sa vie nocturne d'autrefois. Adultes et adolescents.
11 h. 15
5—Chez Hélène
11 h. 30
5—Butternut Square
11 h. 50
5—CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés
12 h. 15
4—Les nouvelles
12 h. 25
4—Les nouvelles sportives
12 h. 30
4—Nécrologie
12 h. 40
4—De tout, de tous
12 h. 55
11—Téléjournal
1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "Tourbillon de Paris", comédie musicale, avec Ray Ventura. Des étudiants démunis d'argent sont obligés de donner des concerts et connaissent le succès. Adultes.
1 h. 45
5—London Line
2 heures
4—Féminité
2 h. 30
4—La sieste — "Ainsi finit la nuit" — Drame français mettant en vedette Claude Dauphin, Anne Vernon et Henri Guisol. L'épouse d'un procureur de la République se laisse séduire par un ami de son mari. Le scénario est traité avec tact, une finesse et un sens psychologique qui ne se démentent pas. Adultes, avec réserves.
5—Music
2 h. 55
5—Opening
3 heures
5—Moment of Truth
11—Reflets (Magazine d'intérêt féminin)
3 h. 30
4—Take Thirty
11—Le temps de vivre
4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino
4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5 heures
4—Télé-Popeye
5—Forest Rangers
11—Coeur aux poings
5 h. 30
4—Le 3e homme (Harry Lime détective international)
5—Music Hop
11—Mon ami Flicka
6 heures
4—Télé-Québec
5—Nation Business
11—Jeunesse oblige — Le magazine avec Jean Duceppe. — L'abbé Ambroise Lafortune et son voyage en Europe occidentale.

CANAL **6 h. 15**
4—Nouvelles du Carnaval
5—London Line
6 h. 30
4—Les nouvelles sportives
5—Winter Edition
11—Téléjournal
6 h. 40
4—La météo
6 h. 43
11—Supplément régional
6 h. 45
4—Les nouvelles
6 h. 48
11—Rond-point
7 heures
4—Comment ? Pourquoi ? — Janette Bertrand
5—Burk's Law
11—Aujourd'hui
7 h. 30
4—Les incorruptibles
8 heures
5—Red River Jamboree
11—Le pain du jour
8 h. 30
4—Long métrage — "Le chevalier du Stade" — Film biographique sportif américain, avec Burt Lancarter, Charles Bickford et Steve Cochran. Ce film est consacré à la vie d'un joueur de rugby célèbre aux Etats-Unis, Jim Thorpe. Adultes et adolescents.
5—Perry Mason
11—La cité sans voiles — Film policier.
9 h. 30
5—Festival — "The Duke"
11—Champ libre — L'Italien d'aujourd'hui.
10 h. 15
4—Devinez juste — Programme questionnaire.
10 h. 30
4—Science et fiction
5—Traffic Safety
11—Téléjournal
10 h. 44
11—Supplément régional et météo
10 h. 53
11—Nouvelles sportives
10 h. 54
11—Les nouvelles sportives
11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Cinéma — "Madame et son flirt" : Comédie, avec Denise Grey, Andrex et Gisèle Pascal. — Une jeune épouse décide de prendre un flirt ce qui l'entraîne dans des complications invraisemblables. Amusant et spirituel. Adultes.
11 h. 10
4—Les nouvelles sportives
11 h. 14
5—Viewpoint
11 h. 15
4—Heure exquise "Auberge tragique" — Comédie dramatique italienne "Riscatto", avec Folco Lulli, Umberto Sparado et Franco Interlenghi. Alors qu'il est condamné à deux ans de prison pour vol, un repris de justice se lie d'amitié avec un homme qui purge dix-huit ans de pénitencier pour un crime qu'il nie avoir commis. — Adultes.
11 h. 20
5—Sign Off
12 h. 30 a.m.
11—Fin des émissions
12 h. 45
4—Fin des émissions

L'immeuble "s'évanouit dans les airs"

MONTREAL (P.C.) — Un homme, trop secoué pour pouvoir dire son nom, a raconté hier comment il avait vu son immeuble d'appartements "s'évanouir dans les airs", à la suite de l'explosion qui s'est produite à l'heure du petit déjeuner.

L'homme, qui ne portait que le pyjama, étant dans la salle de bain quand une explosion a secoué l'immeuble à LaSalle, dans la banlieue.

"J'étais dans la salle de bain et tout ce que j'ai su, il s'est produit un bruit sourd d'explosion et la toiture s'est effondrée sur moi".

Il a été enseveli durant 15 minutes sous les débris avant que les pompiers ne parviennent à le libérer.

"Je pouvais voir à l'extérieur et j'ai constaté que le reste de l'immeuble avait tout simplement été arraché du sol".

Abasourdi, il a appris, après avoir été rescapé, que son épouse et ses deux enfants avaient également été rescapés et étaient saufs.

Graham Towers, âgé de 17 ans, un étudiant, a été l'un des premiers sur les lieux et a aidé à sortir deux camarades étudiants et une femme, vivants, des débris.

RECITS DE TEMOINS

Des témoins oculaires ont dit que l'explosion a soulevé la toiture très haut dans les airs et elle s'est écrasée dans le cratère creusé par la déflagration. Quelques minutes plus tard, les flammes se sont élevées du cratère.

Jim Vani et sa mère, qui habitent un coin de rue au sud de la scène du désastre, se préparaient à déjeuner. Vani a dit que l'explosion l'a soulevé de sa chaise et son clavigraphe a volé dans les airs.

Une automobile stationnée à environ 20 pieds des lieux, a été projetée de l'autre côté de la rue et contre une barrière de fer. L'automobile et la barrière ont été tordues et démolies.

Parmi les nombreux héros sur les lieux, le sergent pompier Roger Lavallée, de LaSalle, s'est signalé en sauvant une femme et un enfant des débris, dans un appartement au sous-sol.

Le directeur du service des incendies, M. Irénée Tremblay, a dit que le pompier Lavallée fouillait les débris lorsqu'il a atteint l'appartement et a trouvé les deux personnes encore en vie.

Alors qu'il sortait la femme non identifiée, le plafond en feu s'est écroulé sur lui, mais il a réussi à en sortir pour revenir et sauver l'enfant quelques instants plus tard.



● Les secouristes ont travaillé sans arrêt pour sortir les victimes des décombres.

Le bruit de l'explosion: TERRIFIANT

MONTREAL (P.C.) — "L'air était rempli des cris des personnes emprisonnées sous les débris". C'est ainsi que Vender Weyden, âgé de 31 ans, a décrit la scène après l'explosion d'hier matin à LaSalle, dans la banlieue. "L'explosion a été le bruit le plus terrifiant que j'aie jamais entendu", a dit Weyden, qui habite à deux immeubles de distance du lieu du désastre. "Je suis descendu en vitesse dans la rue et j'ai vu que tout l'immeuble était disparu . . . totalement disparu."

Il a aidé d'autres voisins à retirer les personnes sous les débris.

A un certain moment, un ouvrier de la construction était à genoux dans les débris et approchait son oreille des briques encore chaudes. Il écoutait pour entendre des sons.

Soudain, quelqu'un entendit un petit cri. Tout le monde se mit à creuser deux fois plus rapidement. Puis, quelques secondes plus tard, le visage noirci d'un garçon d'environ 10 ans apparut. Une femme sur les lieux laissa échapper un cri et se précipita vers les hommes. D'autres l'ont retenue jusqu'à ce que la petite victime soit libérée. Ils ont ensuite transporté le garçon jusqu'à l'une des ambulances qui arrivaient sur les lieux.

La mère se libéra et s'élança sur le garçon. Personne n'a osé l'arrêter. La mère et le garçon furent installés dans une ambulance et transportés à l'hôpital.

"La fin du monde"

M. Elie Beaulieu, qui habite de l'autre côté de la rue, en face de l'immeuble démoli, a déclaré : "J'ai cru que c'était la fin du monde". Toutes les vitres des fenêtres de son appartement ont volé en éclats.

M. Henri Dupuis, qui habite à deux milles de distance, a déclaré qu'il avait cru que la fournaise de sa maison avait explosé. "On aurait dit que l'explosion s'était produite sous mes pieds".

A mesure que la journée avançait, des parents en pleurs défilaient au Centre civique de LaSalle, où une morgue temporaire a été aménagée.

Des cadavres calcinés — des enfants pour la plupart — étaient alignés.

Le coroner Marcel Trahan autorise l'inhumation à mesure que les victimes sont identifiées. L'enquête du coroner n'aura pas lieu tant qu'une enquête complète sur le désastre n'aura pas été terminée.

Aide du gouvernement

La Croix Rouge a lancé un appel aux donneurs de sang. L'Ambulance St-Jean a fait appel à ses membres dans tous les coins de la ville. La marine royale a détaché 300 de ses marins stationnés tout près des lieux du désastre.

Les usines dans la région ont laissé les employés aller prêter main forte aux secouristes. Des étudiants universitaires sont arrivés en camions pour offrir leur aide. Des membres de l'organisation de la protection civile de la région de Montréal ont quitté leur travail pour se rapporter à leurs unités.

Des hôtels à Montréal ont offert des chambres à ceux qui ont été jetés à la rue.

Le premier ministre Jean Lesage s'est rendu sur les lieux, avec le ministre des Transports, Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui représente la circonscription à la Législature, ainsi que le procureur-général Claude Wagner.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne peut dire ce qu'on pourra faire immédiatement pour les victimes du désastre. Mais, a-t-il ajouté, "il y a déjà eu suffisamment de souffrances; nous verrons à ce que personne ne souffre davantage à la suite d'un tel désastre".

"Je cherche mon épouse"

MONTREAL — (P.C.) — Un homme très pâle, coiffé d'un casque de fourrure et vêtu d'un lourd paletot, s'est présenté au centre de secours organisé dans une école située tout près de la scène de l'explosion qui a démoli un immeuble d'appartements hier, à LaSalle, dans la banlieue.

"Je cherche mon épouse", a-t-il dit à une infirmière de la Croix-Rouge. "Pouvez-vous m'aider ? Elle était très bien quand je suis parti pour mon travail ce matin".

M. Ulrich Bishoff, âgé de 43 ans, un commis à la circulation, habitant l'appartement No 6 de l'immeuble démoli, avec son épouse de 44 ans, Louise. Ils sont mariés depuis 10 ans et n'ont pas d'enfant.

M. Bishoff a dit qu'il était parti pour son travail comme à l'ordinaire, à 8 h. 10 du matin et n'a su ce qui s'était produit qu'à son arrivée à l'usine.

"Je n'ai même pas entendu l'explosion", a-t-il dit. "Nous habitons dans cet appartement depuis sept ans. La journée s'annonçait tellement belle et je me sentais très bien dehors, au soleil".

Les autorités de l'organisation de secours n'ont pu que noter son nom et lui offrir leurs condoléances. Il n'y avait aucun rapport concernant son épouse.

"Je me sentais tellement en forme ce matin que j'ai même décidé d'aller payer mon loyer de $59., par mois au propriétaire, avant de partir pour mon travail. Je suppose qu'on va me le rembourser maintenant, mais peu importe. Je veux trouver mon épouse".

Lire "l'Action" c'est bien
La lire et la faire lire c'est encore mieux

La Croix-Rouge à l'aide des sinistrés

La Croix-Rouge de Québec est venue en aide, hier, à celle de Montréal, qui ne pouvait, avec son seul personnel, accueillir le très grand nombre de donneurs de sang qui ont répondu à l'appel pour les sinistrés de Ville La Salle.

En effet, une équipe complète réunissant douze personnes de la Clinique de Sang de Québec se dirigeait vers Montréal, à cinq heures hier après-midi, afin de prêter main-forte à la Croix-Rouge de Montréal. Cette aide d'urgence a pu être mise sur pieds en deux heures seulement.

La Croix-Rouge de Québec a par ailleurs secouru sept familles de la Vieille Capitale, durant la fin de semaine, à la suite d'incendies. Elle a nourri et habillé ces sinistrés pour une valeur de $900.

Rappelons qu'un des nombreux services de la Croix-Rouge est le Service des Désastres, qui se charge de l'aide d'urgence aux sinistrés dans le besoin, sur le plan local.

C'est pour pouvoir maintenir ses divers services que cet organisme humanitaire entreprend chaque année sa campagne de souscription publique. En 1964, l'objectif de $95,000. avait été atteint. Cette année, la Croix-Rouge espère une contribution aussi généreuse de la population, lors de sa campagne de souscription qui débutera à la mi-mars.



Par respect pour la mémoire de

M. EMILE LANDRY

gérant de

Rosco Metal Products Ltd

1200, de la Canardière, Québec

le bureau et l'entrepôt

SERONT FERMES MERCREDI, le 3 mars, jusqu'à 1h. p.m.,

à l'occasion des funérailles.

DEMANDE

OPERATEUR DE MACHINES FIXES

détenant des certificats 2R et 4A

Ecrire à casier 1789, l'Action, Québec.

La tragédie de LaSalle

Sauvetage des victimes dans des conditions précaires

NDLR : M. Richard Burke, âgé de 32 ans, est un travailleur de métal en feuille. Il travaille de nuit et habite à un coin de rue du lieu de l'explosion qui a démoli un immeuble d'appartements à LaSalle, dans la banlieue. Il a été l'un des premiers voisins sur les lieux et a aidé à fouiller les ruines les mains nues, pour libérer des victimes emprisonnées.

PAR Richard BURKE,

tel que raconté à un représentant de la Presse Canadienne.

MONTREAL. — (P.C.) — C'est étrange, et vraiment incroyable que lorsqu'une chose semblable se produit, vous ne songez jamais à votre propre sécurité. Vous agissez, simplement parce que vous savez que quelqu'un souffre.

Je suis un travailleur de métal en feuille et je travaille de nuit. Mon épouse était partie faire des emplettes. Je m'occupais de notre garçon de deux ans lorsque j'ai entendu l'explosion à un coin de rue. Il était environ 8 h. 15 du matin.

J'ai regardé par la fenêtre arrière et j'ai vu une colonne de fumée noire. Puis vint l'onde de choc et toute la maison d'appartements a été secouée.

Au début, j'ai cru qu'une des raffineries tout près avait explosé. Je n'ai jamais pensé que c'était une maison d'appartements.

IMMENSE- CRATERE

J'ai laissé mon bébé à la garde de voisins et quand je suis arrivé sur les lieux, environ trois minutes après l'explosion, tout ce qui restait de l'imposant immeuble d'appartements que je connaissais bien était un immense cratère avec des débris partout.

J'ai pu entendre des gens se plaindre et des bébés pleurer. J'ai sauté dans le cratère et je fus rapidement rejoint par d'autres de mes voisins.

Il y avait des corps au sommet des débris. Aucun ne bougeait. Après avoir retiré ces cadavres, nous avons commencé à fouiller les débris avec nos mains nues, aux endroits où l'on entendait des gémissements. Je me suis dirigé vers les endroits où les bébés pleuraient.

Je crois me rappeler avoir transporté environ 15 corps, mais on ne pouvait dire s'ils étaient vivants ou morts.

SCENE INCROYABLE

Vous ne vous arrêtez pas pour poser des questions. Tant qu'on entendait des voix, je fouillais les ruines. Mais j'en ai vue plusieurs encore en vie.

C'était tout simplement incroyable. Même les pompiers étaient estomaqués quand les premiers sont arrivés, car à ce moment-là, il n'y avait pas encore d'incendie et tout ce qu'ils ont vu, c'était un trou immense.

Un incendie s'est déclaré dans le cratère environ 15 minutes après mon arrivée et je crois qu'il a été causé par des fils tombés.

Vous savez, mon épouse a été fort inquiète à propos de tout cela. Elle a dit que ç'aurait pu être nous et elle veut faire annuler le bail et déménager.

Je lui ai dit que c'étaient tout simplement une malheureuse expérience. Nous demeurerons ici certainement.

"Un bang très fort"

MONTREAL (P.C.) — M. Warner Roberts, un agent d'assurances, était rendu à environ un quart de mille de sa résidence de LaSalle, dans la banlieue, en route pour son travail hier matin, quand il a entendu "un bang très fort".

"Je n'étais pas certain d'où cela provenait", a dit M. Roberts, au cours d'une entrevue. "Mais çà me semblait près de chez moi". Il fit demi-tour et revint à la maison. Alors qu'il approchait de son immeuble d'appartements, il a vu que celui qui était directement à l'arrière, était disparu.

"Ce fut tout un choc", a-t-il dit. "Je me suis précipité dans mon appartement et j'ai trouvé mon épouse dans un état de choc.

"Des briques provenant de l'appartement rasé par l'explosion avaient fracassé la fenêtre de la cuisine et l'onde de choc qui a suivi a projeté mon épouse et ma fille de l'autre côté de la pièce.

"Nous avons été chanceux. Le gros de l'onde de choc semblait aller dans l'autre direction, arrachant un autre mur".

M. Roberts a dit qu'il avait des amis dans les appartements rasés.

"L'un d'eux, Tom Jones, ne peut retrouver l'un de ses enfants. Il a retracé son épouse et un de ses enfants, mais il ne peut trouver l'autre".

L'épouse de M. Roberts a été tellement secouée par le désastre qu'elle a refusé de demeurer dans son appartement et est allée loger chez des parents.



● A la suite de l'explosion, le feu s'est déclaré dans les débris de l'immeuble nécessitant le travail de nombreux sapeurs.

Calendrier

MARDI, 2 MARS 1965

S. Simplice, pape et conf.

Demain :
LES CENDRES

SOLEIL: Lever: 6.23 Coucher: 5.34
LUNE: Lever: 6.52 Coucher: 4.58

Les marées de mardi le 2 mars
Hautes: 6.13 a.m. — 6.23 p.m.
Basses: 1.25 a.m. — 1.20 p.m.

Les marées de mercredi le 3
Hautes: 6.42 a.m. — 6.55 p.m.
Basses: 1.59 a.m. — 1.58 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS

Nouvelle lune le 3, à 4h. 56 a.m.
Premier quartier, le 10, à 0h .5 p.m.
Pleine lune le 17, à 6h. 24 a.m.
Dernier quartier le 24, à 8h. 37 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"

Pas un papa, pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage !
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes ?
Espace payé par H. Péloquin

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Achetez au PRIX du GROS votre BAGUE de FIANCAILLES

CADEAUX de NOCES

Montres — Verre taillé — Verre soufflé — Pierres de naissance — Briquets — Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Bases de marbre — etc... Une maison de plus de 18 ans de service.

IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE



RENÉ MARCOUX

365 DE LA COURONNE TEL.: 524-8722

REPARATIONS DE MONTRES — TRAVAIL GARANTI